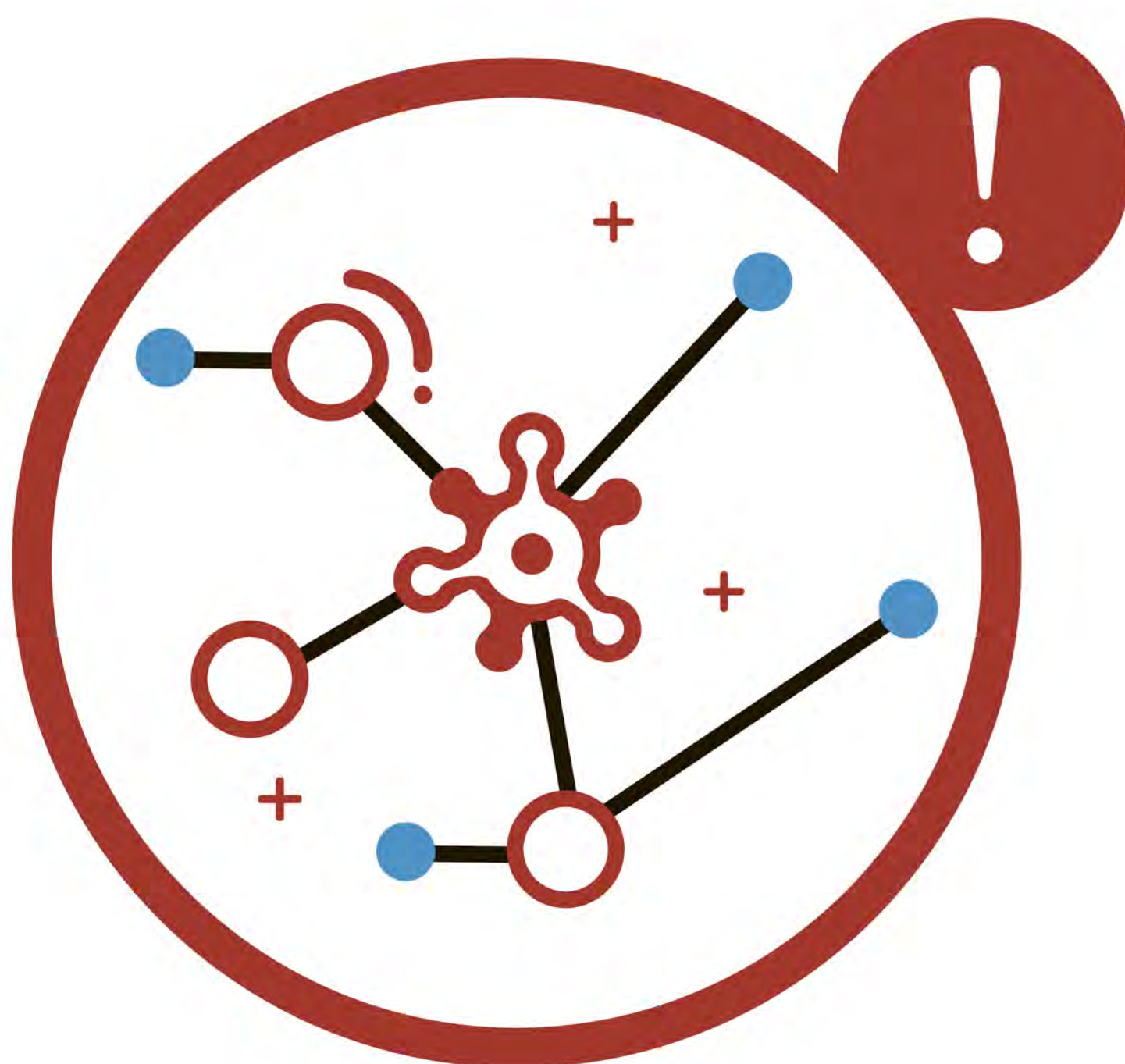


d'Lëtzebuurger **Land**

Land

**ES IST ZEIT
VERANTWORTUNG ZU ZEIGEN!**



**IL EST TEMPS DE FAIRE PREUVE
DE RESPONSABILITÉ !**

Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#28 67. Jahrgang 10. Juli 2020



5 453000 174663



20028

4,00€



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Wir befinden uns derzeit in einer entscheidenden Phase im Kampf gegen Covid-19. Die meisten legalen Beschränkungen wurden durch Empfehlungen ersetzt. Es sollte jedoch nicht vergessen werden, dass das Coronavirus in unserer Gesellschaft weiterhin präsent ist. Um die Ausbreitung des Virus einzudämmen, die erforderliche Krankenhauskapazität aufrechtzuerhalten und mögliche neue Ausgangsbeschränkungen zu vermeiden, ist es mehr denn je wichtig, bestimmte Regeln und Empfehlungen einzuhalten.

Nous nous trouvons actuellement dans une phase cruciale dans la lutte contre le Covid-19. La plupart des règles du confinement ont été remplacées par des recommandations. Pourtant, il ne faut pas oublier que le coronavirus reste présent dans notre société. Afin de limiter la propagation du virus, de maintenir les capacités hospitalières nécessaires et d'éviter un reconfinement potentiel, il est plus que jamais important d'observer certaines règles et recommandations.



#NichtOhneMeineMaske: Es wird weiterhin empfohlen, Ihre Maske zu tragen, wenn der zwischenmenschliche Abstand von 2m nicht garantiert werden kann. An Orten, die für die Öffentlichkeit zugänglich sind, sowie im öffentlichen Verkehr ist das Tragen einer Maske obligatorisch.

#PasSansMonMasque : Il reste recommandé de porter votre masque si la distance interpersonnelle de 2m ne peut pas être garantie. Dans les endroits qui accueillent du public, ainsi que dans les transports publics, le port du masque reste obligatoire.



Jetzt ist nicht die Zeit zum Feiern: Sie können Familie und Freunde wieder einladen, aber vermeiden Sie Partys in großen Gruppen. Helfen Sie mit, die Verbreitung des Virus einzudämmen.

Ce n'est pas le moment de faire la fête : Vous pouvez à nouveau accueillir votre famille et ceux qui vous sont chers, mais évitez les fêtes en grands groupes. Aidez ainsi à limiter la propagation du virus.



Achten Sie auf Ihre Kontakte: An privaten und öffentlichen Orten bleibt weiterhin empfohlen die Kontakte zu beschränken. Halten Sie weiterhin die Abstandsregeln ein und denken Sie an das Tragen Ihrer Maske.

Gardez le contrôle de vos contacts: En lieux privés et publics il reste recommandé de limiter ses contacts et de continuer à respecter les mesures de distanciation et de port du masque.



In Restaurants und Bars gelten weiterhin strenge Regeln: Die Zahl der Personen pro Tisch ist auf 10 beschränkt. Um bedient werden zu können, müssen Sie einen Sitzplatz haben. Das Tragen Ihrer Maske ist obligatorisch, wenn Sie nicht am Tisch sitzen.

Dans les restaurants et bars, des règles strictes restent en vigueur : Le nombre de personnes par table est limité à 10. Pour être servi, vous devez obligatoirement avoir une place assise et le port de votre masque est obligatoire lorsque vous n'êtes pas assis à table.



Gemeinsam können wir die Kurve flach halten: Wir alle spielen eine Rolle im Kampf gegen Covid-19. Wenn Sie sich an die Regeln und Empfehlungen halten, tragen Sie dazu bei, die Eindämmung des Virus und die Aufrechterhaltung der erforderlichen Krankenhauskapazitäten sicherzustellen.

Ensemble, aplatissons la courbe : Nous avons tous un rôle à jouer dans la lutte contre le Covid-19. En appliquant les règles et recommandations vous pouvez aider à garantir l'endiguement du virus et le maintien des capacités hospitalières nécessaires.



Rückverfolgung und Testung: Nehmen Sie am groß angelegten Screening-Test teil. Merken Sie sich Ihre engen Kontakte um eine Rückverfolgung zu erleichtern.

Traçage et testing : Participez au test de dépistage à grande échelle. Retenez vos contacts étroits pour faciliter le traçage.

DENKEN SIE AN DIE SCHUTZGESTEN! PENSEZ AUX GESTES-BARRIÈRE !



Waschen Sie Ihre Hände regelmäßig gründlich mit Wasser und Seife oder desinfizieren Sie sie. Halten Sie einen zwischenmenschlichen Abstand von 2m ein: Vermeiden Sie engen Kontakt mit anderen Personen. Wenn sie einen Abstand von 2m nicht einhalten können, tragen Sie Ihre Maske.

Lavez-vous les mains correctement et de manière régulière à l'eau et au savon ou désinfectez-les. Gardez vos distances interpersonnelles de 2m et évitez les contacts proches avec d'autres personnes. Si vous ne pouvez pas garantir une distance de 2m, portez votre masque.

d'Lëtzebuurger **Land**

WISO

Unabhängige Wochenzeitung für Politik,
Wirtschaft und Kultur

#28 67. Jahrgang 10. Juli 2020



5 453000 174663



4,00€

Burgfrieden

Gewerkschaften und Arbeitgeberschaft
üben den Schulterschluss mit der
Regierung. Doch im Hintergrund feilen
sie längst am Plan für den großen
Verteilungskampf

Erst das Virus, dann die Not

Der Ansturm auf die Sozialämter ist
bislang ausgeblieben. Trotzdem wird
die Corona-Pandemie die Armut im
Land deutlich verschärfen

Investoren, Rentiers, Mieter

Wohnungsbauminister Henri Kox
(Grüne) ist dabei zu klären, wie
viel Rendite ein Wohnungsbesitzer
aus einer Vermietung erwarten
darf und was die kommunalen
Mietkommissionen leisten sollen

Foto: Sven Becker

Wohnungsbauminister Henri Kox (Grüne) ist dabei zu klären, wie viel Rendite ein Wohnungsbesitzer aus einer Vermietung erwarten darf und was die kommunalen Mietkommissionen leisten sollen

Investoren, Rentiers und Mieter

Peter Feist

So ein Kläger wie der in der Affäre mit dem Aktenzeichen 1523/20 vor dem Friedensgericht von Luxemburg-Stadt tritt womöglich nicht oft gegen einen Vermieter auf. Herr M., um ihn mal so zu nennen, ist höherer Angestellter, studierter Ökonom und war von seiner Sache so überzeugt, dass er sie vor Gericht selber vertrat, ohne Anwalt. Sein Ziel: Die monatliche Miete für sein 90 Quadratmeter großes Apartment sowie den elf Quadratmeter großen Balkon in Limpertsberg durch Gerichtsbeschluss von 1 500 auf 900 Euro reduzieren zu lassen.

Was der Markt dazu sagt 900 Euro für 90 Quadratmeter plus Balkon: Das kommt in die Nähe jener „zehn bis zwölf Euro pro Quadratmeter“, die im Wahlkampf 2018 alle großen Parteien als Mietpreis propagiert hatten, der in Zukunft in einem Segment mit „erschwinglichen“ Wohnungen gelten sollte. Ein Segment, das es bisher nur in Form eines kleinen Pilotversuchs des Kirchberg-Fonds mit der SNHBM gibt. Wohlgemerkt im öffentlichen Wohnungsbau, nicht auf dem Privatmarkt. Dort aber ist Herr M. Mieter. Sein Vermieter lehnte die Mietsenkung ab. Worauf M. die kommunale Mietkommission von Luxemburg-Stadt anrief. Deren Präsident riet ihm – so

steht es im Urteil des Friedensgerichts vom 18. Juni –, froh zu sein, dass er in einem so begehrten Quartier wie Limpertsberg nicht noch mehr zahlen muss, und sich nach einer 90-Quadratmeter-Wohnung für 900 Euro vielleicht besser auf dem freien Markt in Thionville umzuschauen. Wer ungefähr weiß, wie hoch die Mieten in Limpertsberg sind, kann den Rat für nicht ganz abwegig halten.

Oder ist er es doch? Wohnungsbauminister Henri Kox (Grüne) ist dabei, das Mietgesetz überarbeiten zu lassen – auch vor dem Hintergrund des Urteils vom 18. Juni. „Ich habe dieses Urteil abgewartet“, sagt Kox dem *Land*, und dass er dem Regierungsrat schon bald einen Textentwurf vorlegen wolle. Die letzte Änderung der gesetzlichen Regeln über die Wohnungsvermietungen, deren Prinzipien auf das Jahr 1955 zurückgehen, wurde 2006 verabschiedet. Weil Kox’ Initiative potenziell Einfluss auf den freien Mietmarkt hat und auf die Rendite-Erwartungen, die ein Wohnungsbesitzer haben kann, ist sie politisch anspruchsvoll. „Was auch immer Herr Kox sich denkt: Es gibt keinen Handlungsbedarf, das Gesetz zu ändern“, betont Georges Krieger, auf Immobilienrecht spezialisierter Anwalt und Präsident der ein-

flussreichen Union des propriétaires. Das Urteil vom 18. Juni habe sich auf einen „Einzelfall“ bezogen, sagt Krieger. Präzedenzcharakter habe es nicht.

Fünf Prozent Die Affäre vor dem Friedensgericht verlief zusammengefasst so: Kläger M. verlangte eine Mietsenkung und berief sich auf das Gesetz von 2006. Darin steht, ein Vermieter könne pro Jahr nicht mehr als fünf Prozent des tatsächlich in die Wohnung investierten Kapitals (*capital réellement investi*) als Rendite aus der Miete beziehen. Zum tatsächlich investierten Kapital zählen der Aufwand für den Grundstückskauf, für den Bau und für Renovierungen der Wohnung. Ist die Wohnung älter als 15 Jahre, gelten Abschläge wegen Abnutzung. Die Abschläge kann der Vermieter mindern, wenn er immer wieder in die Wohnung investiert.

M. rechnete vor, weil das Gebäude, in dem sein Apartment sich befindet, in den Fünfzigerjahren gebaut und das Grundstück seinerzeit für 470 000 Franken gekauft wurde, könne seine Miete nicht nur ohne weiteres 900 Euro im Monat betragen, sondern wegen der Fünf-Prozent-Regel sogar nur 493 Euro. Was die Gegenseite bestritt. Allerdings konnte sie

Beinahe hätte das Friedensgericht die Miete erhöht, statt zu senken. Doch es gab die Corona-Notverordnung der Regierung

nicht alle Dokumente über das investierte Kapital vorlegen. Belege zu den Baukosten fehlten. Deshalb bestellte das Gericht eine Expertise. Der Sachverständige schätzte Kapitaleinsatz und Rendite-Entwicklung zunächst, setzte für die Baukosten den Bauindex des Statoc an. Und kam zum Schluss, so gesehen, könne die Miete heute bei lediglich 268 Euro liegen.

Doch wegen der Belege, die fehlten, berief er sich auf eine Klausel im Mietgesetz. Die besagt, dass in solchen Fällen der Verkehrswert (*valeur marchande*) der Immobilie zu Rate gezogen wird, um ein *capital investi fictif* auszurechnen. Damit kam der Experte beim zeitgenössischen Marktgeschehen in Limpertsberg an. Er veranschlagte das *capital investi fictif* auf 787 000 Euro und schätzte nach einer Recherche der in Limpertsberg zurzeit üblichen Mietpreise, dass die Miete des Herrn M. statt gesenkt auf 1 800 Euro erhöht werden könne. Plus 25 Euro, weil das vermietete Apartment möbliert ist. Der Vermieter von Herrn M. forderte die 1 825 Euro prompt. Das Friedensgericht fand 1 650 Euro „angemessen“; das entspräche einer Erhöhung um zehn Prozent. Nur weil zum Gerichtstermin am 18. Juni noch Corona-Notstand herrschte und eine Notverordnung der Regierung galt, fand

Wie die linke *Stater* Opposition den Schöffenrat zu einer politischen Geste gegenüber Grundstücksbesitzern bewegen wollte

Luxemburg ist nicht Diekirch

Peter Feist

Ernsthaft geglaubt, dass die DP-CSV-Mehrheit sich auf ihren Antrag einlassen würde, hatten die *Stater* Gemeinderäte François Benoy (Grüne), Guy Foetz (déi Lénk) und Tom Krieps (LSAP) nicht. Schon vor zwei Wochen kam die Idee in den Gemeinde-Ausschüssen für Finanzen und Urbanismus nicht gut an: „Populistisch“ nannte sie DP-Rat Claude Radoux stellvertretend für seine Fraktion. CSV-Finanzschöffe Laurent Mosar wollte „nicht jetzt“ so einen Schritt gehen: Wenn die Regierung an einer Reform der Grundsteuer arbeitet, wieso sollte die Stadt Luxemburg dann eine kleine lokale Reform beschließen und die Grundstücksbesitzer unter ihren Wählern ärgern? Und so erhielt der Antrag, Bauland, das erschlossen ist und rasch bebaubar wäre, 30 Mal stärker zu besteuern, damit es bebaut wird, im Gemeinderat am Montag keine Mehrheit. Doch die drei Räte machten um ihre Idee immerhin so viel Publicity, dass sie im kollektiven Gedächtnis nicht nur der lokalen Politik einen Platz erhielt.

Und im März hatte der Diekircher Gemeinderat etwas ganz Ähnliches beschlossen – einstimmig, mit DP und CSV: Für die 40 Grundstücke, die in Diekirch nach Erteilen einer Baugenehmigung rasch bebaubar wären, wird ab 1. Januar 2021 eine 20 Mal höhere Steuer fällig. Es sei denn, ihre Besitzer entschließen sich zum Verkauf oder beantragen eine Baugenehmigung. „Wieso auch nicht?“, sagt der Diekircher LSAP-Bürgermeister Claude Haagen. „Bauland soll bebaut werden. Die Gemeinde hat für die Erschließung dieser Flächen, ihre Anbindung an Straßen und Wege und an Energie- und Wassernetze bezahlt.“ Von den 40 Grundstücken sei nur eines im Jahr 2005, „also in diesem Jahrtausend“ erschlossen worden. Die meisten anderen in den Siebzigerjahren. „Da soll

keiner behaupten, sie würden für Kinder zurückgehalten.“ Haagen sagt, er hätte kein Problem damit, „falls sich nichts tut“, die Besteuerung nächstes Jahr erneut zu erhöhen. „Ich habe alle Besitzer angerufen. Manche finden, was der Gemeinderat beschlossen hat, ganz schlimm.“ Andere würden darüber nachdenken, zu bauen. „Naja, sollen sie!“

Wovon Diekirch Gebrauch macht und was die drei Oppositionsparteien in der Hauptstadt zu testen versuchten, ist in dem zwölf Jahre alten *Pacte logement*-Gesetz gewollt: Es hat zwei neue „Flächenkategorien“ eingeführt, darunter B6 zur Besteuerung erschlossener Bauflächen, die noch ohne Baugenehmigung sind. Für jedwede Fläche, ob Acker, Geschäftsraum oder Bauland, rechnet die Steuerverwaltung zunächst eine „Besteuerungsbasis“ aus. Die multiplizieren die Gemeinden anschließend mit lokalen „Hebesätzen“ je nach Flächenkategorie. Seit 2008 haben die Gemeinden dabei mehr Freiheiten und können sich ihre Grundsteuerreform selber basteln. In der vorigen Regierung rief LSAP-Innenminister Dan Kersch dazu sogar einmal öffentlich auf: „Erhöht doch eure Hebesätze!“ 2008 aber hatte die damalige Regierung durchaus Angst vor ihrer eigenen Courage: Zwei Jahre zuvor hatte sie die Vermögenssteuer abgeschafft. Nun betete sie, dass die Gemeinden keine lokalen Grund-Vermögenssteuern einführen. Denn noch ist die Grundsteuer niedrig, weil sie auf Einheitswerte zurückgerechnet wird, die von 1941 datieren. Doch selbst aus ihnen kann eine hohe Steuer werden, falls eine Gemeinde hohe Hebesätze beschließt. DP-Wohnungsbauministerin Maggy Nagel schätzte 2014, erst ein Hebesatz von „10 000 Prozent oder mehr“ könne Besitzer dazu anregen, brachliegendes Bauland einer Nutzung zuzuführen. Als Mondorfer Bürger-

Grüne, Lénk und LSAP haben die Stater DP-CSV-Mehrheit als besitzerfreundlich vorgeführt. Doch Grundbesitz als Vermögen zu besteuern, ist politisch nicht dasselbe wie Bauland zu mobilisieren

meisterin hatte sie den Hebesatz für B6-Flächen auf 1 000 Prozent erhöhen lassen. In Diekirch liegt er zurzeit bei 750 Prozent, ab 2021 bei 15 000 Prozent. In der Hauptstadt beträgt er 500 Prozent, ihn auf 15 000 Prozent zu verdreifachen, fände Finanzschöffe Mosar „ungerecht“ und „nicht zielführend“, wie er am Montag erklärte.

Darin steckt die Weigerung, zu einer lokalen Vermögenssteuer als Mittel zur „Mobilisierung“ von Baulücken oder anderem Brach-Bauland zu greifen. Mosar rechnete am Montag im Gemeinderat vor: Für zwei Ar große Grundstücke könne die Grundsteuer, die zurzeit im Bereich von ein paar hundert Euro, vielleicht aber auch 1 500 Euro im Jahr liegt, bei 15 000 Prozent Hebesatz bald auf 8 000 Euro, bald auf über 20 000 Euro steigen. Den Ausschlag gebe, wann ein Baugrundstück erschlossen wurde. Für erst kürzlich erschlossene Flächen fiele die Steuer höher aus als für solche, die schon länger ungenutzt liegen. „Ausgerechnet die würden wir dann begünstigen.“

Dass Luxemburg-Stadt, wo in die Kategorie B6 nicht 40 Flächen fallen, sondern 420, sich unter einer DP-CSV-Mehrheit diesem Abenteuer nicht aussetzen will, überrascht nicht weiter. Mosar trifft aber einen Punkt: Grundbesitz als Vermögen besteuern zu wollen, ist politisch nicht zwangsläufig dasselbe wie Bauflächen zu mobilisieren. Würden vor kurzem erschlossene Flächen hoch besteuert, wäre das logisch, denn ihr Vermögenswert stieg durch die unlängst vorgenommene Erschließung. Aber die Alternative, der Steuer zu entgehen, indem man Bauland bebaut, gerade für schon länger ungenutzt liegende Flächen weniger attraktiv zu machen, wäre ein Widerspruch.

Deshalb schlägt die Innenministerin sich mit der Frage herum, ob eine reformierte Grundsteuer eine Wertsteuer bleiben oder eher zu einer Flächensteuer werden soll. Was genau gelten soll, wurde noch nicht mitgeteilt. Auszuschließen ist aber nicht, das am Ende daraus eine Steuer je nach dem „Planungszustand“ von Flächen wird. Wartet eine Gemeinde die Reform lieber ab, ist das nicht unverständlich. Die Hauptstadtführung aber wartet vielleicht besonders ab. Das Gegenteil bleibt zu beweisen. Laurent Mosar kündigte am Montag an, über den Sommer werde über eine „spezifische Spekulationssteuer“ nachgedacht. Doch so schwer fassbar wie „Spekulation“ sein dürfte, ist es nicht sehr wahrscheinlich, dass ausgerechnet der *Stater* DP-CSV-Schöffenrat einen ernsthaften Vorschlag dazu macht, der obendrein rein lokal wirken würde..



In Bonneweg hat ein Besitzer seine Baulücke hübsch hergerichtet. Foto rechts: Die drei Initiatoren der Grundsteuer-Motion am Montagmorgen vor der Presse



das Gericht, Mieterhöhungen seien momentan verboten und änderte an den 1 500 Euro Miete von Herrn M. nichts.

Künftig transparenter Was der Wohnungsbauminister damit anfangt? „An dem Prinzip, dass der Return-on-investment auf dem investierten Kapital bei bis zu fünf Prozent im Jahr liegen kann, werde ich nichts ändern“, sagt Henri Kox. Er sagt aber auch, das Gesetz von 2006 habe nie etwas anderes beabsichtigt. Soll heißen: „Es kann nicht sein, dass der Markt die Höhe der Mieten bestimmt und sie unendlich weiter wachsen.“ Das Ministerium habe das geprüft, auch sämtliche Sitzungsprotokolle des parlamentarischen Wohnungsbau-Ausschusses von damals nachgelesen. „Ich werde die Bestimmungen um das investierte Kapital transparenter und für alle nachvollziehbar machen“, kündigt Kox an. Zur Frage, was aus der Klausel werde, dass der Verkehrswert als Richtwert genommen werden kann, falls sich das investierte Kapital nicht ermitteln lässt, äußert der Minister sich weniger klar. Immerhin lässt sich das Urteil vom 18. Juni sogar so verstehen, dass ein Besitzer angereizt wird, bei Streitfällen einen Beleg nicht vorzulegen, damit die Richter ihm Marktpreise zuerkennen. „Das muss der Gesetzgeber spezifizieren. Wir haben versucht, es klar zu machen.“ Kox fügt hinzu: „Ich wünsche mir eine offene Diskussion um die Gesetzesänderung. Ich bin für alle Anregungen offen.“

Wie die Diskussion ausgehen könnte, scheint tatsächlich offen. Die galoppierende Preisentwicklung auf dem freien Mietwohnungsmarkt war immer wieder ein gewisser politischer Stein des Anstoßes. Wegen des hierzulande unterentwickelten öffentlichen Mietwohnbaus konnte das kaum anders sein. Vor allem seitens déi Lénk wurde eine „Mietpreisbremse“ oder die Mieten zu „deckeln“ verlangt. Wohnungsbauminister, ob von CSV, DP oder nun von den Grünen, entgegneten auf solche Ideen stets, die Fünf-Prozent-Regel im Mietgesetz sei eine Mietpreisbremse, sie müsse nur richtig angewandt werden. Als ins Koalitionsabkommen der zweiten DP-LSAP-Grüne-Regierung der Satz gelangte, die Preise auf dem freien Mietmarkt „kontrollieren“ zu wollen, nannte Kox' Vorgängerin Sam Tanson das zwei Monate später „eine etwas unglückliche Formulierung“. Gemeint sei damit, „dass wir für eine bessere Übersicht über die Mietpreise sorgen wollen“ (*d'Land*, 15.2.2019). Doch während im Koalitionsprogramm von 2013 noch stand, ein „Mietspiegel“ werde eingeführt, ist davon nun keine Rede mehr. Schon DP-Wohnungsbauministerin Maggy Nagel fand den Mietspiegel „juristisch sehr schwer umsetzbar“. Im Wohnungsbauausschuss der Abgeordnetenkommission kam das Thema „Mietpreisbremse“ vor kurzem erneut auf den Tisch. Der Minister sagt: „Das steht nicht im Koalitionsprogramm.“ Es bleibe bei den Prinzipien von 1955. Erst ab dem Jahr 2000 sei „der Markt davongelaufen“.



Limpertsberg zählt zu den besonders begehrten Stadtteilen der Hauptstadt. Hier ist Wohnen vergleichsweise teuer

Déi Lénk dürften in der Diskussion um die Mietgesetzänderung auf Preisbremse und Mietspiegel zurückkommen. Vielleicht auch die LSAP, der strategisch daran gelegen sein könnte, sich innerhalb der Koalition gegenüber dem Minister von den Grünen in der sozialpolitisch so brisanten Wohnungsfrage zu profilieren. Dem Lénk-Abgeordneten David Wagner schwebt ein Mietspiegel wie in Berlin vor. „Dort muss ein Vermieter dem Mieter zeigen, wie die Miete sich gegenüber dem Mietspiegel verhält.“ Sei sie zu hoch, „kümmert sich die Verwaltung darum“, sagt Wagner mit unüberhörbarer Genugtuung.

„Etwas grundlegend anderes“ Yves Cruchten, LSAP-Präsident und wohnungsbaupolitischer Sprecher der LSAP-Fraktion, erklärt dem *Land*, „wir brauchen etwas anderes als diese Prozentrechnung um die Mietpreise, wir brauchen etwas grundlegend anderes“. Dazu sei es aber „nötig zu wissen, wie hoch die Mieten sind“. Leicht zu ermitteln sei das nicht, räumt Cruchten ein. „Als es das *Recensement fiscal* noch gab, erfasste die Steuerverwaltung jedes Jahr auch alle Wohnungsmieten.“ 2012 wurde das *Recensement* von einer CSV-LSAP-Regierung abgeschafft.

Behauptungen, die Mieten auf dem freien Markt seien zu hoch, widerspricht der Präsident der Union des propriétaires entschieden: „Es mag für manche schockierend klingen, aber gemessen am Kapitaleinsatz sind sie das nicht.“ Für neuere Wohnungen würden die fünf Prozent vom investierten Kapital schon lange nicht mehr erreicht. „Das gibt der Markt gar nicht her“, erklärt Georges Krieger. Je nach Lage könne ein Neubau, allen Kapitalaufwand inklusive, eine Million Euro kosten. Das liege nicht nur an den Grundstückspreisen, auch der Bau werde immer teurer. „Fünf Prozent von einer Million sind 50 000 Euro jährlich oder 4 200 Euro im Monat. Die bekommt man nicht über die Miete, höchstens die Hälfte.“ Die Kapitalrendite für neuere Wohnungen liege im Schnitt bei 2,5 bis drei Prozent im Jahr. Weshalb das aktuelle Mietgesetz bleiben könne, wie es ist. Die Affäre vor dem Luxemburger Friedensgericht hält Krieger für einen „Sturm im Wasserglas“. Das sei ein „extremer Einzelfall“ gewesen. Und die Expertise des Sachverständigen habe „nichts getaugt, das sage ich ganz offen“.

Kontrollieren Allerdings scheinen selbst in der traditionell besitzer- und marktfreundlichen DP zumindest manche Politiker der Ansicht, der Mietmarkt könne mehr Regulierung vertragen. Der Abgeordnete Max Hahn, Vizepräsident des parlamentarischen Wohnungsbau-Ausschusses, findet wie Georges Krieger, dass der Markt für Neubauten keine fünf Prozent Jahresrendite auf den Kapitaleinsatz hergibt. Dann aber könne man für neuere Wohnungen kleinere Prozentsätze ins Gesetz schreiben, stellt Hahn sich vor. Und man könnte kontrollieren, was die Vermieter tatsächlich an Mieten nehmen, zumindest stichprobenweise. Hahn glaubt: „Schon die Ankündigung solcher Kontrollen hätte ihre Wirkung auf die Vermieter.“ Damit scheint er sogar weiter gehen zu wollen als der Minister. Henri Kox sagt, er wolle „klarer und transparenter machen, was es alles für Stellschrauben gibt“. Die Stellschrauben anziehen könne man später immer noch. „Ich will das bestehende System nicht zum Explodieren bringen. Etwas anderes haben wir in der Koalition nicht abgemacht.“

An einem Element im System drehen will Kox allerdings: Er möchte die kommunalen Mietkommissionen „professionalisieren“. Eigentlich seien sie es ja, an die ein Mieter sich wenden soll, falls seine Miete ihm zu hoch erscheint, beziehungsweise er einen Mangel an seiner Wohnung feststellt, der eine Senkung der Miete rechtfertigen könnte. Kox wünscht sich, dass die Kommissionen in Zukunft als Schlichtungsinstanz funktionieren. „Die Konflikte sollen möglichst nicht vor Gericht landen.“

Mediation Doch die Mietkommissionen sind offenbar ein Problem für sich. Kox stellt fest, „viele“ Gemeinden hätten keine. Unter anderem weil sich für die ehrenamtlichen Posten „oft“ niemand finden lasse. Das habe das Wohnungsbauministerium gemeinsam mit dem Innenministerium ermittelt. „Im Grunde kommen diese Gemeinden damit ihrer Aufgabe nicht nach.“ Wie eine Mietkommission funktioniert, hängt aber offenbar stark von ihrem Präsidenten ab. In Differdingen steht der Lénk-Gemeinderat Gary Diderich der Mietkommission vor. Er sagt: „Ich versuche immer, eine Mediation hinzubekommen.“ Ein Problem sei, dass viele Differdingener Bürger von der Mietkommission nichts wüssten. „Wir haben zehn bis 15 Fälle im Jahr. Für eine Stadt



Selbst in der DP scheinen manche Politiker der Ansicht, der Mietmarkt könne mehr Regulierung vertragen. Der Abgeordnete Max Hahn stellt sich vor, dass die Höhe der Mieten kontrolliert werden könnte. Zumindest stichprobenweise

wie Differdingen ist das nicht viel.“ Weshalb die Kommission demnächst eine Informationskampagne starten werde.

In der Hauptstadt dagegen ist das nicht ganz so. „Nicht einmal der Gemeinderat erfährt viel über die Arbeit der Mietkommission, das ist ganz intransparent“, klagt Lénk-Gemeinderat David Wagner. Lediglich ein Absatz im Jahresbericht des Service Logement der Gemeinde sei ihr gewidmet. Dabei leiste die Kommission doch einen Dienst am Bürger.

Der Dienst an Bürger M., als der sich wegen seines Ansinnens auf Mietminderung an die *Stater* Mietkommission wandte, fiel anscheinend nicht umfangreich aus. Dem Urteil des Friedensgerichts zufolge unternahm die Mietkommission keine eigenen Anstalten, um das *capital investi* zu recherchieren. Der Präsident der Kommission, der Anwalt Jean-Marie Bauler, war für einen Kommentar nicht zu erreichen.

Was ist gerecht? Wie der *Stater* Sozialschöffe Maurice Bauer (CSV), dem der Service Logement untersteht, die Lage einschätzt, sei im Mietgesetz nicht klar genug festgelegt, was die Kommission leisten

soll. Deshalb habe das Friedensgericht in der Affäre um Mieter M. festgestellt, „aucun texte ne permet à la Commission des loyers, ni a fortiori au juge de paix, de fixer le loyer en vertu des usages ou un loyer jugé „équitable“. Solange das nicht anders sei, wolle der Schöfferrat der Hauptstadt nicht mehr Öffentlichkeitsarbeit um die Mietkommission betreiben: „Wir wollen nicht suggerieren, dass sie leisten könne, was sie nicht leisten kann.“ Dass sie pro Jahr nur mit 15 bis 20 Reklamationen zu tun hat, also nur mit ein paar mehr als die im viel kleineren Differdingen, „hat mich aber gewundert, als ich Schöffe geworden war“. Wohnungsbauminister Kox sagt, er könne verstehen, worauf Bauer hinauswill. „Das geht ziemlich in meine Richtung.“ Wie genau dem abgeholfen werden soll und wie die Mietkommissionen „professionalisiert“ werden sollen, sei noch nicht endgültig entschieden. „Wir müssen dazu noch Gespräche führen, unter anderem mit dem Gemeindeverband Syvicol.“

Eine Explosion Allerdings scheinen die Mietkommissionen, die es gibt, derzeit mit wesentlich mehr Fällen konfrontiert zu werden als sonst. Das jedenfalls sagt Jean-Michel Campanella, Präsident des Mieterschutz Lëtzebuerg. Die ASBL, deren Gründer sich gegen Ende 2019 zusammenfanden und erst vor ein paar Tagen die Vereinssatzung registrieren ließen, will ein Beratungsdienst und ein Lobbyist für Mieterinteressen sein, wie es im Ausland Mieterschutzvereinigungen längst gibt. Campanella ist Sozialarbeiter und erfährt als solcher „über Kollegen“, wie er sagt, dass die Zahl der an die Mietkommissionen herangetragenen Reklamationen „explodiert“. Das habe womöglich auch mit der Corona-Krise zu tun.

Und erst vergangene Woche hat der Wohnungsbauminister eine Studie des Observatoire de l'habitat vorgestellt: Ihr zufolge hat der Anteil, den ein Haushalt vom monatlich verfügbaren Nettoeinkommen fürs Wohnen aufwendet, bei Mietern besonders zugenommen: von im Schnitt 29,8 Prozent im Jahr 2010 auf 36,7 Prozent im Jahr 2018. 2017 lag er mit 39,4 Prozent noch höher. Besonders hoch ist er im untersten Einkommens-Quintil: Dort lag er 2018 bei 51,8 Prozent. Wie Henri Kox vor der Presse erklärte, will er für diesen Personenkreis die Lage vor allem durch ein viel höheres Angebot an „erschwinglichen“ Mietwohnungen verbessern. Doch wie schon seine beiden Vorgänger von der DP in der letzten Regierung kann auch Kox nicht sagen, wann genau „die Bagger anrollen“ werden. In der Zwischenzeit könnten die Konflikte auf dem freien Mietmarkt zunehmen. Und es bleibt abzuwarten, wie nicht nur der grüne Minister, sondern die Regierungskoalition insgesamt Besitzern mit einer älteren Immobilie beibringen will, dass eine Investition nicht ewig hohe Renditen abwerfen kann. Und dass die Regeln dazu anreizen sollen, zu investieren, aber nicht dazu da sind, Rentiers zu produzieren, die immer reicher werden.



Édito

Pantalonnade

josée hansen

Des années sans nouvelles – et soudain, ça urge. Mardi prochain, 14 juillet, alors même que tout le monde est déjà en mode vacances, aura lieu, comme par surprise, le *Débat de consultation au sujet du service public dans les médias* annoncé depuis des années par le(s) gouvernement(s) Bettel. En toute urgence, comme s'il y avait le feu, la commission parlementaire de la Digitalisation, des Médias et des Communications a continué ces derniers jours ses consultations des professionnels des médias, en écoutant des représentants du Conseil de presse, de l'Association luxembourgeoise des journalistes professionnels, des radios locales et, bien sûr, de *RTL Lëtzebuerg* (ceux de l'établissement public chapeautant la *Radio 100,7* étaient déjà passés avant la pandémie). On n'a jamais entendu le président de ladite commission, l'avocat d'affaires fidèle de Xavier Bettel, Guy Arendt (DP), prononcer un seul mot en faveur d'un service public fort, dans n'importe quel domaine de l'État. Ceux qui ont été auditionnés sortaient perplexes des discussions, basées juste sur une compilation libre de 145 pages de documents divers liés de près ou de loin au sujet. Parmi les députés qui siègent dans la commission, seule Francine Closener (LSAP) a une idée du fonctionnement des médias audiovisuels – elle vient de *RTL*.

La raison de ce débat pourtant est simple : comme toujours au Luxembourg, la politique médiatique sert « les copains d'abord ». Et les vrais copains de Gambia, c'est – bien sûr – *RTL*. Que le *Lëtzebuurger Journal*, pourtant le journal du DP, meure ne provoque qu'un haussement d'épaules de Xavier Bettel. Mais que *RTL* menace toujours et encore de quitter le Luxembourg après 90 ans de siège historique, effraie. C'est pourquoi le gouvernement leur a fait miroiter, dès la négociation du nouveau contrat de concession, en mars 2017, un chèque de dix millions d'euros annuels à partir de 2021 – en contrepartie d'une convention « sur la prestation du service public luxembourgeois en matière de télévision ». Cette obligation, la CLT-Ufa l'avait depuis toujours, mais elle l'assurait en contrepartie du droit d'utilisation des fréquences luxembourgeoises pour conquérir les paysages audiovisuels voisins verrouillés par des monopoles publics. À l'ère d'internet, les fréquences ne valent plus rien et *RTL* va là où les conditions sont les plus favorables, comme sa chaîne belge vient de le prouver en retournant sous licence belge pour toucher cinq millions d'euros d'aides directes.

Lorsque Laurent Loschetter, le copain de Bettel, présidait la *Radio 100,7*, il a réussi à négocier une progression considérable de la dotation budgétaire publique, jusqu'à

7,5 millions d'euros en 2023. Mais cette aide a été liée à une obligation de progression de l'auditoire de la radio (4,2 pour cent cette année selon *Plurimedia*, soit autant que la privée *Radio Latina*). Dans la valse des responsables de la radio (changement de direction et de présidence), la rédaction s'inquiète pour son indépendance, craint des dérives d'immixtion dans le contenu via la gouvernance (nomination politique du CA) et Marc Gerges fait un programme dont l'esthétique ressemble de plus en plus à *RTL* (concepts légers de papotage décontracté et communication positive).

Pendant la pandémie pourtant, le concept de *RTL* a clairement montré ses limites, les différentes « marques » de la maison du Kirchberg étant souvent réduites à un canal ouvert à la communication tous azimuts du gouvernement – une sorte de Service information et presse de luxe pour la communication de crise (la technique, ils savent y faire...). On est donc en droit de ne s'attendre qu'à une pantalonnade lors de ce débat coïncé entre deux projets de loi ayant trait à la lutte contre la pandémie et la crise économique. Un alibi en quelque sorte, pour justifier les dix millions d'euros d'argent public attribués à *RTL*. Xavier Bettel pourra à nouveau se donner un satisfecit : c'est bien d'en avoir parlé.

Une grande roue arrive dans le parc central : Ce samedi sera inauguré le *Wheel of summer* de cinquante mètres de haut que la Ville de Luxembourg fait ériger sur la Kinnekswiss, en guise de remplacement de la *Schueberfouer*, annulée. Quelque 6 500 personnes se verront offrir des tickets gratuits pour faire un tour de manège d'ici septembre. En outre, de petites kermesses décentralisées sont installées dans les quartiers de la capitale, 72 métiers pour sept endroits, afin d'éviter de trop grands rassemblements. Et au-dessus du parking souterrain, des tonnes de sables déversées sous la sculpture des danseurs doit faire croire à *Luxembourg-Plage*. La Ville veut désespérément faire croire qu'elle vit, alors que le paysage commercial y est désert. jh

Sven Becker



blog

Personalien

Politik

Politik

Gesundheit

Medien

Gast Gibéryen

erster Präsident des Aktionskomitee 5/6, Mitbegründer der ADR, ehemaliger Gewerkschaftler und langjähriger Bürgermeister von Frisingen, zieht sich im Alter von 70 Jahren aus der Politik zurück. Er wird am 13. Oktober sein Parlamentsmandat an Fred Keup übergeben. Mit Gibéryen geht dabei ein moderater Vertreter der rechtskonservativen ADR, der die unterschiedlichen Interessen stets ausbalancieren konnte. Ein Sozialpolitiker und Volkstribun, der zwar gelegentlich laut war, aber nicht radikal. Mit Keup rückt der einzige Gewinner des Referendums von 2015 in die Chamber, der vor allem durch provozierende Töne, luxemburgische Heimattümelei und verlorene Gerichtsprozesse auf sich aufmerksam machte. ps

René Schlechter,

alter und neuer Kinderrechtsbeauftragter, bekam Donnerstag sein Mandat bis Ende des Jahres verlängert, nachdem dies mit der Gesetzesreform, die im Februar verabschiedet wurde und durch die das Ombudskomitee für d'Rechter vum Kand von dem „Ombudsman für Kanner a Jugend-lecher“ ersetzt hat, nicht erfolgt war. Der Ombudsman, der die Reform umsetzen soll, untersteht seit dem 1. April direkt der Chamber statt dem Familienministerium, die Mitarbeiterzahl wird erhöht, seine Gutachten sollen künftig für alle gesetzlichen Bestimmungen erforderlich sein, die Auswirkungen auf Kinder und Jugendliche haben. Das Budget seines Büros für dieses Jahr liegt bei rund 350 000 Euro. ik

Neues vom Hof

Er war etwas in Vergessenheit geraten: der Waringo-Bericht. Doch etwas abseits der Öffentlichkeit arbeitet das Staatsministerium weiter kontinuierlich an der Umsetzung der Empfehlungen des Sonderbeauftragten und früheren IGF-Direktors Jeannot Waringo (Foto: sb). Eine Hauptkritik des Berichts über die Funktionsweise der Monarchie lag in der Personalpolitik am großherzoglichen Hof, die außer Kontrolle geraten war. Mittlerweile hat der Hof mit Yuriko Backes eine neue Hofmarschallin, mit Norbert Becker einen neuen Präsidenten der Vermögensverwaltung des Großherzogs und sucht seit dieser Woche einen neuen Personalleiter. Da laut Ausschreibung explizit eine Person gesucht wird mit Erfahrung bei einer internationalen Audit-Gesellschaft, wird diese Stelle wohl ebenfalls mit einer Person mit DP-nahem Profil besetzt werden. Für kurze Aufregung hatte zudem die Meldung von *Reporter.lu* gesorgt, wonach Staatsminister Xavier Bettel Großherzog Henri in die Schranken verwies und die Entlassung von Kabinettschef Michel Heintz annullierte. Am Donnerstag, den 16. Juli, wird der zuständige Parlamentsausschuss über die Fortschritte der Modernisierung der Luxemburger Monarchie beraten. ps



Syfel VS Kierchefong, suite



Le Syndicat des fabriques d'églises Syfel se réjouit, dans un communiqué du 7 juillet, que le Tribunal de paix saisisse la Cour constitutionnelle avec pas moins de cinq questions préjudicielles concernant la loi de 2018 sur la séparation de l'Église et de l'État et la création du Kierchefong centraliste, dont les fabriques d'église locales contestent la légitimité. Ces questions portant entre autres sur la valeur des biens immobiliers incorporés de force dans le Kierchefong par cette réforme ont été posées dans le cadre d'une affaire portant sur un litige de bail à loyer entre la fabrique d'église de Hollerich et l'archevêché, qui chapeaute le Kierchefong (photo : sb). jh

Rekordergebnis

Der Kompensationsfonds der Rentenkasse (FDC) erzielte im vergangenen Jahr ein Nettoresultat von 2,62 Milliarden Euro – so viel wie noch nie. Im Jahresbericht 2019 wird aber angemerkt, das Resultat sei „singular“. Die Rentenreserve wuchs 2019 auf 22,18 Milliarden Euro, was dem Äquivalent von 4,81 Jahresausgaben entsprach. pf

Was ich nicht weiß, ...

Die Europaschulen sind offenbar nicht ins *Large Scale Testing* einbezogen. Dies obwohl die Schulleitungen ans Erziehungsministerium herangetreten waren und um eine Teilnahme gebeten hatten. Auch eine Intervention beim Auswärtigen Amt führte zu keinen Resultaten, sodass die Schule ihre Corona-Prävention außer auf die sanitären Vorschriften des Gesundheitsministeriums auf eigenen Schutzmaßnahmen aufgebaut hat. Derweil werden weitere Fälle positiv getesteter Schüler/innen in den Regelschulen bekannt, zuletzt am technischen Lyzeum in Bonneweg, wo offenbar sieben Schüler aus fünf unterschiedlichen Klassen in Quarantäne mussten. Mindestens ein positiver Fall trat an einem Internat auf: Eine Erzieherin fühlte sich schlecht und wurde positiv getestet. Die Internatschüler/innen, mit denen sie in Kontakt gekommen war, waren, nachdem sie zunächst in Quarantäne kamen, dann zum Unterricht erschienen – um nach Abschluss des *Backtracking* durch die Gesundheitsinspektion doch wieder in Quarantäne zu müssen. Auf *Land-Nachfrage* bestätigte das Erziehungsministerium den Fall. Wegen dem „delikatsten Gleichgewicht“ zwischen dem Schutz von privatmedizinischen Daten und der Verfolgung von Infektionen hatte dessen Pressestelle Ende Juni dem *Land* mitgeteilt, „keine systematische Erhebung auf nationalem Niveau“ von Covid-Fällen in den Schulen zu machen. ik

Fragmentation



Le président de la commission parlementaire des Médias Guy Arendt et le ministre en charge Xavier Bettel (tous les deux DP, au centre ; photo : sb) mènent la danse dans la définition du paysage médiatique de demain. Ce mercredi après-midi, les éditeurs furent surpris en recevant un bref communiqué de la part du Sip indiquant que l'avant-projet de réforme du régime d'aide à la presse venait d'être avalisé par le conseil de gouvernement du jour – et que les aides allouées avaient été coupées de 45 pour cent par rapport au projet évoqué jusque-là. Au lieu des 55 000 euros annuels par journaliste, l'aide financière publique est diminuée à 30 000 euros par journaliste équivalent temps plein. Sous la pression à la fois de Mike Koedinger, qui veut accéder aux aides pour les publications de Maison Moderne, et d'un marché en crise, le gouvernement Bettel-Schneider-Braz avait déjà promis une réforme de l'aide à la presse, qui remonte à Gaston Thorn dans les années 1970. Actuellement, il faut publier au moins à rythme hebdomadaire, sur papier, employer au moins cinq journalistes professionnels et ne pas être un gratuit pour recevoir une aide en deux parties : une part fondamentale garantie et des subsides liés à la surface rédactionnelle du titre. Le « changement de paradigme » voulu par Xavier Bettel consiste à cofinancer le travail journalistique, donc de lier l'aide au nombre de journalistes employés, sans considérer un quelconque support. Ce qui va accélérer la disparition de la presse papier, imprimer étant plus cher que de publier sur internet. Le texte discuté actuellement, et qui doit être déposé avant l'été à la Chambre, accorde une aide forfaitaire de 200 000 euros appelée « aide à l'innovation » à chaque éditeur éligible (cinq journalistes, gratuit ou payant, peu importe le support ou la périodicité), plus donc ces aides par rédacteur. Une aide aux éditeurs émergents ou aux éditeurs citoyens (chaque fois deux journalistes pour 100 000 euros) contribuera à fragmenter encore plus le paysage médiatique, aux frais de titres historiques. jh



Paulette Lenert (LSAP), Xavier Bettel (DP), Emil Eicher (CSV), François Bausch (Déi Gréng) et Pim Knaff (DP), avant la déclaration gouvernementale, ce mercredi à la Chambre des députés

Simili-liberté

josée hansen

„There is no return to normal, the new ‚normal‘ will have to be constructed on the ruins of our old lives, or we will find ourselves in a new barbarism whose signs are already clearly discernible.“ Slavoj Žizek, Pandemic

Bière sans alcool S'il fallait décrire le moment bizarre que nous vivons, expliquer ses ressorts et ses contradictions, ce serait avec les événements qu'organise la Ville de Luxembourg durant l'été pour remplacer la grande *Schueberfouer* : pour à la fois sauver les

forains de la banqueroute et les citoyens de la morosité de vacances annulées, la Ville organise des fêtes de quartier décentralisées – où la consommation d'alcool est interdite afin d'éviter que les gens oublient les gestes barrières. « Ce qui s'est passé ces deux dernières semaines au Luxembourg est très inquiétant », affirme Lydie Polfer (DP) mercredi (lors de la présentation de la saison 2020/21 des Théâtres de la Ville). « Ce qui s'est passé », ce sont 288 nouvelles infections au Covid-19 en une semaine, là où cela avait baissé à 54 nouveaux cas il y a trois semaines. Après que la réouverture des chantiers, puis des commerces et des écoles se sont relativement bien passées, c'est la fin de l'état de crise et l'impression de « retour à la normale » dans le privé, les fêtes familiales, les *raves* improvisées... bref, l'insouciance qui règne depuis lors dans la population qui expliquent les pics de nouvelles infections à une cinquantaine par jour. Ce vendredi après-midi, la ministre de la Santé Paulette Lenert (LSAP), va présenter le nouveau *Flash-Covid*, une fiche mensuelle détaillée élaborée avec le Statec et qui reprendra les données essentielles concernant l'évolution du virus au Luxembourg.

Name & shame Alors que début juin, le Luxembourg se fit couvrir d'éloges dans la presse internationale (« Comment le Luxembourg est devenu un laboratoire d'une gestion efficace du coronavirus », *Le Monde* du 9 juin) pour sa bonne gestion du Covid-19, combinant achat de matériel de protection, distribution de masques, secteur de santé hyper-actif et solidaire avec la France et campagne de tests à grande échelle (un quart de million de tests effectués depuis le début de la crise), il se retrouve désormais sur la liste des pays à risques, compliquant le passage de certaines frontières intra-européennes. Si la recrudescence du virus est due à des fêtes privées ou à des cafetiers qui ne respectent pas les limitations imposées (fermeture à minuit, pas de service aux clients qui ne sont pas assis), faut-il faire du *name & shame*, comme le suggéra Claude Marx, le directeur de la CSSF dans un *tweet* le week-end ? Soit mettre au pilori ceux qui, par leur insouciance, représentent un risque pour la santé publique. La délation et la méfiance envers une catégorie socio-professionnelle, nationale ou d'âge de gens est justement ce que le gouvernement veut éviter. « Je ne veux pas vivre dans un pays de délateurs », aime à répéter Xavier Bettel.

Dentellerie S'érigeant en défenseur à la fois de la santé et des libertés publiques, le duo Bettel/Lenert a promis ce mercredi, lors d'une déclaration « à l'égard de la situation actuelle de la pandémie du Covid-19 », que le travail de traçage des contacts des malades se fera toujours de manière analogue, soit par les équipes de la Santé, chaque contact récent de chaque nouveau malade étant méticuleusement suivi, les personnes contactées, averties et isolées. À défaut d'une application fiable et qui respecte les règles de la protection des données – les premières tentatives grandeur nature dans les pays voisins furent un échec –, cette méthode fastidieuse qui ressemble au travail d'un inspecteur de police, la nécessité de rapidité en plus (selon l'expérience,

En cinquante minutes d'un discours emphatique, le Premier ministre revint sur sa gestion de la crise – et s'offrit un satisfecit : « Nous avons fait le maximum ! »

une personne infectée a eu des contacts avec entre vingt et cinquante personnes), continuera donc à être appliquée. Elle est reprise dans le projet de loi n° 7622 sur la continuation des mesures de lutte contre la pandémie que le gouvernement a déposé le 2 juillet et qui doit être adopté jeudi prochain, 16 juillet. L'article 5 de cette loi permettra entre autres d'élargir le cercle de personnes pouvant réaliser ce traçage à des fonctionnaires et employés qui ne sont pas des professionnels de santé (condition très contraignante imposée par le Conseil d'État pour la loi actuelle).

Nouvelle vague La solennité dans l'annonce d'une déclaration du gouvernement devant le Parlement faisait craindre – après les déclarations alarmistes des ministres et des chercheurs sur l'inquiétante recrudescence du virus dans la population, prouvée non seulement par les résultats des tests, mais aussi par la présence du virus dans les eaux usées sur tout le territoire du pays – un nouveau *lockdown* pour faire face à ce qui peut désormais être désigné comme une deuxième vague. Il n'en fut rien. En cinquante minutes d'un discours emphatique, durant lequel Xavier Bettel plia de nombreuses fois les mains devant le torse afin d'implorer les députés, et par eux leurs électeurs d'être responsables, solidaires et de prendre conscience que « la précaution reste le principe le plus important », le Premier ministre revint sur sa gestion de la crise – et s'offrit un satisfecit : « Nous avons fait le maximum ! ». Pourtant, en ce qui concerne la sortie de crise, c'est encore le pilotage à vue total : le gouvernement ignore notamment les conséquences économiques du confinement, en termes d'aides directes versées (dont le plus gros poste est le chômage partiel), mais aussi de conséquences sur l'activité économique, en termes de décroissance de l'économie, de baisse d'impôts et d'augmentation du chômage (qui s'établit désormais à un taux de sept pour cent). La déclaration sur l'état de

la Nation, traditionnellement fixée au printemps, est reportée à l'automne et donnera un premier aperçu de la politique du gouvernement pour gérer la crise économique. La dernière tentative d'économies, les *Spuerpak* du début de Gambia I, en 2013/14, lui avait coûté sa popularité. « Nous n'allons en aucun cas arrêter d'investir », promet Bettel à la Chambre des députés. Il faut rétablir la confiance afin de stimuler la consommation et donc la croissance, martèlent les syndicats. La réforme fiscale de Pierre Gramegna (DP) est devenue l'Arlésienne de cette législature, le ministre des Finances étant pris par sa campagne électorale pour la présidence de l'Eurogroupe.

Responsabilisation La nouvelle loi, qui devra entrer en vigueur dès publication, au plus tard lors de l'expiration de l'actuelle, le 24 juillet, aura une durée de deux mois (jusqu'à fin septembre). Elle doit réintroduire ces limitations dans le privé que le Conseil d'État, allergique à toute intrusion publique dans la sphère privée, avait contestées dans le texte actuel. Le port du masque deviendra obligatoire pour tout rassemblement de plus de vingt personnes, si ces personnes ne peuvent être socialement distancées (deux mètres) et assis. Les règles pour la restauration (dix personnes par table ; fermeture à minuit) sont confirmées. Face à une inquiétante flambée du Covid-19 dans le monde, notamment sur les continents africain et américain, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus implore les gouvernements de ne « pas seulement tester. Pas seulement appliquer les mesures de distanciation physique. Pas seulement rechercher les contacts. Pas seulement porter un masque. Faites tout ! » C'est l'approche du gouvernement luxembourgeois, qui combine action publique et responsabilisation du public via des campagnes de sensibilisation et des appels à la raison.

Pas de panacée La déclaration jointe de mercredi fut aussi une occasion pour la ministre de la Santé Paulette Lenert de tirer un bilan de l'évolution du virus ces cinq derniers mois et de l'approche adoptée et toujours adaptée pour y faire face, de saluer l'engagement hors pair des professionnels de la santé, l'enthousiasme sans faille des volontaires et la solidarité dans la population. Pour la deuxième vague, dont les conséquences sur les hospitalisations arrivent toujours avec quinze jours de décalage, « on est prêts » promet la ministre : les Centres de soins avancés peuvent rapidement être redéployés, la majorité des volontaires contactés la semaine dernière ont fait part de leur disponibilité à s'engager à nouveau, l'organisation de la réserve sanitaire est prête et le matériel est là. « Personne n'a encore trouvé la panacée pour lutter contre le virus », affirma la ministre. Il se pourrait que la vraie deuxième vague arrive surtout avec la rentrée des résidents de leurs vacances estivales, en automne. D'où cet appel à la responsabilité individuelle dans le respect des gestes-barrières et de la distanciation sociale. « Il faut se souvenir du confinement et des frontières fermées d'il y a trois mois pour se rendre à l'évidence que ce que nous demandons aux gens pour revenir à la 'quasi-normalité', ce n'est pas la fin du monde ! ».

Zufallsgespräch mit dem Mann in der Eisenbahn

Ein flüchtiger Blick in den Rückspiegel

Romain Hilgert

Vorigen Monat hatte die Marktforschungsfirma TNS-Ilres 1 811 Leute nach ihr Wahlabsicht befragt, „wenn am Sonntag Wahlen wären“. Erstmals erklärte mehr als die Hälfte der Befragten, die liberale Koalition zu wählen, knappe 50,4 Prozent. Das überrascht nicht. In einer Krise wie der Corona-Seuche pflegen sich viele Wähler schuttsuchend der Macht an den Hals zu werfen, zuerst der Partei des Regierungschefs.

Auffallend ist das Ergebnis der CSV. Sie erzielte mit 27,5 Prozent der Stimmen das schlechteste Ergebnis ihrer Geschichte. Wie ist das zu erklären? Vielleicht malten sich die Befragten aus, wie die CSV in der Seuche regiert hätte, wäre sie nicht 2013 abgewählt worden.

Mitte März, als die Zahl der Infektionen rasch stieg und ein *Lockdown* unumgänglich schien, hätte sich Premier Jean-Claude Juncker wieder in seinem Griesgram verbarrikadiert und niemand sehen wollen. Freitag für Freitag wäre Familienministerin Marie-Josée Jacobs nach Capellen gefahren und hätte Frau Juncker durchs Küchenfenster angefleht nachzufragen, ob die Schulen, Baustellen und Friseursalons geschlossen gehörten. Aber stets hätte sie ohne Antwort heimfahren müssen.

Jean-Marie Halsdorf hätte niedergeschlagen in seinem Büro gesessen und jedes Mal den Atem angehalten, wenn er durch das Milchglas seiner Bürotür den Schatten einer seiner Beamten nahen sah. Die Vorstellung, er müsste entscheiden, was zu tun sei, hätte den christlich-sozialen Gesundheitsminister jeden Tag am ganzen Körper zittern lassen, bis der Schatten mit den neusten Infektionszahlen wieder verschwunden wäre.

Auf einem Cocktail-Empfang der ABBL, Laurent Mosar und Gilles Roth in der ersten Reihe, hätte Finanzminister Luc Frieden dafür plädiert, gerade in einer Krisensituation den untrüglichen Marktgesetzen zu vertrauen. Dann würden die Schwachen nicht mehr länger die Kranken- und Altersversicherung belasten, hätte er mit sorgsam einstudierten Handbewegungen unterstrichen. Dann erhielten die Starken eine Herdenimmunität als willkommenen Standortvorteil im internationalen Wettbewerb.

Rasch wäre es nötig geworden, dass der Infrastruktur- und Nachhaltigkeitsminister medizinisches Gerät und Schutzmasken aus aller Welt herbeischaffe. Claude Wiseler hätte mit sanfter Stimme gemahnt, nichts zu überstürzen. Mit einem gewinnenden Lächeln hätte er versprochen, bis Pfingsten das Für und Wider zu prüfen. Der Europaabgeordnete Frank Engel wäre ihm zu Hilfe gekommen. Er hätte ihm per SMS zwei Container gebrauchte Atemschutzmasken aus Nordkorea zum Tageskurs angeboten.

Die Güterabwägung zwischen Glaubensfreiheit und Volksgesundheit wäre für einen erfahrenen Juristen wie François Biltgen ein Leichtes gewesen. Die Diözese hätte dankbar hervorgehoben, wie leidenschaftlich sich der Kultusminister trotz knapp werdender Intensivbetten und Beatmungsgeräte dafür einsetzte, auch dieses Jahr die Muttergottesoktave und die Echternacher Springprozession zu ermöglichen.

Das christlich-soziale Jahrhundert dauerte vom 6. November 1915 bis zum 20. Oktober 2013. Die Umfrage von TNS-Ilres zeigt, wie die Wähler es ohne Wehmut im Rückspiegel verschwinden sehen.

Alors que le pays se prépare aux vacances, le gouvernement et le Parlement tentent de rappeler que l'insouciance et l'oubli des gestes-barrières ont comme prix une flambée du virus

Gewerkschaften und Arbeitgeberschaft üben den Schulterschluss mit der Regierung nach der ersten Dreiergesprächen. Doch im Hintergrund feilen sie längst am Plan für den großen Verteilungskampf

Burgfrieden

Pol Schock

Skills Jeder großen Entscheidung geht ein langes Warten voraus. Verhandlungen, die sofort zu einem Ergebnis führen, die planmäßig ablaufen, gelten als unbedeutend. Fast schon als unseriös, weil die Parteien im Verdacht stehen, nicht bis zum Äußersten gerungen zu haben. Oder schlimmer noch: Sich alle bereits im Vorfeld einig waren und alles nur Teil einer abgesprochenen Inszenierung war. Also müssen Verhandlungsrunden sich hinziehen: Nur so bauen sie eine spannungsvolle Dramaturgie auf und werden ernst genommen. Keine EU-Gipfelgespräche, die sich nicht bis tief in die Nacht ziehen, kein Konklave ohne schwarzen Rauch, kein EU-Austritt ohne Verlängerung. Selbst Diven wie Madonna wissen um die dramaturgische Wucht der Verspätung und lassen ihre Fans vor Auftritten gerne warten.

Fast ein Jahrzehnt nach der letzten Tripartite-Runde müssen sich auch Journalist/innen am vergangenen Freitag im Schloss Senningen lange gedulden. Manche Minister verlassen mit einem Gewerkschaftler für kurze Zeit den Verhandlungsraum, um das Zweiergespräch an der frischen Luft zu suchen. Belegte Brötchen werden als improvisierter Mittagssnack in den Raum gebracht. Und ungeladene Gäste wie Corinne Cahen, Claude Meisch (beide DP) und Romain Schneider (LSAP) nehmen kurz an den Gesprächen teil. Erst nach Stunden tritt Staatsminister Xavier Bettel (DP) gemeinsam mit Vertretern der Gewerkschaften und Arbeitgebern vor die Presse. Allerdings verkündet er keinen großen neuen Plan, keinen gemeinsamen Wurf, sondern spricht unter anderem vom neomodischen Begriff „Skills“. Arbeitnehmer sollen für den Arbeitsmarkt fit gemacht werden.

Mit diesem wenig konkreten *Buzzword* durchbricht der Staatsminister die mühsam aufgebaute Dramaturgie der Tripartite. Denn es deutet darauf hin, dass die erste große Dreierrunde, die das Luxemburger Modell nach Jahren des Stillstands wiederbeleben sollte, lediglich ein Gespräch bei Kaffee und Kuchen war – eine Tripartite *light*. Premierminister Bettel kündigt zwar noch an, eine weitere Pressekonferenz mit seinen Vizepremiers Dan Kersch (LSAP) und François Bausch (Grüne) abhalten zu wollen. Aber daraus wurde lediglich eine Presetermin von Arbeitsminister Kersch über die Bekämpfung der Arbeitslosigkeit, Bettel hatte hingegen laut Angaben seines Kabinetts „Terminprobleme“. Was natürlich übersetzt bedeutet, dass die Konferenz für ihn keine Priorität hatte.

Pyrrhussieg Die Gewerkschaften machten am vergangenen Freitag noch gute Miene zum bösen Spiel. Sie waren wie in der Vergangenheit mit einer kleinen Armada an Funktionären angerückt und waren erleichtert, wieder einen Fuß in der Tür zu haben – endlich wieder am Tisch sitzen und Teil des obersten politischen Spiels sein. Die Tripartite-Runde war für sie in der Vergangenheit der Ort, an dem sie die größten Errungenschaften feierten, an dem sie auf Augenhöhe mit dem Staats-



CGFP-Präsident Romain Wolff und Staatsminister Xavier Bettel (DP) am vergangenen Freitag bei der Tripartite-Runde in Schloss Senningen

minister verhandeln konnten und ein Maximum für die Arbeitnehmer in Luxemburg herausholten. Allein die Rückkehr zur Tripartite musste deshalb als symbolischer Erfolg gefeiert werden. Oder wie es UEL-Präsident Nicolas Buck, der nie um einen provokanten Spruch verlegen ist, sagt: „Für die Gewerkschaften ist die Tripartite wie Toreschießen für Robert Lewandowski.“

Aber insgeheim war den Gewerkschaften natürlich bewusst, dass es eine Mogelpackung war. Das aufgedeckte Menü war nicht nach ihrem Gusto. Auf dem *Ordre du jour* stand lediglich eine Analyse der Wirtschaft und Staatsfinanzen, sowie Gespräche über die Situation am Arbeitsmarkt. Keine wirtschaftspolitischen Diskussionen, keine Haushaltspolitik, keine

Verhandlungen. Alle wichtigen Entscheidungen zur Kurzarbeit und zur antizyklischen Investitionspolitik waren von der Regierung bereits längst beschlossen.

Beim OGBL-Nationalkomitee machte Präsidentin Nora Back ihrem Frust deshalb wenige Tage später Luft und stellte Forderungen an die Regierung: Bei den nächsten Dreiergesprächen im September würde man sich nicht mit der passiven Zuschauerrolle begnügen. Es müsse über Kaufkraft und Kindergeld geredet werden – insgesamt müssten deutlich mehr Themen angesprochen werden. „Wir wollen keine Scheingespräche und vor vollendete Tatsachen gestellt werden“, sagt Back dem *Land*. CGFP-Präsident Romain Wolff teilt die Ansicht seiner Kollegin und führt die Steuerfrage an. „Wir wollen in der Tripartite diskutieren und mitentscheiden, wie die Last der Corona-Rezession verteilt wird“, so Wolff. Kurz: Die Gewerkschaften wollen eine möglichst breite Tripartite. Sie soll das Herz der Krisenbekämpfung sein.

Auf Arbeitgeberseite sieht man das anders. Die schlanke Tripartite ist ganz nach ihrem Geschmack. Und das drückte sich bereits bei der Größe der Delegation am vergangenen Freitag aus. Die Arbeitgeber waren lediglich mit den beiden Tesla-fahrenden *Posterboys* der UEL, Nicolas Buck und Jean-Paul Olinger, angereist. Der einstige Totengräber der Tripartite und heutige „Grand-Duc du Patronat“ (*Land*, 17.01) Luc Frieden war ebenso wenig anwesend wie Carlo Thelen (Chambre de Commerce) oder Nicolas Henckes (Confédération du commerce). UEL-Präsident Buck will seit Amtsantritt die Macht der Dreiergremien stützen und aus ihnen zahnlose Tiger machen. Er unterstrich im Anschluss an die Dreierrunde die Aussagen von Premierminister Bettel und sprach in unerwartet moderaten Tönen von „konstruktiven Gesprächen mit gutem Esprit“.

Rechnung In der Vergangenheit sah das Erfolgsmodell der Tripartite wie folgt aus: Die Gewerkschaften

Den Gewerkschaften war natürlich insgeheim bewusst, dass die Tripartite eine Mogelpackung war

forderten, die Arbeitgeber blockierten. Dann blickten alle zur Regierung, und der Staatsminister stellte einen Scheck aus. In der aktuellen Krise hat sich diese Politik ganz ohne Dreierrunde ergeben: Der Staat springt für die schwächelnde Konjunktur ein, pumpt Milliarden Euro in die Wirtschaft. Die Kurzarbeit soll die Unternehmen entlasten und eine Explosion der Arbeitslosenzahl verhindern.

Über das Eingreifen des starken Staats herrscht derzeit Konsens bei den Sozialpartnern, allerdings nicht über die nächsten Schritte. Denn die Gretchenfrage lautet in beiden Lagern seit Wochen: Wer soll am Ende für den hohen Schuldenberg aufkommen? Handelskammerpräsident Luc Frieden, dessen Austeritätsplan 2011 als CSV-Finanzminister unter anderem am Druck der Gewerkschaften in einer Tripartite scheiterte, wurde in den vergangenen Wochen nicht müde, zu betonen, dass Luxemburg am Ende der Krise zurück zur schwarzen Null müsse, zu einer disziplinierten Finanzpolitik ohne

weitere Staatsverschuldung. „Es gibt kein Geld, das vom Himmel fällt“, so Frieden gegenüber dem *Land*. Schulden müssten zurückgezahlt werden. Und er wolle unbedingt verhindern, dass das zulasten von Unternehmern und Finanzplatz geht. Genau deshalb wollen die Arbeitgeber tunlichst vermeiden, dass die Fiskal- und Haushaltspolitik in der Tripartite mit den Gewerkschaften besprochen wird. Sie verweisen vielmehr auf das Parlament: „Haushaltsdebatten gehören in die Chamber“, so Frieden. Dort – so glauben die Arbeitgeber jedenfalls – ist es leichter, ihre Steueragenda durch gezielte Lobbyarbeit durchzusetzen.

Und die Regierung? Laut *Land*-Informationen hat Staatsminister Bettel bereits am vergangenen Freitag die Gewerkschaften in die Schranken verwiesen und eine breite politische Debatte in der Tripartite abgelehnt. Auch Vizepremier Kersch sagte bei der Pressekonferenz am Donnerstag, dass Gesetze im Parlament verabschiedet werden und nicht von Gewerkschaften oder den Arbeitgeberverbänden in einer Tripartite. Er ließ durchblicken, dass er Haushaltsdiskussionen in Dreiergremien für nicht sinnvoll hält, da sie zu keinem Ergebnis führen. Das hatte fast schon den *Sound* eines Luc Frieden. Aber weder Kersch noch Bettel wollen sich aktuell festnageln lassen. Prognosen über die Zukunft nennt Bettel „Kaffeesatzleserei“, Diskussionen über Steuerreformen halten beide ohne „Kassensturz“ für verfrüht. Steuererhöhungen schließen beide vorerst aus – es gilt das Primat der Gegenwart, eine Politik, die auf Sicht fährt.

Laut Stateg-Chiefökonom Serge Allegrezza stellt sich die Frage aktuell noch nicht. „Die Zinslage ist auf absehbare Zeit so günstig, dass der Staat noch lange Zeit Schulden machen kann.“ Und die Stabilitätskriterien der Europäischen Union seien so lange ausgesetzt, wie die Staaten sich in einer Rezession befinden. Trotzdem ist sich Allegrezza sicher: Die Verteilungskämpfe werden kommen.



Nora Back und Xavier Bettel in Senningen

Der große Ansturm auf die Sozialämter ist bislang ausgeblieben. Trotzdem wird die Corona-Pandemie – und sie hat es schon – die Armut im Land drastisch ansteigen lassen

Ines Kurschat

Es ist ruhig im *Caritas Buttek* in der Rue Welter in der Stadt Luxemburg. Wo sich an anderen Tagen Schlangen maskierter Menschen vor den Türen drängen, ist es heute nur eine Hand voll. Ein Mann in grauer Arbeitshose und grünem T-Shirt wickelt sich einen schwarzen Schal um sein Gesicht, bevor er und sein maskierter Kollege das kleine Ladenlokal mit den hellen Regalen betreten. Sie kaufen dort regelmäßig ein: „Hauptsächlich Grundnahrungsmittel wie Reis, Nudeln, Zucker oder Milch“, wird er später erzählen, nachdem er an der Kasse bezahlt und sein Kollege die Einkäufe in einer großen Tüte verstaute hat. Sie tragen sie zu zweit, jeder an einem Henkel, so schwer ist sie beladen, und verlassen den Laden in Richtung Rue Adolphe Fischer.

„Ja, es herrscht reger Betrieb“, bestätigt Nadine Conrardy. Die Leiterin der Abteilung Soziale Hilfen des Roten Kreuzes verfügt noch über keine präzisen Zahlen zu Verkauf, Umsatz und Kundschaft; die Soforthilfe für Menschen in Not hatte in den vergangenen Wochen absoluten Vorrang. „Wir haben die üblichen Stammkunden. Aber auch Kunden, die wir bislang nie bei uns gesehen haben“, sagt sie. Ausländische Studierende beispielsweise, die ihren Job verloren hatten und deshalb knapp bei Kasse waren. „Andere kamen zu uns, weil der Sozialladen in ihrer Region geschlossen hatte.“

Gutscheinsystem Mehrere Supermärkte, den *Cent Butteker* in Pétingen und Bettemburg im Süden des Landes, Beggen in der Hauptstadt, fehlte während der Coronakrise schlichtweg das Personal, um helfen zu können: Weil das Gros der Mitarbeiter/innen von Rentner/innen gestellt wird, die nach dem aktiven Berufsleben der Gesellschaft Gutes tun wollen, fielen sie als Risikogruppe für den Ladiendienst aus; die Gefahr sich anzustecken war zu groß. Die *Cent Butteker* blieben bis in den Monat Juni geschlossen und kehren allmählich zur Normalität zurück.

„Wir brauchten in Bettemburg dringend eine Lösung und sind deshalb auf das Gutschein-System umgestiegen“, sagt Danièle Molling-Spennner, Präsidentin des Bettemburger Sozialamts, und sie erklärt das System: „Menschen bekamen von uns Lebensmittelgutscheine, die sie während der Krise im Cactus einlösen konnten, mit dem wir übrigens sehr gut zusammengearbeitet haben.“

Der Luxemburger Traditions-Supermarkt engagierte sich seit seiner Gründung sozial und hat in der Krisenzeit das Gutscheinsystem ausgebaut: So konnten Gemeindemitarbeiter wie Privatpersonen per Bon das Lebensnotwendige einkaufen. „Wichtig schien uns, das Bargeldproblem zu lösen. Damit zum Beispiel Sozialdienste nicht zunächst zu einer Privatperson heim mussten, um Bargeld zu holen, sondern die Gutscheine direkt bei uns einlösen konnten“, erzählt Nadine Loes vom Cactus-Kundendienst.

200 oder 300 Euro mehr im Monat ist oft der Betrag, der entscheidet, ob eine Familie im herkömmlichen Supermarkt einkaufen kann oder zum preiswerteren Sozialladen wechselt

Die Sozialämter waren die ersten, die die sozioökonomischen Auswirkungen des Coronavirus auf die Verbraucher/innen zu sehen bekamen. „Es sind diejenigen, die sowieso schon am Existenzminimum leben, die diese Pandemie besonders hart trifft“, beschreibt Molling die Besucherschaft des Amtes: „Also alleinerziehende Mütter und Väter und ihre Kinder, Arbeitslose, Großfamilien, Flüchtlinge.“

Mehr Kinderarmut? Menschen, die wegen dem Virus plötzlich den Job verloren oder nur stundenweise arbeiten konnten, Familien, die den coronabedingten Lohnausfall nicht aus eigener Kraft auffangen konnten. Unicef und Save the children hatten schon Ende Mai davor gewarnt, dass die Pandemie vielen Familien die Lebensgrundlage nehme. Sie befürchten für die kommenden Monate einen massiven Anstieg der Kinderarmut.

Und die Alleinerziehenden. „Fallen in dieser schwierigen Zeit zusätzlich Unterhaltszahlungen aus, ist das für viele direkt eine Katastrophe“, sagt Ginette Jones, Mitglied der Entente des Offices sociaux, dem Dachverband der Sozialämter. Bisher hat der Fonds de solidarité allerdings „keine Auffälligkeiten“ registriert, dass Väter coronabedingt verstärkt Zahlungen gekürzt oder eingestellt haben. „Ich gehe davon aus, dass die meisten, die sonst bezahlt haben, es auch während der Krise getan haben“, sagt Patrick Bissener, Verwalter des Fonds de solidarité. Allerdings: Die Zahlungsmoral ist oft nicht beispielhaft. Der Fonds springt bei säumigen Vätern (Müttern) ein und übernimmt dessen Part, sofern kein ausreichendes Einkommen da ist. „Zahlt ein unterhaltspflichtiger Part-

ner seinen Anteil nicht, muss die berechnete Seite das Geld zunächst reklamieren“, betont Bissener. Unterhalt ist pfändbar, kommt eine Person ihrer Pflicht dauerhaft nicht nach. Darüber entscheiden Gerichte. Auch die Justiz hatte während des *Lockdown* auf Notbetrieb umgeschaltet. Ob im März, April, Mai mehr Anträge auf Pfändungen eingegangen sind, konnte die Justiz-Pressestelle dem *Land* nicht abschließend sagen. Pfändungen würden oft erst „viele Monate später, wenn nicht Jahre“ nach Zahlungsausfall veranlassen. Es sei aber „nicht ausgeschlossen“, dass bis Jahresende coronabedingte Anträge auf Pfändungen wegen nicht geleistetem Unterhalt hereinkämen, so die Pressestelle, die ihre Recherche aus Zeitgründen auf Friedensgericht der Hauptstadt beschränkte.

300 Euro mehr oder weniger im Portemonnaie im Monat sind jedoch oft genau der Betrag, der den Unterschied macht, ob sich eine Mutter den Einkauf im herkömmlichen Supermarkt leisten kann oder ob sie unter die Armutsgrenze rutscht und auf zusätzliche soziale Hilfen angewiesen ist. „Wir haben Kundinnen, die versuchen preisgünstiger einzukaufen, um mit dem ersparten Geld beispielsweise die Miete bezahlen zu können“, hat Nadine Conrardy vom Roten Kreuz beobachtet.

Ansturm blieb aus. Bislang Die sozialen Auswirkungen der Covid-Krise sind noch nicht alle zu überblicken, aber die Anfragen, die die Sozialämter der Gemeinden während des *Lockdown* und danach erreichen und die sie bearbeiten, unterscheiden sich nicht wesentlich von der Zeit vor Covid: „Es sind Menschen, die die Miete nicht bezahlen können oder die Kautions, wenn sie umziehen wollen“, sagt René Zuang, Verwaltungsratspräsident des Düdelinger Sozialamts. Wie viele seiner Kolleg/innen im Land hat das Sozialamt der Gemeinde versucht, trotz *Lockdown* und *Homeoffice* die größte Not abzufedern. „Menschen, die in Zeitarbeitsverhältnissen sind und während des *Lockdown* arbeitslos wurden, sind besonders gefährdet, in Armut zu rutschen“, sagt er. Sie haben keinen Anspruch auf Sozialhilfe, der sogenannte „Revenu d'inclusion sociale“.

Die Entente des Offices sociaux ist derzeit dabei, einen Überblick über die Folgen der Krise zu erstellen und hat vor zwei Wochen getroffen, Erfahrungsberichte zu sammeln und auszuwerten. „Die Notfälle, die die Sozialarbeiter während des *Lockdown* beschäftigt haben, sind medizinischer Natur, betreffen aber auch Existenzprobleme wie den Lebensmitteleinkauf oder die Miete“, erklärt Jean-Paul Reuter, Psychologe und Präsident der Entente. „Wir haben versucht, schnell und unbürokratisch Hilfe zu leisten.“

Um auch während des *Lockdown* erreichbar zusein, hatten sich die Sozialämter umorganisiert. Klienten in den Büros zu empfangen, war wegen der sanitären Auflagen nicht erlaubt. „Die Umstellung auf

Télétravail und Rufbereitschaft klappte erstaunlich gut“, lobt Reuter. Die Devise in den meisten Gemeinden sei gewesen, so flexibel wie möglich zu helfen. „Der erwartete Ansturm ist ausgeblieben. Das von uns befürchtete Schreckensszenario hat sich nicht bewahrheitet“, sagt er erleichtert. „Viel leicht haben sich die Leute nicht getraut oder sie haben zunächst ihre Ersparnisse aufgebraucht – bis es nicht mehr ging“, versucht er eine Erklärung. Der medizinische Notdienst Médecins du monde für Patienten ohne Krankenversicherung beobachtete zu Beginn der Ausgangsbeschränkungen ein ähnliches Phänomen: Obwohl sein medizinisches Team kurzfristig auf Notversorgung umgestellt hatte, kamen viele Patient/innen trotzdem nicht. „Wir haben spürbar weniger Patienten, obwohl viele von ihnen chronisch krank sind“, hatte der Arzt Bernard Thill dem *Land* im April berichtet. Wahrscheinlich war die Angst, sich anzustecken, zu groß.

Noch etwas könnte den ausgebliebenen Ansturm erklären: Experten warnen, die wirtschaftlichen Folgen träten verspätet ein, das Schlimmste stehe noch bevor – wenn die Krisenmaßnahmen auslaufen und die Menschen sich ohne Soforthilfen wiederfinden. So hat die Regierung veranlasst, dass Mieter, die ihre Miete nicht zahlen können, nicht vor die Tür gesetzt werden können. Die Erhöhung des Mietzuschusses wurde vorgezogen; allerdings machen viele potenziell Berechtigte davon keinen Gebrauch – bisher jedenfalls nicht. Für die Sozialämter bedeutet dies, dass sie wahrscheinlich eine Bugwelle potenzieller Härtefälle vor sich herschieben, die mit Verspätung, im Herbst oder Winter, über sie hereinbrechen könnte.

Zweite Armutswelle? „Noch gibt es die Kurzarbeit, es gibt einen coronabedingten Kündigungsstopp und Notkredite. Aber wenn diese Krisenmaßnahmen auslaufen, wird das sicher die Not vieler verschärfen. Die Betroffenen sehen wir dann in den Sozialämtern“, ist Ginette Jones überzeugt. Die Sozialassistentin fürchtet, der eigentliche Aufprall komme für viele erst. Sie mahnt deshalb, genau hinzugucken: „Wir müssen mit den Verwaltungen analysieren, was funktioniert hat und wie wir verhindern, dass mit fortschreitender Normalität Menschen in Not geraten, die zuvor einigermaßen abgesichert waren.“

Jones spricht sich dafür aus, die Sozialarbeit in den Mittelpunkt der Covid-Hilfen zu stellen, um die sozialen Folgen der Krise abzufedern: „Wir dürfen Menschen, die in Not geraten sind, nicht rein aus der Perspektive der Verwaltungen betrachten, sondern müssen ihre Lebensrealitäten verstehen.“ Ihre größte Sorge: Durch das Auslaufen von befristeten Beschäftigungsmaßnahmen und ein rigides Beharren auf Vorschriften könnten Ämter die Armut nach Corona geradezu befeuern. „Wir dürfen die Leute nicht durch eine rigide, rein administrative Lesart prekarisieren.“ Um das zu verhindern, seien eine

gute Vernetzung und viel Kommunikation zwischen allen Akteuren, den Sozialämtern, den Gemeinden, den Verwaltungen und den Ministerien gefordert. „Die Entente steht im Dialog. Bisher haben wir gut zusammengearbeitet und schnelle und flexibel Hilfe geleistet. Diese Reaktionsfähigkeit müssen wir uns erhalten“, mahnt Jones.

Durchgerutscht Trotzdem sind Menschen durch das Netz gefallen, räumt Nadine Conrardy vom Roten Kreuz ein: „Frauen in der Prostitution, Obdachlose und Flüchtlinge haben wir sicher nicht alle erreicht.“ Um gezielter helfen, bräuchten Sozialämter einen genauen Einblick in die Lücken im System, in die Hintergründe von Betroffenen. „Diese Analysen haben wir nicht“, bedauert Danièle Molling aus Bettemburg. Eine leistungsfähigere Sozialstatistik fordern Sozialarbeiter schon länger: „Bisher ist da aber nicht viel geschehen, auch wenn die Informatik besser geworden ist, nutzen wir sie nicht.“ Es wäre gut, „wenn ein Wille da wäre, eine einheitliche Sozialstatistik auf Gemeindeebene einzuführen“, appelliert die Sozialamtsvorsitzende an die politischen Verantwortlichen in den Gemeinden und den Ministerien.

Ob dieser Wille da ist, einen detaillierten Überblick über die sozialen Folgen des Coronavirus bedingten Wirtschaftseinbruch zu gewinnen, ist nicht so sicher: Auf eine Anfrage des Cid-Fraen an Gender an den Premier, die die Piratenpartei aufgegriffen hatte, nämlich detaillierte Covid-Sozialdaten zu sammeln und auszuwerten, antwortete Xavier Bettel lapidar: „Aufgrund der großen Diversität und Menge der gefragten Daten“, der vielen betroffenen Akteure sowie der Reichweite der Fragen gehe die Anfrage „weit über den Rahmen des Gesetzes zur transparenten und offenen Verwaltung hinaus“ ... und könne daher nicht positiv beantwortet werden.

Bleibt noch die Frage, wer das alles bezahlen soll. Denn auch wenn Gemeinden, Gesundheitskasse, Fonds de solidarité heute unbürokratisch und schnell Hilfe leisten und ein unbegrenzter Kredit ihnen dies erlaubt – irgendwann kommt der Tag des Kassensturzes. Dann werden die gesellschaftlichen Folgekosten durch die Coronakrise erst im vollen Ausmaß deutlich. Soeben veröffentlichte die Europäische Kommission ihre Wirtschaftsprognose für den Sommer: Demnach fallen die wirtschaftlichen Folgen der Ausgangsbeschränkungen schwerwiegender aus als erwartet. Die EU-Wirtschaft insgesamt dürfte 2020 um 8,3 Prozent schrumpfen und 2021 um 5,8 Prozent wachsen. Der für 2020 prognostizierte Abschwung könnte also deutlich ausgeprägter sein als noch im Frühjahr vorhergesehen: Damals lagen die Prognosen bei minus 7,4 Prozent für die EU insgesamt. Gleiches gilt für die Erholung im kommenden Jahr, die der Sommerprognose zufolge schwächer ausfallen dürfte als im Frühjahr angenommen. Laune auf Sommer macht das nicht.



Hilfen zur Lebensmittel-Grundversorgung waren während des *Lockdown* besonders gefragt, ohne aber Rekordhöhen zu erreichen. Trotzdem geben Sozialämter und Wohlfahrtsorganisationen keine Entwarnung

Deutsche EU-Ratspräsidentschaft

In einer außergewöhnlichen Lage



Es ist der zweite Ratsvorsitz für die deutsche Kanzlerin Angela Merkel (links vorne im Bild)

Martin Theobald, Berlin

Man nimmt einen Papierstreifen und formt daraus einen Kreis, wobei der Streifen um 180 Grad verdreht wird. Dann werden Anfang und Ende des Streifens zusammengefügt, sodass aus dem Kreis eine organisch anmutende Figur wird, eine liegende „8“, dem mathematischen Zeichen für die Unendlichkeit. Führt man mit dem Finger entlang des Bandes und merkt, dass das Innen zum Außen wird – eine kompakte topologische Mannigfaltigkeit, oder ein Möbiusband, das zum Symbol des deutschen Vorsitzes im Rat der Europäischen Union, der am vorvergangenen Mittwoch turnusgemäß für ein halbes Jahr begann.

Es ist der zweite Ratsvorsitz für Bundeskanzlerin Angela Merkel. Im Frühjahr 2007 war sie bereits in dieser Position und kümmerte sich damals in erster Linie um den politischen Prozess zum Europäischen Verfassungsvertrag, den Vertrag von Lissabon, der seinerzeit von Frankreich und den Niederlanden durch Volksabstimmungen abgelehnt worden war. Daran erinnert sich heute kaum noch jemand, denn es folgte die Bankenkrise, die Finanzkrise, die Eurokrise, die Flüchtlingskrise, die Brexitkrise und nun die Coronakrise. Es scheint, als lebe der Kontinent seit dieser Zeit in einem Dauerkrisenmodus.

Die Erwartungen der Europäischen Union an Deutschland sind daher dieser Tage hoch. Und nach dem Willen der Kanzlerin sollen bereits auf einem Sondergipfel Ende kommender Woche, die strittigsten Punkte bei den beiden Großprojekten der EU geklärt werden: Das ist zum einen der Haushalt der Staatengemeinschaft, zum anderen der Post-Corona-Aufbauplan und mehr noch: dessen genaue Finanzierung. Um hier zügig zum Ziel zu kommen, will sich Merkel intensiv mit der EU-Kommissionspräsidentin Ursula von der Leyen und dem EU-Ratspräsidenten Charles Michel, dem eigentlichen Organisator der Verhandlungen, abstimmen. Auch das EU-Parlament, das in Sachen Haushalt auch ein gewichtiges Wörtchen mitzureden hat, möchte sie in ihre Arbeit einbeziehen und dort für eine zügige Entscheidung werben.

Deshalb eilte Merkel am Mittwoch nach Brüssel, um dort ihre Pläne für die nächsten sechs Monate vorzustellen. Merkel benannte dabei konkrete Ziele. Vorweg: Der Erhalt der Grundrechte wie Redefreiheit, Gleichberechtigung und religiöse Vielfalt. „Die Grundrechte, das ist das erste, was mir in der Ratspräsidentschaft am Herzen liegt“, so Merkel vor Abgeordneten des EU-Parlaments. Sie seien das Fundament, auf dem Europa ruhe und das „wertvollste Gut, das wir in Europa haben“. Gerade vor dem Hintergrund der Corona-Pandemie habe man gesehen, welch hoher Preis mit den teilweise Einschränkungen der Grundrechte verbunden sei. Ihr selbst sei die Entscheidung dazu unendlich schwergefallen. Die Grundrechte dürften nur „mit sehr gewichtigen Gründen und nur sehr kurzfristig“ eingeschränkt werden. Die Bundeskanzlerin betonte dabei auch: „Eine Pandemie darf nie der Vorwand sein, um demokratische Prinzipien auszu-

Der enge Draht zwischen Brüssel und Berlin kann nützlich sein, denn klare Ansagen und enge Absprachen sind in diesen Tagen dringend angebracht

hebeln.“ Damit spielte sie deutlich auf die Situation in einigen osteuropäischen Mitgliedstaaten an. Dass Europa schon viele Krisen überstanden habe, liege auch dran, weil sich alle am Ende bewusst gewesen seien, was unverzichtbar sei: „die Grundrechte und der Zusammenhalt“.

Damit steht die deutsche Ratspräsidentschaft ganz im Zeichen der aktuellen Corona-Pandemie. „Die Lage ist außergewöhnlich, ja einmalig in der Geschichte der Europäischen Union.“ Mit Blick auf die wirtschaftlichen Folgen der Krise mahnte sie eine Einigung bei den Finanzfragen noch im Sommer an: „Wir dürfen keine Zeit verlieren, darunter würden nur die Schwächsten leiden.“ Sie räumte zugleich ein, dass eine Einigung viel Kompromissbereitschaft von allen Seiten erfordern würde. Die soziale Dimension sei für den Zusammenhalt in Europa ebenso wichtig wie die wirtschaftliche. Hilfen für besonders von der Krise betroffene Regionen seien daher in aller Interesse. Aber es gelte auch zu beachten, dass „die wirtschaftlich Starken nicht über Gebühr“ belastet würden. Mehrfach richtete die Bundeskanzlerin den Appell an die Mitgliedstaaten, stärker zusammenzuhalten. „Ich bin überzeugt, dass jeder zur Solidarität bereit ist. Deutschland ist das“, sagte sie.

Die 27 EU-Staats- und Regierungschefs wollen am 17. Juli in Brüssel versuchen, einen Einigung auf das rund 1,7 Billionen Euro umfassende Finanzpaket bis 2027 zu erreichen. Darin enthalten sein soll auch der Wiederaufbaufonds zur Überwindung der Wirtschaftskrise infolge der Corona-Pandemie.

Weitere Themen, auf die Deutschland während der EU-Ratspräsidentschaft einen Augenmerk legen wolle, sind nach Merkels Worten unter anderem der Fortschritt bei der Digitalisierung sowie der Klimaschutz. „Mir ist wichtig, dass wir die europäische Klima-Neutralität bis 2050 festschreiben“, sagte die Kanzlerin. Sie sei überzeugt, dass eine globale Lösung des Klimawandels nur

möglich sei, wenn Europa eine Führungsrolle hierbei übernehme.

Spontanen Applaus der EU-Parlamentarier gab es für Merkels Ankündigung, sich verstärkt dem Kampf gegen den Populismus zu widmen: „Dem faktenleugnenden Populismus werden wir seine Grenzen aufgezeigt“, versprach die Bundeskanzlerin. Mit Lüge und Desinformation lasse sich die Pandemie nicht bekämpfen, so wenig wie mit Hass und Hetze, betonte Merkel, ohne genauer auszuführen, auf wen sich ihre Aussagen beziehen.

Unterstützung bekommt Merkel von Ursula von der Leyen, denn auch sie drückt kräftig aufs Tempo: Eine „rasche und ehrgeizige Einigung“ über das Corona-Konjunkturpaket – im Fachjargon „Recovery-Plan“ oder „NextGenerationEU“ genannt – habe jetzt absoluten Vorrang, erklärte die Kommissionspräsidentin. „Mit jedem Tag, den wir verlieren“, warnte von der Leyen bei einer gemeinsamen Pressekonferenz mit Paolo Gentiloni, EU-Wirtschaftskommissar aus Italien, werde man sehen, „wie Menschen ihre Jobs verlieren und Unternehmen pleitegehen“. Der enge Draht zwischen Brüssel und Berlin kann nützlich sein, denn klare Ansagen, enge Absprachen und Detailgenauigkeit sind bei den Verhandlungen

und Gesprächen in diesen Tagen dringend angebracht. Doch allzu viel Harmonie oder gar eine Dominanz des deutschen Doppels könnten auch hinderlich sein.

Streit herrscht unter den Mitgliedstaaten nach wie vor über eine ganze Reihe heikler Fragen. Vor allem darüber, ob die Finanzhilfen für Corona-geschädigte Branchen und Regionen mehrheitlich als Zuschuss oder in Form von Krediten fließen sollten. Oder, nach welchen Kriterien und unter welchen Bedingungen die Gelder schließlich ausbezahlt werden. Insbesondere die sogenannten Sparsamen Vier, angeführt von den Niederlanden und Österreich, hegen gegen die großzügigen Konzepte Deutschlands, Frankreichs und der EU-Kommission erhebliche Bedenken.

Dass der erhoffte Durchbruch gelingt, ist nach Einschätzungen von Beobachtern alles andere als sicher. Laut der Kommissionspräsidentin von der Leyen braucht es dafür nun „starke politische Führung“. Deutschland meint es ernst und hat weitere 150 Beamtinnen und Beamte zur Verstärkung des deutschen EU-Teams nach Brüssel entsandt. Insgesamt 260 Mitarbeitende sollen im kommenden Monate die deutsche Ratspräsidentschaft erfolgreich bewerkstelligen.



.....

22,7

ticker

.....

Un résident soupçonné de blanchiment aux États-Unis

Le *Wall Street Journal* met ce jeudi le doigt sur un duo d'affaires, dont un membre réside au Luxembourg et opère sur la scène locale du *e-payment*, qui a été arrêté aux États-Unis en mars et qui pourrait avoir blanchi de l'argent via Wirecard, l'intermédiaire de paiement en perdition. La police américaine a passé les menottes à Monsieur W. le 9 mars lors de son escale à Los Angeles, alors qu'il se rendait à San Jose, Costa Rica. Il est soupçonné, tout comme son camarade Monsieur A., d'avoir mis en place un système de transactions qui contourne les réglementations fiscales et anti blanchiment de l'Oncle Sam. Les paiements, d'une valeur totale de cent millions de dollars, étaient opérés entre le *e-dealer* de cannabis Eaze technologies (achat en ligne et livraison à domicile, en Californie et Oregon) et ses clients via un intermédiaire dont l'acte d'accusation n'indique pas le nom, mais qui pourrait être la plateforme Wirecard selon le média new-yorkais. Pour rappel, le groupe allemand a fait aveu de faillite après que des manipulations comptables ont été dévoilées, notamment par le *Financial Times*. Deux milliards d'euros manqueraient dans les comptes de Wirecard selon sa direction.

Pour ce qui concerne Monsieur W, 38 ans, l'accusation croit savoir qu'il a, de 2016 à 2019, dévié les paiements des clients à destination de la plateforme de vente de cannabis vers des marchands en ligne bidons, « non-marijuana businesses », sous formes de transactions pour de la nourriture pour chiens, des produits cosmétiques ou du thé vert. La justice américaine croit ainsi savoir qu'il est passé par des intermédiaires de paiement pour canaliser les flux financiers. L'intéressé se dit innocent, lit-on dans la presse. Les documents procéduraux publiés par la justice américaine (d'une transparence exemplaire) informent que Monsieur W. est détenu depuis le mois de mars dans la prison de Santa Ana en Californie. Sur son profil *LinkedIn*, l'on apprend qu'il a dirigé (jusqu'en décembre 2015) iPay international, un service de monnaie électronique luxembourgeoise (réglementé par la CSSF). Le *Wort* écrivait en août 2016 que le prestataire avait permis,

par la fourniture de terminaux de paiements à un millier de commerçants grecs, de contourner le contrôle des capitaux en vigueur alors dans la République hellénique. iPay International ne figure plus sur la liste des établissements de monnaie électronique surveillés par la CSSF. pso

Des associés de Leyne devant la justice suisse

Deux anciens partenaires d'affaires du défunt financier Thierry Leyne comparaissent la semaine prochaine en appel après avoir été condamnés en 2019 pour gestion déloyale, faux et infraction à la loi sur la surveillance des marchés financiers, révèle cette semaine média d'enquête judiciaire suisse *gothamcity.ch*. Gérard Follonier et Philippe Hervé ont écopé en première instance de 20 et 12 mois de prison avec sursis pour avoir maquillé les comptes de Firstcaution SA. Le jugement du 16 avril 2016 relève que la société de cautionnement suisse avait servi de distributeur d'argent frais à Thierry Leyne pour financer ses autres investissements, dont la société Assya Capital, présente à Luxembourg, cousine de LSK, groupe fondé avec l'ancien directeur du FMI Dominique Strauss-Kahn. Firstcaution consistait en quelque sorte le premier maillon d'une cascade de sociétés garantes les unes des autres, mais derrière lesquelles il y avait peu de substance et surtout la nécessité de financer le train de vie de Thierry Leyne, qui a fini par se défendre à Tel Aviv en 2014. Ses associés en Suisse, « sous l'emprise de Thierry Leyne », avaient été contraints de créer des faux et de maquiller les comptes pour cacher les garanties bancaires signées au nom de leur société pour financer des emprunts levés par le financier défunt. pso

Kneip, premier de cordée

La société de traitement d'informations pour fonds d'investissement Kneip annonce cette semaine un plan social. La « première Fintech » luxembourgeoise, comme certains l'appellent, se sépare de 70 personnes. « We've made the difficult decision to make some people redundant and have recently reached an agreement with our staff delegation », informe le CEO Neil Ward dans un communiqué. La société

fondée en 1993 par Bob Kneip (par ailleurs administrateur de la maison d'édition du *Land*) a réalisé une perte de plus de cinq millions d'euros en 2019. Elle était presque à l'équilibre l'année précédente. Salaires et charges sociales pèsent 22 millions d'euros pour un chiffre d'affaires (en hausse) de 45. 271 personnes figurent sur le *payroll*, qui inclut les filiales à l'international (notamment Singapour et Londres). Le syndicat des banques Aleba, sollicité par la délégation pour négocier le plan social, prend acte dans un communiqué de la décision de l'entreprise se supprimer 70 emplois sur 200 au Luxembourg soit 35 pour cent pour raison économique, « dans un contexte d'*outsourcing* et de *cost cutting* ». Le président de l'Aleba, Roberto Mendolia, relève que son syndicat a négocié 342 suppressions de postes ces douze derniers mois alors que la place financière « se porte bien », mais il s'inquiète surtout d'autres plans sociaux à venir. « On entend que des entreprises envisagent de travailler autrement, avec une diminution de leur revenus, réfléchissent à sabrer les coûts ». Du côté du patronat, un observateur souligne que le plan social chez Kneip procède de l'évolution naturelle de la digitalisation. Les entreprises recrutent des informaticiens pour développer des programmes qui automatisent des tâches effectuées par des personnes dans une logique de maximisation de la productivité. Tout ce petit monde doit s'en aller à terme. Une raison d'espérer pour ces personnes, précise notre commentateur : toutes les entreprises ne sont pas au même stade de la digitalisation et donc, les transfuges de l'une peuvent en rejoindre une autre. pso

Les banquiers d'ICBC condamnés



La justice espagnole a sanctionné en fin de semaine passée quatre anciens employés de la banque chinoise ICBC à Madrid, succursale de l'entité luxem-

bourgeoise. Ils sont condamnés à des peines de trois à cinq mois de prison et intimidés de payer 22,7 millions d'euros. L'AFP cite la Cour espagnole : Les employés de la banque, dont Liu Gang, alors qu'il était directeur général du groupe en Europe (basé à Luxembourg, photo : Patrick Galbats), ont méprisé les règles antiblanchiment et accepté les dépôts en liquide « avec entêtement ». L'agence *Reuters*, qui avait suivi le dossier depuis le début de la procédure judiciaire, explique que la banque a été utilisée par des réseaux mafieux pour transférer de l'argent sale de l'Espagne vers la Chine via des dizaines de comptes, parfois à l'insu de leurs titulaires. Selon les autorités espagnoles, le réseau aurait transféré 1,2 milliard d'euros vers l'Empire du Milieu entre 2009 et 2012. Ces communautés d'affaires vendaient des importations chinoises en Espagne sans payer les taxes associées, notamment la TVA, et transféraient les recettes en trafiquant les documents détaillant l'origine des fonds envoyés dans l'Empire du milieu. Les autorités ont prouvé que la direction d'ICBC les a aidés dans ce sens, par exemple en fermant les yeux sur des documents falsifiés pour attester de l'origine de l'argent, écrit *Reuters*. L'une des chevilles ouvrières de cette mécanique bien huilée, Liu Gang, directeur général et administrateur d'ICBC Europe à Luxembourg, a été arrêté en 2016 alors qu'il se rendait à Madrid, détaille l'agence d'informations. La banque ICBC a, selon le *Wort*, été condamnée en mars 2017 à une amende record (en date, car son montant a été dépassé quelques mois plus tard par Edmond de Rothschild) de 3,8 millions d'euros. La CSSF, à l'origine de cette sanction financière, n'a jamais communiqué le nom de l'entité condamnée, pour partie propriété de l'État chinois. La partie de la loi sur le secteur financier relative aux sanctions laisse en effet une marge d'interprétation. Son article 63-3 permet à des banques d'échapper à une publication lorsque celle-ci lui « causerait, pour autant que l'on puisse le déterminer, un préjudice disproportionné » (*Land*, 8.11.2019). Le directeur général de la banque n'a, lui, quitté officiellement ses fonctions qu'en janvier 2018 selon la documentation disponible au registre du commerce. Aucune poursuite n'a été ouverte au Grand-Duché, car les faits se sont déroulés en Espagne. pso

Name and shame (or not)



Dimanche soir sur le réseau social *LinkedIn* et devant l'augmentation substantielle du nombre de cas positifs de Covid-19 liée à des fêtes où les gestes barrières sont moins respectés selon le gouvernement, le directeur général de la Commission de surveillance du secteur financier Claude Marx (photo : Patrick Galbats) a suggéré que soient publiés les noms des personnes qui, ne respectant pas les recommandations (« advice ») et « en les exposant à une deuxième vague d'infections », mettent en danger les autres (ainsi que le système de santé, l'économie et tout le système financier en cas de second *shutdown*), se référant au principe du « name and shame » qui a fait ses preuves dans le secteur financier. Le commentaire a suscité plus de 400 likes sur le réseau professionnel, parfois des remarques constructives, comme la nécessité de juger les personnes incriminées avant de les exposer (ce à quoi le régulateur répond « I agree »). Sur Twitter où la contestation s'est révélée plus acerbe, Claude Marx a supprimé son tweet, puis son profil public. L'intéressé n'a pas répondu à notre demande d'explication. pso

Loopholes no more. Unless...

Le Luxembourg a un taux d'imposition effectif de 22,7 pour cent, soit deux petits pour cent de moins que le taux statutaire, constate l'OCDE dans un rapport publié mercredi. Les données rassemblent les taux d'imposition de 4 000 entreprises multinationales

(MNEs) dont les sièges sont installés dans 26 juridictions et les revenus (de 2017) générés dans une centaine. Ces informations ont été obtenues via un *reporting* pays par pays inséré au plan Beps de l'organisation parisienne. Sa finalité consiste à mesurer les vides juridiques et les incohérences entre les différents cadres légaux, mais aussi à mesurer l'efficacité du plan contre l'érosion de la base fiscale des entreprises. Dans les 93 juridictions, les impôts sur les grandes sociétés comptent en moyenne pour 14,6 pour cent des recettes fiscales totales (contre 12,1 pour cent en 2000), de 9,3 pour cent dans les pays riches et quinze pour cent au Grand-Duché (en milieu de classement). Sont considérés les revenus avant impôt, l'impôt sur le revenu réellement payé, le taux d'imposition sur le revenu accumulé, les profits des filiales, le nombre d'employés, les actifs tangibles et le genre d'activités. Les limites méthodologiques sont elles nombreuses, admet l'OCDE. La structure de détention, l'inclusion fortuite d'entités exemptes d'impôts, les actifs immatériels comme la propriété intellectuelle, mais aussi les intérêts intragroupes ne sont pas considérés. Des niches ignorées... de quoi douter du faible écart entre taux effectif et taux statutaire, au Luxembourg comme ailleurs.pso

Histoire en écriture

Pierre Sorlut

Verre ballon L'avion a quitté le Findel voilà une heure. L'appareil achève sa descente vers le Sud en parallèle à l'océan Atlantique, à quelques dizaines de kilomètres sur la droite. De ce côté par le hublot, le regard baigne les eaux kaki de la Dordogne puis on distingue mieux encore celles, plus agitées, de la Garonne autour de laquelle s'étend Bordeaux. Laéronef, orange et blanc ou paré des couleurs du Luxembourg, enroule sa trajectoire, croise le fleuve en son arc lunaire et ralentit dans un vrombissement au-dessus des quais et de leurs innombrables bâtisses XVIII^e. L'on frôle la flèche de la Basilique Saint-Michel, la plus haute du Midi puis, avant de crisser les roues sur la piste de Mérignac, apparaît le stade Chaban-Delmas et son architecture art-déco où jouait l'équipe de football des Girondins (l'équipe de rugby locale y réside depuis 2015).

C'est ici, dans le stade érigé pour la coupe du monde 1938, à la limite du centre-ville, qu'un Luxembourgeois, Camille Libar, a hissé le club de Bordeaux sur le toit du football français pour la première fois, en 1950. Bien avant l'invention du *Nation branding*, le goleador dudelangeois portait haut les couleurs du Grand-Duché dans l'élite footbalistique voisine, comme son compatriote Vic Nuremberg à Nice, dans la quasi-indifférence. Les deux Luxembourgeois rayonnaient, pourtant, si bien qu'un lecteur du *Land* rappelait dans nos colonnes en 1956 que le football était à considérer comme un sport national, au même titre que le cyclisme, alors dominé par Charly Gaul. Une star luxembourgeoise brillait à Bordeaux donc. Une fois n'est pas coutume à l'autre bout de la diagonale du vide (zone entre la Meuse et les Landes où les densités de population sont très faibles). La présence luxembourgeoise s'impose peu historiquement dans l'histoire locale. L'historien Michel Pauly nous rappelle toutefois que Jean du Luxembourg aka *de Jang De Blammen* pourrait avoir tenté, au service du roi de France au milieu du XIV^e siècle, de bouter les Anglais hors du Sud-Ouest lors de la Guerre de Cent ans. Après une poignée de succès, le lointain descendant de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine (qui avait, par son mariage avec Henri II, fait passer la région sous les propriétés du roi d'Angleterre, avec la nuance toutefois que le sentiment national n'existait alors pas, comme le souligne un autre historien, Pit Péporté) se serait retrouvé en 1339 bloqué aux portes de Bordeaux, alors ville fortifiée.

Plus près de nous, parmi les histoires qui rapprochent le Grand-Duché de la préfecture girondine : l'exil de la Grande-Duchesse Charlotte en mai 1940 via le Périgord. La famille grand-ducale y a trouvé refuge devant l'inoxorable avancée de la *Wehrmacht*. À Bordeaux (où le gouvernement



Prince Robert, président du Domaine Clarence Dillon, propriétaire de Haut Brion. Un personnage emblématique de la scène viticole bordelaise



Le Luxembourgeois Camille Libar déborde le défenseur de Béziers en 1949 sous les voutes révolutionnaires du Stade Lescure (aujourd'hui Chaban-Delmas)

français a pris l'habitude de se retrancher quand les Allemands envahissent Paris), le consul général du Portugal Aristides de Sousa Mendes lui a permis de rejoindre le Portugal, à la famille royale mais aussi et surtout à des milliers de réfugiés juifs... avant de rejoindre Londres puis les États-Unis pour ce qui concerne la Grande-Duchesse. L'un de ses petits-enfants dirige depuis plus de dix ans le plus prestigieux domaine viticole du bordelais, le château Haut-Brion. (On aperçoit d'ailleurs les vignes, en pleine communauté urbaine, à Pessac, lors de la phase d'atterrissage.) Le Prince Robert, fils de Charles, cinquième enfant de Charlotte, est aussi petit fils du banquier américain Clarence Dillon, qui a fait l'acquisition en 1935 du Premier grand cru classé (plus haute marche des vins bordelais occupée par Haut-Brion, Lafitte Rothschild, Latour, Margaux, et Mouton-Rothschild). Prince Robert Louis François Marie de Bourbon, selon son état civil complet, n'habite pas Bordeaux à plein temps (il vit en Suisse), mais il gère le domaine et ses propriétés annexes pour la famille. S'ajoute notamment au patrimoine un restaurant doublement étoilé sur les Champs-Élysées à Paris, baptisé le Clarence, face aux Petit Palais (autrefois Palais de l'Industrie) où a été dévoilée en 1855 la liste des breuvages bordelais les plus onéreux (le prix a été le critère retenu par Napoléon III pour hiérarchiser le prestige des vins bordelais lors de l'Exposition universelle). La Mission Haut-Brion, propriété voisine rachetée en 1983 par Joan Dillon, mère de Robert, est l'autre joyau de la famille. Pour se donner un ordre d'idée, la bouteille de Haut Brion 2019 se vend 282 euros entre professionnels selon le Bloomberg du vin, Liv-ex (trente pour cent de moins qu'en 2018, 408 dollars, une tendance à la baisse visible sur le marché cette année). Selon la même source, le flacon de Mission Haut Brion 2019 s'échange à 180 euros prix négociant (contre 252 pour le millésime précédent).

Prince baba cool À Bordeaux, Prince Robert n'est pas qu'un chef d'entreprise uniquement préoccupé par la collecte des juteux dividendes de la viticulture de luxe. (Les premiers grands crus classés, dégagent des marges bien supérieures à celles réalisées aux quatre autres rangs inférieurs du classement de 1855 et la comparaison avec les bénéfices, le cas échéant, réalisés par l'immense majorité des exploitations, lesquelles n'appartiennent pas audit inventaire, n'a pas vraiment de sens.) Il n'écume

pas ostensiblement les manifestations publiques, même si Google relève des photos de lui avec Bill Clinton ou Jennifer Anniston. Le prince aime la discrétion. Il ne porte pas non plus tout haut sa « luxembourgeoisie ». On l'apprécie sur place davantage par son ouverture aux cultures. Bien que tête couronnée, petit-fils de banquier new-yorkais



Jean de Luxembourg, roi de Bohême, a combattu dans le Sud-Ouest de la France au service de Philippe VI. Ici sur la pièce commémorative du 600^e anniversaire de sa mort en 1346

et fils de grand-propriétaire vinicole, Prince Robert s'est d'abord tourné vers le cinéma. Après ses études, certes élitistes (Oxford et Georgetown), et un tour du monde sac sur le dos, lui et sa future épouse ont débuté une carrière de scénaristes à Hollywood, avec plus ou moins de réussite. Ils sont repérés par Steven Spielberg, mais aucun script n'est converti en film. De retour sur le Vieux Continent, prince Robert a progressivement repris et développé les affaires familiales puis, férù d'histoire, il a travaillé à l'érection de la Cité du vin. Le monument au design remarquable, entre le cep de vigne et le verre de vin, se dresse depuis 2016 en bordure de Garonne, au bout des quais sur lesquels, du XVIII^e au XX^e siècles, l'on déchargeait le vin qui arrivait des terres avant d'être envoyé en Angleterre. (Le port de Bordeaux a aussi bâti sa richesse d'antan sur le commerce triangulaire et la traite des esclaves.) Le lieu, entre musée et parc à thème, célèbre la culture du vin à l'international. La deuxième exposition a par exemple présenté le berceau du vin géorgien.

Dès 2011, le domaine Clarence Dillon est le premier des mécènes privés à apporter sa contribution au projet. Son patron, le prince Robert, préside aujourd'hui le comité d'orientation cultu-

relle de la fondation de la Cité du vin. Celle-ci est présidée par Sylvie Cazes, notable de la région bordelaise qui est officiellement devenue consul honoraire du Luxembourg à Bordeaux fin juin à la faveur de l'exequatur signée par le Président de la République Emmanuel Macron. Sylvie Cazes, issue d'une grande famille médocaine du vin, sert les intérêts du Grand-Duché pour toute la Nouvelle Aquitaine (une bonne partie du quart Sud-Ouest de l'Hexagone). Le magazine *Challenges* classe le duo quelle forme avec son grand-frère Jean-Michel parmi les 300 plus grandes fortunes de France, valorisant, comprend-on, les investissements familiaux et respectifs dans une poignée de châteaux, à commencer par le cinquième grand cru classé pauillacais Lynch-Bages. Elle appartient désormais à la cohorte de 150 consuls amis du Luxembourg (*Land*, 3.06.2015) et met dorénavant sa notoriété à disposition du Luxembourg. Dans l'ouvrage *Bordeaux Connection* (de Benoist Simmat), qui décrit les rouages du monde des grands vins (en surjouant quelque peu la part de mystère), ou dans *Le Monde*, Sylvie Cazes apparaît comme « figure incontournable » du vin. Elle a d'ailleurs été « madame vin » du maire de Bordeaux Alain Juppé (ancien Premier ministre de Jacques Chirac) entre 2008 et 2014 et est à ce titre l'un des artisans de la cité du vin. Le rapprochement avec le prince Robert ces dernières années s'est opéré dans ce cadre, nous explique-t-elle par téléphone. Le prince de Nassau n'a pas été le sponsor de la nomination, même s'il communique qu'il en est « ravi » et qu'il a « toujours eu de très bons contacts » avec Sylvie Cazes.

La Médocaine a été débusquée « un peu par hasard » au cours d'un dîner. Patrice Cauvet, conseiller du commerce du Luxembourg en France, avait été mandaté par l'ambassadrice Martine Schommer pour trouver un successeur au consul de Bordeaux, Hervé Creuzé, en route pour la retraite. « Il m'a demandé si je connaissais le Luxembourg. J'ai répondu que oui et notamment Pierre Gramegna, qui est le parrain d'une de mes nièces », informe-t-elle dans un sourire, en précisant qu'il n'a rien à voir dans la nomination non plus et confirmant que le ministre des Finances (DP) est aussi un grand amateur de vin. Ces passages au Grand-Duché ont jusque-là été organisés dans le cadre de promotion du vin. Sylvie Cazes a aussi présidé le lobby des grands crus. « Je me souviens d'un dîner autour des crus clas-

La présence luxembourgeoise s'illustre par une poignée de personnalités à l'autre bout de la diagonale du vide

sés du Médoc d'ailleurs présidé par Pierre Gramegna. Cela avait été un grand succès », dit-elle.

Belle endormie Voilà l'entrepreneuse du vin (elle dirige aussi une entreprise, Bordeaux Saveurs, opérant dans l'organisation de séjours y liés) dans une nouvelle mission : densifier les relations, économiques et culturelles, entre les deux régions. Le contingent luxembourgeois à Bordeaux se limite aujourd'hui à 125 personnes déclarées (ce qui pourrait s'élever autour de 200 personnes dans les faits selon un contact à l'ambassade). L'art contemporain est un axe envisagé. L'exploration du patrimoine viticole aussi. Des banques privées proposent déjà à leurs meilleurs clients des voyages dans les plus grands châteaux, dont Haut Brion. Une collaboration avec le Luxembourg Business Club, centré aujourd'hui sur Paris, est envisagée. La nouvelle consul honoraire doit se rendre à l'autotome au Grand-Duché pour discuter des pistes à explorer. Parmi les satisfactions du moment : la possibilité de rejoindre par avion (et sans escale) la ville autrefois baptisée « la belle endormie » (par son manque de dynamisme de 1947 à 1995 sous le maire Gaulliste Jacques Chaban-Delmas). Easyjet a la première ouvert la voie en avril 2018 avec entre quatre et cinq vols par semaine. La compagnie à bas coût a, comme toutes, cessé d'opérer avec le confinement. Elle indique aujourd'hui être « dans une phase de reprise » avec une évolution progressive de l'offre. « Nous souhaitons continuer à opérer cette ligne si la demande reste au rendez-vous », nous informe-t-on par email.



La nouvelle consul honoraire du Luxembourg, Sylvie Cazes

Luxair se montre plus offensive. La compagnie nationale a profité du ralentissement des fréquences d'Easyjet pour caler deux vols dès cet été, mercredi et samedi matins, dans une logique Luxair Tours, avec ses Bombardier Q400 (environ 70 places). Face à la timidité du concurrent sur cette destination, Luxair évalue l'investissement dans l'hybride *business-ethnic travel* avec des vols permettant des week-ends prolongés de part et d'autre. « Luxair est très satisfait du *pickup* pour Bordeaux. Nous sommes à l'écoute des utilisateurs pour améliorer l'offre », communique son nouveau directeur Gilles Feith.

Le Luxembourg nomme un nouveau consul honoraire à Bordeaux. Sa mission : dynamiser les relations avec la belle endormie, notamment autour du vin

Échange automatique d'informations

Montée en régime



Le panel sur la fin du secret bancaire pour le dixième anniversaire du Forum mondial en novembre 2019 à Paris, en présence notamment du ministre des Finances Pierre Gramegna (DP, à droite)

Georges Canto

10 000 milliards d'euros, soit davantage que le total des PIB de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la France. C'est le montant des avoirs détenus à l'étranger, sur quelque 84 millions de comptes bancaires, par les résidents d'une centaine de pays, selon un rapport de l'OCDE publié le 30 juin. C'est un doublement par rapport à 2018, première année des échanges automatiques qui avaient déjà boosté la découverte de comptes *offshore* et qui s'explique autant, selon l'OCDE, par l'élargissement du champ des renseignements échangés (soldes, intérêts, dividendes, produits de cession d'actifs...) que par l'intensification des relations bilatérales, les 97 pays qui participent au dispositif transmettant leurs informations à un nombre toujours croissant de partenaires.

Ces sommes, détenues par des personnes physiques ou par des entités juridiques telles que des fiducies ou des fondations, ne sont pas toutes dissimulées au fisc des pays de résidence : mais à partir des informations obtenues de leurs homologues étrangères, les administrations fiscales pourront vérifier si elles ont bien été déclarées, ou si, au contraire, elles ont été soustraites aux impôts du pays de résidence pour les raisons les plus variées. Depuis que le G20 a décrété la fin du secret bancaire en 2009, les 161 pays et juridictions membres du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements, créé dès 2000 sous l'égide de l'OCDE, ont intensifié leur coopération fiscale, d'abord par l'échange de renseignements sur demande, puis par l'échange automatique à partir de 2018 selon la « Norme commune de déclaration » (*Common Reporting Standard*).

Mais l'OCDE note que si les échanges automatiques ont totalement changé la donne, « les retombées se sont manifestées avant même leur début ». Une étude publiée en novembre 2019 a montré que de 2008 à 2018 le montant des dépôts bancaires détenus par des entités étrangères (personnes physiques ou morales) dans les centres financiers *offshore* a diminué de 24 pour cent, soit 410 milliards de dollars. Ces sommes, dont on peut penser qu'une part importante n'était pas déclarée, ont été rapatriées par leurs propriétaires. Un reflux marquant une nette rupture par rapport à la décennie précédente.

Ces chiffres réjouiront l'économiste français Gabriel Zucman, professeur associé à l'université de Californie à Berkeley, qui vient de publier avec son collègue Emmanuel Saez *Le triomphe de l'injustice : richesse, évasion fiscale*

Les redressements fiscaux ont plutôt une valeur symbolique, comme arme de dissuasion

et démocratie. Il avait calculé dès 2017 que les particuliers détiennent 8 700 milliards d'euros d'avoirs non-déclarés dans les paradis fiscaux. Proche de l'incontournable Thomas Piketty, il ne se satisfait cependant pas de l'échange automatique des données bancaires : il plaide notamment pour sanctionner de manière sévère les paradis fiscaux, et propose d'ériger une sorte de cadastre financier mondial, qui recenserait la détention d'avoirs de toute nature. En mettant fin au secret bancaire, dans des conditions très critiquées par les avocats fiscalistes au nom de la protection des données de leurs clients, le dispositif fait à l'évidence reculer la fraude et contribue à l'augmentation des recettes fiscales des pays de résidence. Reste à savoir de combien. Il est difficile de connaître les montants des recouvrements découlant directement des échanges d'informations concernant les particuliers. Ils sont généralement noyés dans la

masse des résultats des contrôles fiscaux sur les ménages et les sociétés.

Les auteurs du document OCDE du 30 juin écrivent que « les programmes de déclaration volontaire, les enquêtes fiscales et les initiatives analogues engagées avant le début de l'échange automatique en 2017 et depuis lors, ont déjà permis d'identifier plus de cent milliards d'euros de recettes fiscales supplémentaires au niveau mondial ». Ce montant, rapporté à un stock de comptes *offshore* totalisant 10 000 milliards d'euros, représente un taux dérisoire de seulement un pour cent. Mais ce stock comprend aussi des comptes régulièrement ouverts et d'autre part, en considérant les délais de recouvrement, les encaissements s'appuient sur des soldes antérieurs à ceux dévoilés en 2019, et nettement inférieurs. Plus précises sont les données fournies par certains pays comme la France, où a existé de 2013 à 2017 une « cellule de dégrèvement » (de son vrai nom Service de traitement des déclarations rectificatives) permettant à des détenteurs de comptes cachés à l'étranger de régulariser leur situation moyennant la « bienveillance » des autorités, c'est-à-dire des pénalités allégées. Sur la période, les 35,1 milliards d'euros d'avoirs extérieurs révélés (dans 36 700 dossiers) ont généré 7,8 milliards de redressements soit un taux d'imposition de 22,2 pour cent ! En revanche on ne connaît pas à ce jour l'impact des échanges automatiques. Les sommes à payer sont importantes rapportées à des cas individuels, mais le nombre de personnes concernées étant assez faible, elles sont très modestes au regard des besoins des Trésors publics surtout dans une période où le soutien de l'activité économique creuse les déficits et la dette. Du coup les redressements fiscaux ont plutôt une valeur symbolique, comme arme de dissuasion.

Le dispositif connaît d'autres limites. En 2019, 97 États ont participé aux échanges d'informations, c'est seulement un de plus que l'année précédente. Cela signifie également que parmi les membres du Forum, 64 n'ont pas joué le jeu. Une des raisons tient au fait que dans de nombreux pays en voie de développement les données que font remonter les banques aux administrations fiscales locales ne sont pas suffisamment sécurisées. S'ils veulent participer aux échanges et récupérer l'argent de la fraude, ces pays ont l'obligation d'investir dans des systèmes inviolables mais très coûteux. Cet argument est également soulevé par certains paradis fiscaux, toujours très actifs, pour retarder le moment où la branche sur laquelle ils sont assis sera scindée. Du côté des grands

Chroniques de la Cour

Reservoir judges

Dominique Seytre

La Lettonie, la Slovaquie et la Slovénie ont un point commun. À eux trois, ces pays cherchent six juges à envoyer à Luxembourg. C'est beaucoup. Recap : Le juge letton Egils Levits a plié bagage après avoir été nommé président de son pays. Un petit mois de préavis en juin 2019 et le voilà parti. Un juge ou un avocat général en partance doit attendre l'arrivée de son remplaçant. C'est la règle. Stricte mais mise à mal à plusieurs reprises. L'antécédent célèbre a été celui du juge italien au Tribunal européen Enzo Moavero Milanesi qui, du jour au lendemain, a disparu de la Cour sans prévenir, happé par le gouvernement de Mario Monti qui l'a nommé ministre. Ses collègues n'en sont pas revenus ! Le gouvernement letton cherche aussi un successeur à Ingrida Labucka, juge au Tribunal européen depuis 2004, date de l'accession de son pays à l'UE. Elle est partie en février dernier. En catimini. Quatre mois après la fin de son mandat, sans attendre son remplaçant et sans que le gouvernement letton ou la Cour veuille en donner la raison. Connue au tribunal pour ses vacances prolongées à répétition, elle n'y a pas laissé un souvenir impérissable.

Selon des experts cités par la presse lettonne ce n'est pas « une grande tragédie » si la Cour doit attendre un peu les remplaçants des juges manquants. Il n'y a pas de date limite, le plus important étant de trouver un bon candidat.

Dans la presse, la présidente de la Cour constitutionnelle lettone Ineta Ziemele dit admettre « que le processus de sélection du personnel judiciaire européen est plus difficile pour les petits pays car ils ont moins de choix, mais il peut être difficile à la Cour de fonctionner s'il lui manque plusieurs membres ». C'est vrai à la Cour car les juges nationaux posent des questions de droit européens complexes dans des affaires dont le nombre a tendance à augmenter mais certainement pas au Tribunal où le doublement du nombre de juges décidé par l'UE en 2015, pour une charge de travail plus ou moins équivalente, rend tout relatif le volume de travail imposé aux juges.

La Slovaquie doit trouver deux juges sur les trois qui lui reviennent. Pour octobre 2021, le mandat de Daniel Svaby à la Cour ne sera pas renouvelé. Au Tribunal il lui manque toujours le nouveau juge que lui a offert la réforme de 2015. Elle n'arrive pas à le trouver. Une histoire rocambolesque. Le comité dit 255 – l'article du Traité UE qui l'a créé – recale coup sur coup les quatre candidats successifs proposés par le comité judiciaire slovaque. Selon certains, il s'agirait de forcer le conseil judiciaire à lui présenter l'ancien avocat général à la Cour, Jan Mazak, qui a été rayé de la *short list* à quatre reprises par ledit conseil. Récemment, Mazak a jeté l'éponge. Il s'est présenté et a été nommé membre puis président du fameux conseil qui l'a snobé. Il a commencé à y faire le ménage ! Avant d'accéder à cette charge, il avait assuré qu'il renonçait à toute ambition européenne. Les candidats aux postes européens se raréfient.

Autre pays à ne pas être au bout de ses peines, la Slovénie. Elle vient de présenter au comité 255 un professeur de droit civil et commercial à l'Université de Ljubljana. Klemen Podobnik attend sa convocation pour passer devant le comité 255. Il faut aussi à la Slovénie un second juge pour remplacer Miro Prek, pris dans une histoire de violence extra conjugale. Trop heureuse de s'en débarrasser, la Cour l'avait autorisé à partir sans attendre son remplaçant. La procédure qui devait départager un professeur de droit, Jure Vidmar, et une référendaire à la Cour, Nina Savin Bossière, est tombée à l'eau après que le Parlement slovène n'a pas pu les départager. Il faut tout recommencer. Autre nouvelle, côté grec. Athènes propose Athanasios Rados, du Conseil d'État, pour remplacer l'avocate générale britannique Eleanor Sharpston laquelle fait un procès à l'UE pour pouvoir rester jusqu'en 2021. De la bagarre en perspective.

Enfin la vice-présidente de la Cour Rosario Silva de Lapuerta partirait l'année prochaine. Pour la remplacer, les milieux espagnols parlent de Luis María Díez-Picazo Giménez. Imposé à la tête de la troisième chambre de la Cour suprême espagnole en 2015, ce magistrat a aussi fait la une des journaux en 2018, lorsque sa chambre a rendu un arrêt jugeant qu'une taxe hypothécaire en vigueur doit être payée par les banques. Celles-ci s'affolent. Díez-Picazo suspend alors les effets de cet arrêt et convoque la chambre en plénière laquelle rend aussitôt un arrêt en sens contraire. Ce sont les clients qui paieront. Tollé dans la presse et chez les magistrats. Fin de l'histoire. Mais l'année suivante, le président de la Cour de justice Koen Lenaerts le choisissait, avec un magistrat allemand, Klaus Renner, pour rédiger le rapport à présenter à l'UE fin 2020 sur le bien-fondé de la réforme du Tribunal de 2015. Pourquoi choisir ce magistrat controversé ? Pour bien faire, le président Lenaerts devrait rendre public son critère de sélection.

pays il semble exister « une concurrence fiscale et sociale qui nuit à la coopération » entre États, selon le syndicat français des finances publiques. Ainsi les États-Unis ne font pas partie du dispositif. S'ils exigent de connaître l'identité des citoyens américains qui ont des comptes à l'étranger, ils refusent d'informer les autres États de l'existence de comptes de leurs ressortissants aux États-Unis, ce qui ouvre une brèche dans le système. Au sein même de l'UE existent « des intérêts antagonistes » par exemple avec l'Irlande. Il est difficile de prévoir comment vont évoluer les chiffres sur le nombre

de comptes détenus à l'étranger et sur les avoirs financiers qu'ils recèlent. Leur augmentation repose dans une large mesure sur la participation de davantage de pays et juridictions. Quant aux « milliards de recettes fiscales supplémentaires », promis par Angel Gurría, le secrétaire général de l'OCDE, leur récupération dépend surtout des ressources mises en œuvre pour analyser les données issues des échanges automatiques et pour collecter les impôts et les taxes non-perçus. En dehors des pays les plus développés, ces moyens sont faibles ou peu efficaces, ce qui donne encore un peu d'espoir aux fraudeurs.

Zu Gast

Die soziale Frage

Frank Engel

Um anderthalb Prozentpunkte hat die Arbeitslosigkeit zur Jahresmitte gegenüber Anfang März zugenommen. Über 20 000 Menschen sind bei der Adem eingeschrieben, über ein Drittel mehr als im Vorjahr. Die psychologischen Nachfolgeschäden der Isolierung im Frühjahr treten langsam zutage. Die private Verschuldung ist gewachsen. Viele Menschen haben Angst um den (noch) verbleibenden Arbeitsplatz. Zahlreiche Indikatoren zeigen in Richtung einer gewaltigen sozialen Schieflage, mit der Luxemburg in den kommenden Monaten konfrontiert werden wird.

Bereits vor der Krise war klar, dass sich eine neue soziale Frage stellt. Die reale Armut im Land vergrößerte sich, das Armutsrisiko vieler sozialer Schichten nahm zu, die gesellschaftliche Ausgrenzung von immer mehr Menschen wurde als Bedrohung des sozialen Friedens ausgemacht. Dies alles passierte vor dem *Lockdown* und seinen wirtschaftlichen Nachfolgeerscheinungen.

Es gab eine gesundheitliche Krise, eine wirtschaftliche Krise lässt sich nicht mehr vermeiden, und die Wahrscheinlichkeit einer sozialen Krise wächst. Ebenso stellt sich verstärkt eine Gerechtigkeitsfrage, die mit Statusunterschieden innerhalb der luxemburgischen Gesellschaft zu tun hat.

Diese Statusunterschiede haben sich in den vergangenen Monaten spürbar verschärft. Wer im öffentlichen Dienst beschäftigt ist, hatte keine Einkommensbußen zu verzeichnen und konnte sich darauf verlassen, dass er entweder als Tele-Arbeitender sein volles Gehalt weiter erhalten würde, oder als von der Arbeitspflicht Dispensierter. Im Privatsektor hingegen fielen Zehntausende Beschäftigte auf 80 Prozent ihrer Entlohnung zurück – bis zu einer Obergrenze von zweieinhalb Mindestlöhnen. Was darüberhinaus verdient wird, ist bei Kurzarbeit schlicht und ergreifend weg.

Wer dann 5 000 Euro Schulden zu bedienen hat, was nun wirklich keine Seltenheit in unserem Land ist, merkt auf sehr einschneidende Manier, wie schnell es eng werden kann. Arbeitsplätze im öffentlichen Dienst werden direkt keine verloren gehen. In der Privatwirtschaft sieht das völlig anders aus, mit den entsprechenden Konsequenzen: Einkommensverlust, Überschuldung, Verarmung. Diese Beschreibung ist eine von Menschen, die eigentlich weit von der Prekaritätsgrenze weg leben sollten. Doch harter sozialer Abstieg ist eine Perspektive, die in dieser Zeit Tausende umtreibt.

Bei den Immobilienpreisen scheint sich keine direkte Entspannung abzuzeichnen. Deshalb müssen wir davon ausgehen, dass zum Jahresende, wenn die Einkommenslage Tausender Haushalte im Land sich dauerhaft verschlechtert haben wird, die Bedienung der Kredite und die Zahlung der Mieten zu einem großflächigen Problem werden. Wieder einmal werden die Wohnungspreise auf die finanzielle und gesellschaftliche Handlungsfähigkeit zahlreicher Menschen drücken.

Die soziale Frage war bereits vor der Krise aufs Neue gestellt. Sie wird im weiteren Verlauf des Jahres an Dimension und Dringlichkeit zunehmen. Die Politik muss schnell eine umfassende Sozialagenda entwerfen, wenn wir verhindern wollen, dass der soziale Zusammenhalt in Luxemburg irreparablen Schaden erleidet. Diese Agenda wird auch etwas kosten. Ohne weitere Verschuldung wird sie angesichts nicht existierender staatlicher Reserven nicht zu finanzieren sein. Aber es geht darum, ob wir echten Zusammenhalt auf Dauer bewerkstelligen wollen.

Déi lescht Etapp

Stengefort, Berlin, Cloche d'Or,
Wat en Trajet – Merde alors!
Merde alors! De Jang ass lass,
Merde alors! Eng Dedicace!

Merde alors! E grousst Event,
Wou dem Jang säin Ego brennt.
Merde alors! E Buch ze vill;
Politik ass just e Spill.

Merde alors! Mol net e Saz,
Vum Reesender fir d'Bankeplaz.
Merde alors! E kennt keng Rou
A brauch all Dag seng Quasselshow.

Merde alors! Déi lescht Etapp,
Mat de Been a net mam Kapp.
Merde alors! En huet sech gär,
Mee d'Paulette ass méi populär.

Jacques Drescher

Die kleine Zeitzeugin

Sex wie zuhause!

Michèle Thoma

Die Sexarbeiterinnen sind sexarbeitslos, und wohin mit den Herrn, die es übermannt? Der Betrieb, der für Triebe zuständig ist, altmodisches Wort, ich weiß, aber immer noch gut, lag lange lendenlahm. Zu lange. Ohne diese Systemerhalter/innen, oder nennen wir sie Systemerhalterinnen, diese Branche ist wie der Großteil der Sozialarbeit weiblich, geht nichts mehr.

Jetzt aber. In den Gesundheitsministerien und Hygieneämtern, in denen die Schädel der Expert/innen schon lang rauchen, werden raffinierte Konzepte zur annäherungslosen professionellen Annäherung ausgetüftelt. Bis in die Details ausgearbeitet sind sie. Unter Mitarbeit von Physiker/innen und Akrobat/innen und Mathematiker/innen sind sie entstanden, Stunt-Women wurden extra angeheuert. Es muss schnell gehen jetzt, die Chefin eines Bordells in der Westschweiz schlägt Alarm. Dauern erhält sie Anrufe von Freiern, die sich kaum mehr beherrschen können. Die Vermutung liegt nahe, dass es in der Ostschweiz oder in Südluxemburg nicht viel anders ist. Zu lange tote Hose, jetzt brennt der Hut!

Hauptsache, Körperkontakt nur mit Minimalkontakt. Wird sowieso höchste Zeit, dass wir uns darin üben, kontaktlosen Geschlechtsverkehr auszuüben. Kontaktlos zahlen können wir ja schon. War ja alles auch nicht mehr zeitgemäß, irgendwie sind wir nicht mehr zeitgemäß. Auslaufmodelle. Alles läuft aus, Ausfluss, hier spritzt es, da rinnt es, Roboter/in eckelt sicher vor uns. Momentan machen wir aber schon Riesinnenfortschritte. Wir bewegen uns in Quantensprüngen weiter. Fort voneinander.

Wohin fliegen wieviele Tröpflein wie schnell? Und was ist mit Urschreier/innen in der neuen Zeit? Gibt es nur noch stummen Sex, so wie es nur noch stumme Gottesdienste gibt, wir vögeln nur noch stumm wie die Fische? Darf die Risikogruppe geschlechtlich verkehren, und mit wem, nur mit Angehörigen der Risikogruppe? Darf sie waghafte Stellungen einnehmen, was sagt der Ethikrat? Ist jemand, der überdurchschnittlich viel ächzt, ein Lebensgefährder? Und wer sein Leben auf einem Höhepunkt aushauchen könnte, wegen Risikogruppe, darf der gar nicht auf diesen Höhepunkt, muss unten bleiben, bis er *ten feet under* ist sowieso? Und wie bedrohlich ist eigentlich die Missionarinnenstellung? Oder die Papststellung?



Höchste Zeit, dass wir uns in kontaktlosem Sex üben. Kontaktlos zahlen können wir ja schon

Biedere Domina führt ihr Desinfektionsmittelarsenal vor mit dem Eifer der Hausfrauen der Fünfzigerjahre, jedes Peitschlein peinlich sauber. Ungeduldig harrt keimfreie Folterkammer der Herrn, die eine harte Hand brauchen. Wehe, ein Tröpflein tröpfelt!

Wie werden wir endgültig unnahbar? Wie sollen die Geschlechter verkehren? Ein Geschlechtsverkehrsministerium wird geschaffen, die Geschlechtsverkehrsministerin nimmt Stellung zu den Stellungen. Neue können auch geschaffen werden, die Körperteile können sich ja kreativ verteilen. Wir sollen sowieso flexibler werden. Im Geschlechtsverkehrsministerium werden dann auch jede Menge neue Stellen entstehen, jede Krise hat auch etwas Positives. Wir schaffen das schon, Händewaschen können wir ja auch schon. Apropos, Fußfetischismus, der gute alte, das wäre doch eine Alternative! Und wie wäre es überhaupt mit Füße schütteln statt Hände? Gibt einen Stamm im Iauaiagebiet, der das praktiziert, das Durchschnittsalter ist hoch.

In Österreich rät der Gesundheitsminister von Gruppensex ab, in der Schweiz zählt man nur bis drei und rät ab vom Ménage-à-trois. Während sexueller Dienstleistung muss hier mindestens eine Unterarmlänge Abstand zwischen den Köpfen der beiden

Wie werden wir endgültig unnahbar? Wie sollen die Geschlechter verkehren?

Personen sein. Wessen Unterarm dabei zur Messung herangezogen wird, wurde noch nicht spezifiziert. Aber keinesfalls den Kopf verlieren zwischen den Köpfen! Obschon Orgasmus im Gegensatz zu Oral-sex und Orgien nicht verboten ist. Oralpraktikant/innen dürfen in der Schweiz nicht praktizieren. In Österreich empfiehlt der Gesundheitsminister bei dieser Tätigkeit stillvoll die Verwendung eines Lecktuchs. Der Wortschatz der Bevölkerung erweitert sich, jede Krise hat etwas Positives.

Analpraktikant_innen bitte nur mit Schuhen an den Händen praktizieren! Diese Hände zur Begrüßung und zum Abschied auf keinen Fall schütteln, bloß das nicht! Wozu auch?

Chroniques de l'urgence

Le despote de l'infox et du déni

Jean Lasar

Avec ses 2,6 milliards d'utilisateurs réguliers, sa gouvernance autocratique et ses choix presque systématiquement contraires à l'intérêt du public, l'empire Facebook (qui comprend Instagram et WhatsApp) est devenu une menace existentielle pour l'humanité. Cette affirmation peut sembler

exagérée pour qui y consulte distraitement des clips de chatons ou coordonne son prochain rendez-vous d'un message tapoté sur son téléphone. Pourtant, la menace est sérieuse, l'alarme de mise.

« Si la puissance combinée de marques comme Unilever et Coca-Cola ne fait pas peur à Mark Zuckerberg, qui peut demander des comptes à la plateforme de réseaux sociaux ? », s'interroge dans le *Guardian* Carole Cadwalladr, la journaliste qui a révélé le scandale Cambridge Analytica. Pour protester contre le refus de Zuckerberg d'indiquer les propos haineux, ces marques, et d'autres de premier plan, se sont récemment ralliées à la campagne *#StopHateForProfit* et ont annoncé un moratoire de leurs publicités sur la plateforme. Ce à quoi son patron a réagi d'un haussement d'épaules : « Je suppose que tous ces annonceurs finiront par revenir sur la plateforme », a-t-il confié à ses employés.

Signe de son engagement désormais sans faille aux côtés du status quo fossile, Facebook a récemment créé dans son programme de vérification des faits, censé filtrer les infox, une exception de taille qui

L'empire Facebook est devenu une menace existentielle pour l'humanité

permet aux affirmations niant la réalité de la menace climatique de continuer de circuler sur les fils d'actualité de ses utilisateurs. Ce programme permet à un panel d'universitaires affiliés à l'organisation Science Feedback d'évaluer l'exactitude de contenus viraux. Après qu'un article climatosceptique publié par le *Washington Examiner* et relayé sur Facebook eut été signalé par ce panel comme faux, un tour de passe-passe consistant à l'étiqueter comme article « d'opinion », opéré par un employé conservateur du réseau social, lui a permis de passer entre les mailles du filet. Dans la foulée, le groupe proche de la Maison Blanche à son origine, CO₂ Coalition, a été à réautorisé à acheter de l'espace publicitaire et à diffuser sa propagande pernicieuse sur le réseau social. Celle-ci attaque notamment, sans le moindre argument valable, la pertinence des modèles climatiques. À l'inverse, des contenus diffusés par Katharine Hayhoe, scientifique émérite et communicante infatigable de l'urgence climatique, ont été qualifiés de « politiques » et censurés.

Facebook, qui reconnaît ouvertement sépanouir dans la controverse, se sent donc désormais assez fort pour faire la nique à quelques-uns de ses annonceurs les plus puissants, s'aligner avec Donald Trump et sa coalition néofasciste et, cerise sur le gâteau, laisser circuler sans encombres de l'infox climatosceptique. « Trump et Zuckerberg ont formé une alliance stratégique tacite, et presque certainement non formalisée », résume Cadwalladr, qui veut croire qu'il n'est malgré tout pas trop tard pour « tailler les ailes » de Facebook.



Le Covid-19 en Afrique : leçons de l'épidémie d'Ebola en 2014

Effets potentiellement dévastateurs

Giuseppe De Arcangelis, Majlinda Joxhe et Silvia Malatesta

Après le Sida et l'Ebola, l'Afrique se voit à nouveau frappée par un virus se propageant rapidement. Le Covid-19 atteint en particulier des pays ayant connu une croissance soutenue ces dernières années. Le Ghana et le Cameroun, deux des États les plus touchés par le virus (plus de 6 000 cas recensés) ont connu les taux de croissance économique les plus élevés du continent en 2019 (6,3 pour cent et 4,1 pour cent). Compte tenu la crise du Covid-19, la Banque Mondiale a mis en évidence que les remises migratoires (envois de fonds faites par les migrants) devraient diminuer de vingt pour cent au cours de l'année 2020. Ces envois sont l'une des principales sources de financement extérieur et sont quatre fois plus élevés que le montant de l'aide publique au développement. L'économiste en chef du World Food Program (WFP), Arif Husain, averti également qu'en 2020 les personnes touchées par l'insécurité alimentaire devraient doubler par rapport à 2019, passant de 135 à 265 millions.

L'expérience de l'épidémie d'Ebola en Sierra Leone (le pays le plus touché) et sa relative bonne gestion pourraient permettre de tirer des enseignements quant à la gestion de la pandémie du Covid-19, qui menace le développement à moyen et long terme du continent africain. Durant cette période de propagation du virus, l'intervention des institutions internationales a joué un rôle majeur, en permettant de contenir géographiquement la maladie. Malgré tout, une baisse significative du revenu par habitant n'a pu être évitée.

Les effets de l'épidémie d'Ebola en Sierra Leone

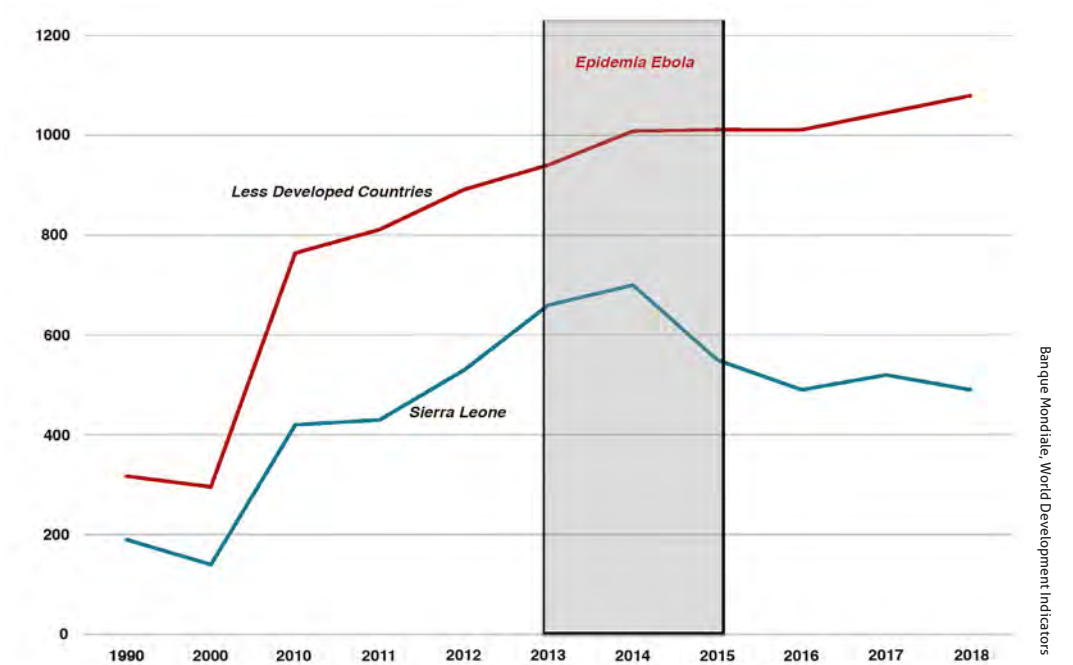


Figure 2 : Revenu par habitant en USD en Sierra Leone et dans les pays les moins avancés

Le virus Ebola prend son nom du fleuve Ebola, situé en République démocratique du Congo, où la maladie est apparue pour la première fois en 1976. L'épidémie de 2014, en Afrique de l'Ouest, a été la plus importante et la plus complexe jamais enregistrée sur le continent. Les pays les plus touchés étaient la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone (cf. figure 1). Le pre-

mier cas d'Ebola a été signalé en Guinée en décembre 2013 et l'épidémie a duré deux ans. Sur près de 29 000 cas, près de la moitié a été observé en Sierra Leone, avec près de 4 000 décès (sur un total de plus de 11 000). L'état d'urgence prit fin en novembre 2015, mais l'épidémie eut de graves conséquences humanitaires et économiques. Sur la figure 2, on observe une récession très sévère en 2015 avec une baisse du revenu par habitant de plus de 21 pour cent et une stabilisation ultérieure, mais à des niveaux inférieurs.

Dans les pays en développement, l'apparition de maladies infectieuses entraîne des effets négatifs, directs et indirects, surtout sur les familles à faibles revenus. Les effets directs sont liés aux dépenses médicales, tandis que les effets indirects occasionneront perte de revenus et de productivité¹. Dans ces pays sans couverture sanitaire universelle, les dépenses en soins médicaux se substituent aux autres dépenses, parfois essentielles. Arndt (2006)² et Arndt & Wobst (2004)³ soutiennent que si les ressources des ménages sont détournées vers les dépenses de santé, l'éducation et la nutrition en sont affectées. Cela diminuera, à long terme, les perspectives de croissance économique et de développement. Ces contraintes de revenus creusent encore la disparité entre les familles les plus riches, ayant les moyens économiques et financiers de prendre en charge les soins médicaux, et les familles les moins favorisées tombant dans la pauvreté pour consacrer toute leur capacité économique aux dépenses de santé (le canal de transmission de l'inégalité des revenus est par exemple décrit par Theodore, 2001⁴).

Estimation des effets économiques d'Ebola en Sierra Leone

Au printemps 2015, le World Food Program et le Food Security Working Group ont réalisé une enquête renseignant sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des familles en Sierra Leone. Les données ont été collectées au moment de la mise

en œuvre, dans le pays, d'une politique de quarantaine (« stay at home »).

Dans tout le pays, les communautés villageoises ont été divisées en deux groupes : les communautés infectées et celles non infectées par le virus. Trente pour cent de l'échantillon était composé de familles touchées par l'Ebola (780) et 70 pour cent (1 800) de familles non touchées. Des entretiens ont permis d'évaluer l'impact du virus en comparant la situation immédiate par rapport à celle de l'année précédente. Les questions concernaient différentes variables telles que l'emploi dans l'agriculture (la culture du riz en particulier), le salaire et la sécurité alimentaire.

Les figures 3 et 4 mettent en évidence les effets généralisés de la maladie sur le revenu et la production de riz, qui est un indicateur important de la sécurité alimentaire. Entre 2014 et 2015, on observe une baisse des salaires et des récoltes de riz, uniformément dans toutes les régions du pays. Les données individuelles de l'enquête permettent également de déterminer si l'effet négatif généralisé a été uniformément réparti dans la population étudiée ou s'il a pu impacter davantage les ménages infectés par le virus. L'objectif de l'analyse est d'évaluer quelles variables économiques ont eu un impact accru pour les familles affectées.

Les résultats montrent que la maladie d'Ebola a provoqué une diminution sensiblement plus importante des ressources disponibles pour les familles touchées, c'est-à-dire une réduction de leur capacité à générer des revenus. Pour les autres variables relatives à l'investissement ou à la sécurité alimentaire, l'impact n'est pas fondamentalement différent comparé aux communautés non affectées. Les différences entre les familles des deux groupes ne sont pas significatives et peuvent même être en faveur des ménages affectés par l'Ebola. Cela peut provenir d'un effet de *spillover* entre les deux groupes qui sont parfois situés dans le même village et/ou de l'intervention d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales, lesquelles sont parvenues à atténuer l'effet négatif sur les besoins immédiats.

En d'autres termes, bien que l'aide puisse annuler les pires effets sur les ménages touchés, elle ne peut pas effacer l'effet dévastateur sur les ressources humaines ni réduire la capacité de croissance à plus long terme.

L'intervention en Sierra Leone contre le virus Ebola peut être évaluée positivement pour avoir limité l'effet discriminatoire entre les familles des deux groupes étudiés. Il persiste néanmoins une réduction significative des ressources économiques (ainsi que des ressources humaines) pour les familles touchées par l'épidémie. Cette réduction aura des répercussions négatives sur les perspectives de croissance à moyen et long terme. Cette considération devrait nous faire réfléchir sur les effets dévastateurs que l'épidémie de Covid-19 pourrait avoir sur le continent africain et sur d'autres pays en développement.

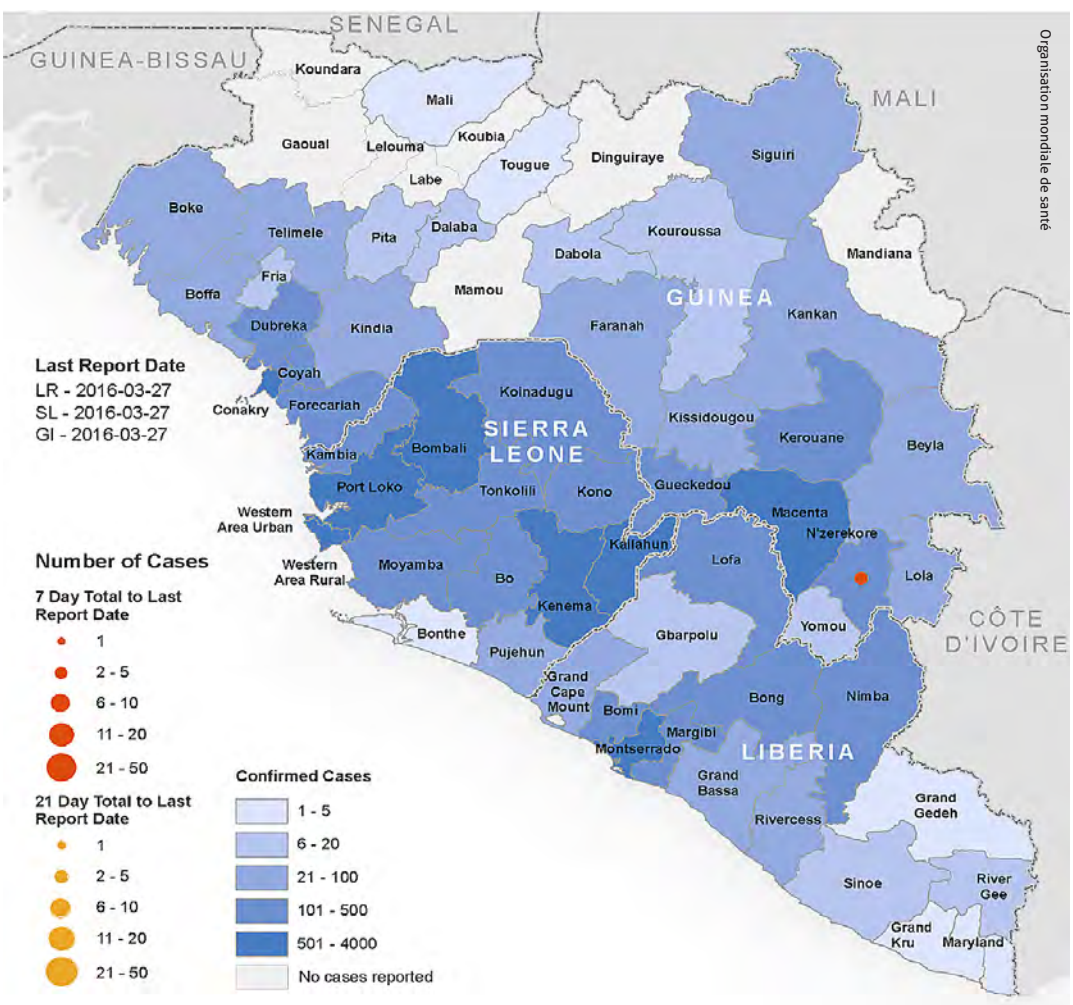


Figure 1 : Répartition de la contagion de la maladie de virus Ebola en Afrique de l'Ouest en 2016

La pandémie de Covid-19 pourrait freiner la croissance amorcée ces dernières années dans certaines parties de l'Afrique. Le développement économique pourrait souffrir d'un revers à long terme

Quelles propositions avancer au niveau international ?

La pandémie de Covid-19 pourrait freiner la croissance amorcée ces dernières années dans certaines parties de l'Afrique. Le développement économique pourrait souffrir d'un revers à long terme, l'épidémie tendant à réduire considérablement les ressources humaines et les revenus. L'exemple de l'Ebola développé ici pourrait donner des pistes d'intervention quant à la gestion de la crise actuelle du Covid-19. Différents appels internationaux ont été lancés (auprès du FMI notamment), incitant à intervenir auprès des populations touchées dans les pays en développement et les économies émergentes.

Plusieurs de ces appels (dont certaines propositions émanent de Gordon Brown et Joseph Stiglitz pour ne citer qu'eux), font référence aux émissions de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI en faveur de l'Afrique (ce mécanisme est expliqué par Gallagher, Ocampo et Volz de la Brookings Institution). Mais bien d'autres se sont mobilisés pour venir en aide aux pays les plus pauvres.

Le manque de perspectives de croissance pourrait engendrer une poussée migratoire difficile à gérer, tant en Afrique qu'à l'extérieur du continent. Agir au-delà des frontières nationales et européennes est un devoir moral en temps de crise mondiale. Faisant face à une pandémie, ce devoir coïncide également avec la sauvegarde du bien-être national. Le 11 juin 2020, l'OMS a averti sur l'accélération de la pandémie en Afrique où les infections ont passé le cap des 200 000, un doublement des cas en seulement 18 jours.

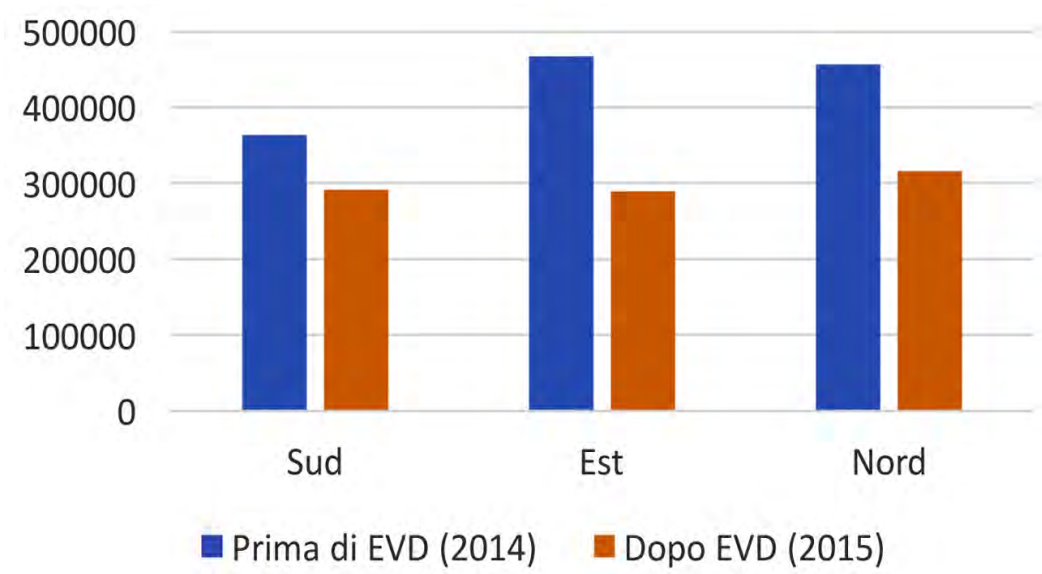


Figure 3 : Salaire par zone en Sierra Leone, avant et après Ebola (2014 et 2015)

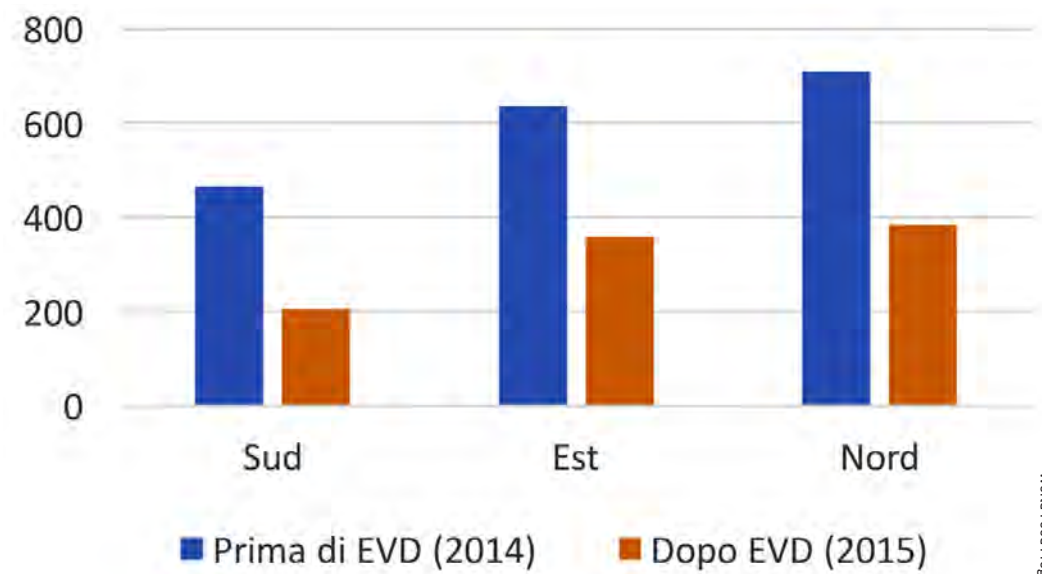


Figure 4 : Riz récolté par zone, avant et après Ebola (2014 et 2015)

Joxhe Majlinda est chercheuse postdoctorale au DEM à l'Université du Luxembourg. Giuseppe De Arcangelis est professeur à l'Université de Rome. Silvia Malatesta travaille pour le World Food Program Italia. Une version de l'article en italien est disponible ici : www.eticaeconomia.it/covid-19-in-africa-lezioni-dall'epidemia-di-ebola-2014/

¹ McIntyre, D. ; Thiede, M. ; Dahlgren, G. ; Whitehead, M. (2006) : « What are the economic consequences for households of illness and of paying for health care in low- and middle-income country contexts ? » *Soc Sci Med.* 62(4) p. 858-865

² Arndt, Channing (2006) : « HIV/AIDS, human capital, and economic growth prospects for Mozambique ». *Journal of Policy Modeling*, 28(5), p. 477-489

³ Arndt, Channing et Wobst, Peter (2004) : « HIV/AIDS and Labor Force Upgrading in Tanzania ». *World Development*, 32, issue 11, p. 1831-1847

⁴ Theodore, « HIV/AIDS in the Caribbean : economic issues – impact and investment response ». *Commission on Macroeconomics and Health Working Paper Series*, Paper N° WG1:1, 2001

L'Éducation physique et sportive en temps de Covid-19

Requiem pour une discipline scolaire

Michel Lanners

La pandémie due au virus Covid-19 a produit quelques gagnants et beaucoup de perdants. Parmi ces derniers se trouvent les élèves scolarisés. Vu leur jeune âge, ils ont une autre notion de temporalité que les adultes, mais comme leurs parents ils ont dû modifier du jour au lendemain leur mode de vie en restant confinés à la maison. Pour passer le temps, dans une logique de plaisir immédiat, ils ont visionné beaucoup de séries et de films. Or, la stimulation du corps et de l'esprit requiert d'autres sollicitations que la consommation passive de projections sur écran.

Dans le contexte des mesures sanitaires, le gouvernement a suspendu temporairement l'enseignement d'une discipline scolaire. Depuis l'introduction de l'école obligatoire, l'État s'est donné une mission d'éducation vis-à-vis des jeunes afin qu'ils puissent devenir des citoyens autonomes et responsables. Pour ce faire, des programmes scolaires obligatoires sont définis. L'Éducation physique et sportive (EPS) en fait partie. Au Luxembourg, plus de 200 professeurs d'EPS, qualifiés et sélectionnés par un concours de recrutement exigeant, sont engagés par l'État pour enseigner aux jeunes des compétences dans le domaine de la motricité, de l'entretien corporel et de la socialisation.

En temps normal, ces compétences sont considérées comme essentielles pour former les citoyens de demain. Le programme scolaire officiel actuellement en vigueur stipule en guise d'illustration dans son introduction en allemand : « ...Für viele Kinder und Jugendliche, insbesondere für benachteiligte Schülerinnen und Schüler, ist der schulische Sportunterricht der einzige Ort, der ihnen Zugangschancen zu Bewegungs-, Spiel- und Sportangeboten eröffnen kann. Bewegung, Spiel und Sport ermöglichen vielfältige materiale, leibliche und soziale Erfahrungen, können körperlichen Schwächen vorbeugen, den Aufbau eines positiven Selbstkonzepts unterstützen und eine gesunde Lebensführung anregen... »

Le 16 avril dernier, un mois après la déclaration de l'état de crise et l'instauration du confinement, le gouvernement a décidé, dans le contexte d'un futur retour en classe, que « les cours de natation et les cours de sport resteront suspendus jusqu'à la fin de l'année scolaire ». Aucune concertation



Les élèves scolarisés au Luxembourg n'ont pas de cours d'éducation physique pendant six mois

préalable avec les premiers concernés, les professeurs d'EPS, n'a eu lieu et pire encore, le statut de cette discipline est mis en cause par un complément déplacé et peu précis, à savoir que la suppression du cours d'EPS est faite au bénéfice de « choses essentielles ». La conséquence directe de cette décision, qui ne tient compte ni des possibilités de pratique à l'air libre, ni des effets de prévention de la pratique sportive, est que les élèves scolarisés à l'école au Luxembourg n'ont donc pas de cours d'EPS dirigés par un professionnel et cela pour une durée de six mois, de mars à septembre.

En France, la reprise des cours d'éducation physique et sportive dans les établissements du second degré (décret publié le 4 juin 2020) a été décidée différemment. Dans son plan de déconfinement, le ministre de l'Éducation nationale insiste sur la nécessité d'une reprise de l'activité physique pour tous les élèves en argumentant que « la disparité des situations de confinement, en termes d'activité physique, de sédentarité, d'alimentation, de nutrition et d'habitude fami-

liale pour organiser, partager ou provoquer une pratique physique va entraîner une grande hétérogénéité des besoins des enfants et adolescents. Il s'agira de prendre en compte cette diversité des besoins pour organiser la reprise de l'activité physique, de la relation aux autres et reprendre confiance en soi. La sortie du confinement nécessite un aménagement de la part de l'école en général, et de l'EPS en particulier. Quatre modalités de reprise sont offertes aux élèves : en présentiel, à distance, en étude ou au sein du dispositif 2S2C (sport, santé, culture et civisme). En présentiel, les cours d'EPS obligatoires et l'animation de l'association sportive par des enseignants d'EPS restent les priorités ».

Il est intéressant de constater que la France a choisi, en se basant sur une argumentation précise, une démarche diamétralement opposée à celle adoptée au Luxembourg, en insistant sur l'importance d'une reprise des cours d'éducation physique et sportive et ce en phase de déconfinement en attribuant justement à cette discipline d'enseignement un statut de priorité.

En temps normal, des compétences physiques et sportives sont considérées comme essentielles pour former les citoyens de demain

Le Luxembourg, en tant que pays souverain, n'est évidemment pas dans l'obligation d'imiter les autres pays, d'autant plus que les réactions face à la pandémie peuvent être très différentes entre les nations qui nous entourent. L'argumentaire sanitaire qui est à la base de cette suspension temporaire est valable pour les activités sportives générant des contacts entre les jeunes. Ceci peut être le cas pour les sports collectifs. En revanche, la course à pied à l'extérieur, en respectant une distanciation sociale, serait parfaitement possible.

L'importance de l'activité physique n'est pas mise en cause. D'ailleurs, quel politicien oserait en 2020 s'attaquer au sport et aux vertus de l'activité physique ?

Ce qui est regrettable, c'est le manque de considération que les responsables politiques ont porté à la discipline d'enseignement EPS à l'école, en supprimant les cours sans plus d'explications et en ordonnant aux professeurs concernés de s'investir au lycée dans d'autres activités qualifiées d'« essentielles ». Les enseignants en EPS au Luxem-

bourg se sont montrés flexibles – gymnastique oblige –, disponibles et compréhensifs. D'aucuns ont donc attendu à la maison pour être sollicités au cas où, en prolongeant ainsi leur période de confinement. D'autres ont, avec engagement, élaboré des séquences digitales pour activer leurs élèves à distance via *YouTube* ou autres canaux de distribution virtuels. Il y a fort à parier que les professionnels d'autres matières scolaires auraient protesté hardiment contre une décision politique nuisant au statut de leur branche d'enseignement.

Une autre réflexion peut attiser encore notre questionnement. Pourquoi est-ce que cette décision politique a été si peu commentée ? On aurait pu s'attendre à un appui constructif des organisations qui œuvrent dans le secteur du sport, de la motricité et de la santé. À part une réaction timide et assez tardive de l'Association des professeurs d'éducation physique, force est de constater que le Comité olympique et sportif luxembourgeois et les fédérations et associations affiliées qui s'investissent en faveur de la promotion des activités physiques dans notre société sont restés discrets sur la question. La représentation nationale des parents a adressé une lettre ouverte au ministre de l'Éducation. Elle est restée néanmoins muette en matière de suspension des cours d'EPS. Or, nous avons tous intérêt à ce que les cours d'EPS à l'école reprennent le plus rapidement possible.

L'année 2004 avait été proclamée *Année européenne de l'éducation par le sport* par l'Union européenne, avec un slogan conquérant : « Move your body, stretch your mind ». Si, au niveau de la prise de conscience des citoyens, beaucoup de chemin a été fait depuis lors, l'action politique suit avec retard et le « stretch your mind » d'il y a seize ans demeure toujours d'actualité. Le gouvernement en place ferait bien de réanimer rapidement les cours d'EPS suspendus pour rendre superflu tout chant de requiem. En ces temps incertains et en l'absence de vaccin contre le Covid-19, une population avertie et en bonne santé physique demeure un excellent point de départ pour faire face à une nouvelle flambée du nombre d'infections.

Michel Lanners est directeur de l'École d'Hôtellerie et de tourisme du Luxembourg (EHTL).

Le monde étudiant à l'épreuve de la pandémie

L'incertain est maître

Arthur Chalmeigné

La fin de l'année scolaire approche, entre satisfaction, frustration et incertitude, le sentiment des étudiants est partagé. En effet, le coronavirus a eu plusieurs effets sur les étudiants. Premièrement, un impact économique, deuxièmement un impact éducatif et finalement un impact sur le moral des étudiants durant le confinement.

L'impact économique a différentes dimensions. Ainsi, les étudiants partis étudier à l'étranger après le bac ont été pour la plupart obligés de rentrer au Luxembourg dès la mi-mars, pour cause de confinement et de fermeture de leurs universités. Gonzalo Vivas, étudiant à Warwick en Angleterre, se souvient ainsi que le campus a fermé en mars et le rapatriement chez ses parents au Luxembourg a été coûteux. En plus, la prolongation de son deuxième semestre n'a pas pu se faire, car l'école n'a pas su assurer les cours à distance. « Le confinement n'a pas été productif du tout pour moi, j'ai été choqué que les cours s'arrêtent ». Les frais d'inscription pour son université s'élèvent à 10 000 euros. Un montant très conséquent pour une année scolaire incomplète pour cause de virus. On peut donc s'apercevoir que l'incapacité des universités à maintenir les cours durant cette crise a pu heurter économiquement des familles. Une autre dimension économique du coronavirus a été la difficulté des étudiants et des jeunes d'effectuer des stages ou des emplois d'été pour rembourser des prêts étudiants, aider leur famille pour le loyer, ou acquérir une première expérience dans un secteur.

L'impact sur la qualité de l'enseignement et de l'éducation a aussi été important. En effet, le coronavirus oblige la distanciation sociale et par extension les cours à distance. Les cours à distance ont mis à l'épreuve la concentration de tous les étudiants, qui étaient pour la plupart à la maison avec leurs familles, dans une ambiance de travail très limitée à cause de l'impossibilité de travailler en bibliothèque ou de ce concerter en groupe. Certains cours ont été maintenus à distance, les étudiants ont alors assisté à des cours en-ligne sur la plateforme *Zoom*. Cyril Estier, étudiant en France, a eu beaucoup de difficultés à suivre ces cours, car le fait de ne pas être présent et la possibilité de couper la caméra et le micro laissait libre à lui de ne pas suivre le cours. Le fait de ne pas avoir de surveillance de son professeur, que ce soit en petite classe ou en amphithéâtre, laisse un vide que l'étudiant comble souvent avec la distraction de son téléphone.

Le coronavirus a été une traversée du désert pour le monde étudiant, tant bien économiquement qu'intellectuellement

Pour aller plus loin, il y a une deuxième dimension aux conséquences négatives du semestre à distance. Chaque semestre se ponctue par une session d'examens, cette année, le secteur de l'éducation a dû se montrer créatif et juste pour l'évaluation et le passage en année supérieure des étudiants. Certaines universités, comme celle d'Amsterdam, ont essayé de maintenir des épreuves rigoureuses et difficiles en les limitant en-ligne dans le temps, nous explique un jeune élève. « Nous sommes évalués à une certaine heure et le portail pour envoyer son travail ferme après le temps de l'épreuve passée, on peut encore regarder les cours, mais la contrainte du temps permet d'éviter la triche abusive ». Certaines autres écoles ou universités ont décidé de faire passer tout le monde ou de formater les examens de manière à ce que les élèves puissent facilement avoir de bonnes notes. Ces mesures exceptionnelles ont deux réponses opposées : la première étant la satisfaction des étudiants, car la pression des examens retombe vu que ces derniers ont accès à leur cours ou peuvent mettre en commun leurs réponses. La deuxième est le doute, car si n'importe qui peut avoir une bonne note à son examen, alors la valeur du diplôme est questionable. Et pour couronner le tout, les étudiants censés aller en Erasmus ou en échange dans une université partenaire ont souvent dû annuler leurs projets de découverte. Les diplômés incluant l'année en échange dans leur programme ont donc une perte de leur valeur, car l'élève n'a pas pu profiter pleinement de l'expérience d'une année à l'étranger.

Finalement, le coronavirus a impacté le moral des jeunes. En effet, la situation exceptionnelle du confinement a plongé certains étudiants dans une situation désagréable.

Yann Loïc Ferreira, étudiant à Évry et dont les parents habitent en République Dominicaine, n'a pas pu rejoindre sa famille à cause de la fermeture des frontières. Il a donc passé son confinement en région parisienne, où les règles étaient bien plus strictes qu'au Luxembourg. Il a passé près de huit semaines dans son 19 mètres carrés. Il déclare : « Le confinement a été très long pour moi, je me suis occupé avec Fifa et en appelant des amis ». Alors que Suzanna, une immigrante venue de Palestine en reformation est contente d'avoir vécu son confinement au Luxembourg qui est pour elle un endroit privilégié où le confinement n'a pas été trop strict, voire même agréable.

Le moral des étudiants a aussi pris un coup sur les critères de sélection et les admissibilités. Pierre Lefaiivre, Parisien en terminale, explique que l'annulation du bac l'empêche d'aller dans les universités anglaises, car il ne peut pas rattraper son dossier avec les notes du baccalauréat. « Le coronavirus a sapé mes espoirs de me rattraper avec une bonne note au baccalauréat ».

Un autre élève, très déçu, raconte qu'il a fait un an de prépa privée pour préparer des concours sciences po, mais que ces derniers ont été remplacés par une sélection au dossier. L'argent et le temps investi dans la prépa lui semblent avoir été inutiles et gâchés. Ces projets et perspectives qui seffondrent à cause du virus ont plombé le moral de nombreux étudiants. Finalement, un aspect plus anecdotique mais qui impacte aussi le moral des étudiants est la perspective d'une vie étudiante amoindrie. Les semaines d'intégration, les galas ou les fêtes de fin d'année ont été et peuvent être gâchés par les mesures de précautions pour lutter contre le coronavirus. Cet aspect ludique, qui a été absent en fin d'année académique 2019/2020 et pourrait encore l'être à la rentrée, manque cruellement aux étudiants.

Pour conclure, les répercussions du coronavirus ont été multiples. Avec des conséquences négatives économiques et d'enseignements. Le moral des étudiants semble avoir pris un coup, même s'il y a des exceptions. Le coronavirus a été une traversée du désert pour le monde étudiant, tant bien économiquement qu'intellectuellement. Les vacances et le début du déconfinement laissent désormais du répit aux étudiants avant de rentrer en septembre en présentiel ou en-ligne. Une seule chose est certaine : avec la pandémie, l'incertain est maître.



Pierre Hurt est un personnage attachant. Le directeur de l'Ordre des architectes et des ingénieurs-conseils milite jour et nuit pour la reconnaissance du travail de ses membres. Et il le fait dans le plus grand soin de l'équilibre et de l'égalité du traitement, sans jugement esthétique aucun. C'est ce qui fait la force de l'OAI, groupement professionnel, mais c'est ce qui fait la faiblesse de ses manifestations. Ainsi, le *Bauhäre-präis* veut valoriser le courage des maîtres d'ouvrage de travailler avec des architectes : pas moins de 257 projets différents ont été sélectionnés dans neuf catégories, qu'on peut aller voir en photos microscopiques dans l'ancien Hôtel des postes au Aldringen (jusqu'au 21 septembre, jour de la remise des prix à la Philharmonie) ou sur le site *bhp.lu*, où les internautes peuvent voter. On y apprend surtout qu'un beau terrain sert beaucoup la qualité architecturale. jh

Cinéma

Les mondes de demain

Pour tenter de rassurer un secteur audiovisuel complètement déstabilisé par l'annulation des tournages (donc de la production de contenu) et des festivals (donc de la promotion et de la vente de films), le Film Fund met la main à la poche : dans sa session de juillet, regroupant celles d'avril et de juin (annulées), le comité de sélection a accordé plus de onze millions d'euros d'aides directes à 21 projets. Là où les aides à la coproduction minoritaire, autour de vingt pour cent du budget du film, sont surtout un soutien à l'activité des boîtes de production et des techniciens, on s'intéressera ici surtout au contenu. Ainsi, Samsa produit un documentaire transmédia sur les relations entre le Luxembourg et le Brésil via l'industrie sidérurgique (*A colônia luxemburguesa* de Dominique Santana ; 660 000 euros) et la chorégraphe Bianca Li, que le Grand Théâtre accueille très régulièrement, développe un projet de réalité virtuelle avec Fabrique d'images (207 932 euros du Film Fund, soit moins de dix pour cent du budget). Mélusine Productions travaille sur une suite du très poétique film d'animation *Ernest et Célestine* et Laura Schroeder a obtenu 2,88 millions d'euros d'aides à la production (ou 72 pour cent du budget) pour son long-métrage *Maret*, un drame qui se joue à Lanzarote (Red Lion). C'est surtout du côté des aides à l'écriture qu'on retrouve les réalisateurs autochtones : Cyrus Neshvad, Christophe Wagner et Christian Neuman écrivent des long-métrages, Thierry Faber écrit la suite de la série policière *Capitani*, Adolphe El Assal développe une nouvelle comédie et Donato Rotunno un documentaire, *Die Spaltung der Welt*. Autant de projets dont on attend la sortie avec impatience. jh

Politik

Schelte aus Brüssel

Das Organisationsteam von Esch 2022 um Nancy Braun fühlt sich oftmals missverstanden. Noch kürzlich sagte Verwaltungsratsmitglied Ralph Waltmans gegenüber dem *Land*, Schuld am negativen Bild der Europäischen Kulturhauptstadt in der Öffentlichkeit seien die Medien. Ein Projekt dieser Größenordnung komme nicht ohne Komplikationen aus, Verstimmungen gehörten halt dazu. Alles verlaufe nach Plan. Das sieht die Europäische Kommission anders. Der Kontrollausschuss aus Brüssel nimmt Esch 2022 mit kritischen Tönen in die Pflicht. 13 Empfehlungen spricht das Panel aus, fordert eine „effiziente Entscheidungsfindung“, eine bessere „interne Kommunikation“ und mehr Personal. Der Fokus solle zudem stärker auf der Stadt Esch liegen. Doch vor allem müssten der partizipative Prozess und das Programm unbedingt abgeschlossen werden – und zwar „as soon as possible“. Gegenüber dem Kontrollausschuss der Kommission gesteht das Team von Esch 22 dabei, dass es einen Deckel von maximal 80 Kulturprojekten gibt. Bei bisher 31 Zusagen und 176 Projekten im Wartezustand wird es also noch über 120 Absagen regnen. Es lohnt sich auch, das Monitoring von Esch 2022 mit Kaunas 2022 zu vergleichen. Insbesondere im *Wording* fallen Unterschiede auf: Während Brüssel „die großen Fortschritte“ der Litauer „begeistert begrüßt“, nimmt es in Esch lediglich „Fortschritte zur Kenntnis“ (*ec.europa.eu*). Die parlamentarische Kulturkommission will sich am kommenden Donnerstag, 16. Juli, über das Kulturjahr in Esch unterhalten. ps

Théâtre



Enfin les planches

Pour les Théâtres de la Ville de Luxembourg, les conséquences de la pandémie et du confinement restent rudes, la saison 2019/20 ayant été interrompue à la mi-mars et un retour à la normale n'étant pas encore en vue. La saison 2020/21, que le directeur Tom Leick et la bourgmestre libérale Lydie Polfer (DP) ont présentée mardi (photo : TPC), commencera en octobre, avec une mise en scène de *Hedda Gabler* d'Ibsen par Marja-Leena Junker – avec le retour sur les planches de Leick lui-même, a-t-il bien loudement souligné en début de conférence de presse. La déprogrammation des grands festivals de théâtre et d'opéra, notamment Avignon et Aix-en-Provence, ayant entraîné l'annulation de nombreuses coproductions dont l'accueil était prévu à l'automne, les premiers mois de la saison seront réservés aux productions locales et aux collaborations avec les petites scènes, notamment le Centaure, qui trouve refuge au Grand Théâtre afin de pouvoir accueillir le public dans le respect des distanciations sociales. Les Théâtres de la Ville optent pour une distance d'un siège entre spectateurs qui n'appartiennent pas au même ménage et impose donc le port du masque durant tout le spectacle. Lydie Polfer se dit très inquiète de la recrudescence récente du virus et appelle à la vigilance. Seuls les abonnements sont en vente dès maintenant. Parmi les coups de cœur de cette saison très allégée, où la danse et la musique ne reviennent que vers la fin, on recommandera plus particulièrement le cycle consacré à l'extraordinaire artiste sud-africain William Kentridge, dans le cadre du *Red Bridge Project* (en collaboration avec le Mudam et la Philharmonie). Et, dans les productions-maison, la grosse production *Mendy – Das Musical*, une comédie musicale qui promet d'être désopilante (comme l'indique la bande-annonce) : il s'agit d'une adaptation par Tom Dockal et Jacques Schiltz, d'un spectacle de Helge Schneider (en avril ; plus d'informations : *theatres.lu*). jh

Musiques

Habe Mut, Dich Deines Talents zu bedienen

Er war bereits als Junge im Konservatorium ein Star: Wenn Francesco Tristano Schlimé am Klavier saß, wurden Lehrer zu Lehrlingen und Schüler zu Groupies. Er eignete sich barocke Musik (Bach vor allem!) so selbstbewusst an, wie es nur hochbegabten Musikern gestattet ist. Sein Geheimnis lag wohl darin, dass er stets alles konnte und es dann doch vollkommen anders machte, fasste es einmal eine Wegbegleiterin zusammen. Für Tristano (Foto: Falcon Muse Entertainment) ist klassische Musik keine jahrhundertalte Partitur aus einer Schublade, kein Museumsartefakt, sondern eine Kunstform, die sich stets neu in der Gegenwart modellieren lässt. Frei nach Miles Davis: Spiel nicht das, was da steht. Spiel das, was eben nicht da steht. Tristano hat keine Angst vor Bach, keine Angst Klavier und Synthesizer zu verbinden und keine Angst, sich seines Talentes zu bedienen. Am kommenden Donnerstag ist er in der Reihe *Back to live* zu Gast in der Philharmonie. (*philharmonie.lu*) ps



Luxemburgensia



In English, please!

Debatten um Sprachenvielfalt in Luxemburg drehen sich meistens um den vermeintlichen Dualismus zwischen dem Luxemburgischen und dem Französischen. Doch abseits dieses Streits gedeiht eine Sprache prächtig: das Englische. Ob in der Arbeitswelt, in der Öffentlichkeit oder als Jugendsprache bei *Millennials* – Englisch gewinnt durch gesellschaftlichen Wandel zunehmend an Bedeutung. Es ist deshalb wenig überraschend, dass Luxemburg mittlerweile auf eine stetig wachsende englischsprachige Literatur blicken kann. Beim Wettbewerb „Young Voices“ des englischsprachigen Verlags *Black Fountain Press* (in Zusammenarbeit mit der Universität Luxemburg) haben 55 Kandidat/innen ihre Kurzgeschichten eingereicht. Die Gewinnerinnen? Anouk Schreiner konnte mit *It takes courage* in der Altersgruppe der Schüler/innen die Jury überzeugen, Amela Skenderovic (Foto: bfp) mit *What's in a name?* bei den Studierenden. Beide Werke handeln von Identitätsfindung und Verantwortungsbewusstsein und werden nun gemeinsam mit zehn weiteren Kurzgeschichten im Sammelband *Young Voices – Short Fiction by Young Writers from Luxembourg* (106 Seiten ; 10 Euro) veröffentlicht. ps

Bande dessinée

KO les préjugés !

Pablo Chimienti

Après une magnifique parenthèse dans le monde de la musique avec son album *Nick Cave – Mercy on me*, l’auteur allemand Reinhard Kleist (*Berlinoir, Les Rats dans les murs et autres nouvelles d’après H.P. Lovecraft, Johnny Cash, Castro...*), replonge dans l’univers moite et interlope de la boxe qu’il avait déjà illustré dans *Le Boxeur* en 2013. Après l’incroyable biographie de Hertzko Haft, juif polonais survivant d’Auschwitz devenu boxeur aux États-Unis après la guerre, le lauréat du Prix Max et Moritz du meilleur auteur germanophone de BD 2018, propose à ses lecteurs la biographie tout aussi incroyable d’Emile Griffith.

Né en 1938 sur l’île de Saint-Thomas dans les Îles Vierges américaines, Griffith deviendra champion du monde des poids welters en 1961, puis des poids moyens en 1966. En tout il aura participé à 112 combats, en aura remporté 85, dont 23 par KO. Mais si son nom reste célèbre parmi les amateurs de boxe, c’est surtout pour son combat du 24 mars 1962, le troisième contre le cubain Benny Paret pour la ceinture de champion du monde welters qui verra l’adversaire de Griffith finir dans le coma sur le ring puis mourir dix jours plus tard. Une mort qui hantera le natif de Saint-Thomas jusqu’à sa mort en 2013, à l’âge de 75 ans.

C’est d’ailleurs au crépuscule de sa vie que le lecteur va faire sa connaissance. Un soir, dans une de ces contrallées lugubres qui existent dans les grandes villes américaines. L’homme est bien éméché, il a du mal à descendre les quelques marches de la sortie de secours du club où il a fait la fête. Dans la pénombre trois hommes armés d’une batte de baseball. « On va se le faire », disent-ils avant de l’apostropher : « sale tantouze », « sale nègre » et de le passer à tabac.

À son réveil, dans la même ruelle glauque, un homme encapuché vient à son secours. « Allez, relève-toi (...) tu ne peux pas rester ici », lui dit-il. On ne voit que son nez et sa bouche, mais rapidement on devine qu’il porte des gants de boxe. La discussion entre les deux s’engage, même si le mystérieux personnage semble bien connaître l’homme à terre. « Je me suis toujours demandé ce qui a pu t’amener à la boxe », lui lance-t-il. « Oh, ce n’était pas mon idée », lui répond l’homme au visage tuméfié.

Et c’est parti pour un premier *flash-back*. Emile Griffith est alors un jeune magasinier chez un chapelier, Howard Albert. C’est lui qui l’amènera au « Boxing Gym ». Griffith, lui, voulait

Reinhard Kleist sort un nouveau *one-shot* magnifique situé dans l’univers du noble art, *Knock Out !* La biographie d’Emile Griffith, premier champion du monde de boxe *gay*

juste confectionner des chapeaux pour dames, voire jouer un peu au ping-pong, mais voilà le jeune est doué sur le ring, il gagne facilement ses premiers combats, ce qui lui ouvrira la voie vers le premier de ses titres.

Mais tout cela n’aurait été qu’une *success-story* sans grand intérêt narratif, sans la vie du champion hors du ring. Sa relation avec son père absent, avec sa mère ultra-présente, sa passion pour les chapeaux, son envie de pousser la chansonnette et puis et surtout avec ces hommes qui lui feront découvrir toutes les boîtes *gay* des alentours.

Dans le milieu ultra-agressif et viril de la boxe de l’époque, un champion homosexuel, ça passe mal. Enfin, à peine plus que dans l’ensemble de la société américaine de ce début des années 60. « Fais gaffe que les flics ne t’attrapent pas », lui lance un habitué d’un local *gay* en pleine fuite lors d’une descente de police. « Noir et homo ? Ils vont te faire morfler ! », ajoute-il.

Aller-retours chronologiques, récits sur et hors ring, l’auteur propose un va-et-vient constant et réussi. Il tricote page après page un récit honnête et pertinent sur une vie exceptionnelle, tout en souffrant toutes les largesses pour le raconter. En résumé, l’histoire est vraie, mais sa version largement fantasmée. Au point qu’un lecteur non-averti, pourrait croire que tout ceci n’est qu’une fiction. Mais l’ensemble garde les pieds bien sur terre et s’achève avec une postface de Tatjana Eggeling, ethnographe spécialisée dans les comporte-



Reinhard Kleist tricote page après page un récit honnête et pertinent sur une vie exceptionnelle

ments vis-à-vis de l’homosexualité et l’homophobie dans le sport, qui rend hommage aux différents champions du ring d’hier et d’aujourd’hui qui ont fait leur *coming-out*. Histoire de mettre définitivement KO les préjugés

Une narration rythmée et portée par un graphisme noir et blanc au trait aussi sûr qu’expressif. Un graphisme osé aussi, avec ces décors tantôt ultra-réalistes, tantôt totalement absents, ces silhouettes parfois évanescents, parfois représentées dans les moindres détails et puis ces instants de boxe représentés avec une telle minutie, qu’on parvient presque à ressentir chacun des coups ; donnés comme reçus.

Knock out ! de Reinhard Kleist. Casterman. Juin 2020. 160 pages. 18,95 euros. (ISBN 978-2-203-21152-0).

Bücher

Die Demokratie retten

Stéphanie Majerus

Wie kann die Demokratie wieder aktionsfähig werden? Diese Frage versucht einer der europäischsten Schweizer zu beantworten, der Publizist Roger de Weck. Dabei beginnt sein Buch *Die Kraft der Demokratie* fast biblisch: Am Anfang der Aufklärung stehe der Zweifel. Damit will der Autor vermitteln, dass die Aufklärung keineswegs ein Zustand sei, sondern eine Suche. De Weck ist ein Suchender; er sucht nach Antworten auf den grassierenden Rechtspopulismus und die entfesselte transnationale Wirtschaftselite (S. 16).

Big Business, Big Data und die Freiheit des Kapitalverkehrs gingen Hand in Hand und bereiteten so den Weg in die vollständig „neoliberalisierte Demokratie“, in der die Politik letztlich nur noch wirtschaftshörig agiere (S. 17). Die Geringqualifizierten blieben dabei auf der Strecke. Der in dieser Konstellation überhörte beziehungsweise unbeachtete Bürger wird empfänglich für die Parolen der Reaktionen, die ihm das angeblich wahre Übel vorführen: die Migranten, die Feministinnen, die „*Fridays for Future*-Bewegung“. Den globalisierten „Ultrakapitalismus“, den eigentlich politisch lähmenden Faktor, ignorieren sie dabei, weil viele der reichen Reaktionen wie

Donald Trump ganz gut daran verdienen. Neuerechte unterstützen demnach gemeinhin eine Geldumverteilung von unten nach oben. De Weck sieht in diesem unheilvollen Zusammenhängen einen Teufelskreis: „Der deregulierte Kapitalismus nährt den Populismus – der Populismus dereguliert die Demokratie. Beide spalten das Gemeinwesen“ (S. 46).

Allerdings sei ein weiterer Faktor für die Attraktivität reaktionärer Kräfte die kulturelle Deklassierung der wenig qualifizierten Arbeitnehmer: Viele fühlen sich, als würden sie der Entwertung ihrer Expertise und ihres Wissens in Echtzeit zusehen. Wer dabei zugleich „das Ausfransen des Wohlstands am Horizont“ sieht, ziehe Rechte vor, die vorgeben, die Betroffenen vor einem sozialen Absturz zu bewahren (S. 53). In einem Szenario, in dem das Kapital kaum noch besteuert wird (denn es sonnt sich in Steueroasen), muss die Mittelschicht den Sozialstaat stützen – was ebenfalls nicht zur Beliebtheit der Demokratie beiträgt: Die Mittelschicht beschuldigt die Regierenden und die Armen der Apathie.

Auch in dieses Vakuum springen die Reaktionen, die den Leuten angeblich zuzuhören. De Weck

zitiert Matteo Salvini, um den Selbstzweck dieser Ganz-Ohr-Rhetorik zu veranschaulichen; Salvini sagte: „Ich höre den Leuten zu, so hören sie auf mich“ (S. 56). Die Neoliberalen wiederum entziehen der Demokratie im Stillen ihre Befugnisse (S. 57). Zum Teil schrieben die Lobbyisten heute an Gesetzentwürfen mit, die die Macht der Demokratie noch weiter aushöhlen.

Wer ist Roger de Weck? Der studierte Volkswirt war Chefredaktor der *Zeit* und des Schweizer *Tages-Anzeiger*, bevor er von 2011 bis Ende 2017 Generaldirektor der Schweizerischen Radio- und Fernsehgesellschaft war. Heimatberechtigt ist de Weck im zweisprachigen Fribourg; er spricht Deutsch und Französisch fließend. Laut der Journalistin Claudia Landolt wirke sein gesprochenes Deutsch „mit fein gesetzten Pausen, als leite er eine psychotherapeutische Sitzung“. Womöglich ein Grund, weshalb de Weck rauf und runter parodiert wurde, beispielsweise in der Sendung *Grüezi, Monsieur de Weck*.

Aber gerade weil der Autor im deutschsprachigen genauso wie im französischsprachigen Europa zu Hause ist, lohnt sich sein Buch für Luxemburger. De Weck springt von Macron zu Merkel, von Le Pen zu Gauland, von der französischen Staatsgeschichte zu Erläuterungen des deutschen Staatsapparates. Zwischendurch kommen zusätzlich Beispiele aus Italien, Großbritannien und der Schweiz.

Um die Demokratie zu reaktivieren, macht das Buch eine Reihe an Vorschlägen. Wie beispielsweise die Senkung des Wahlalters auf 16 Jahre: Dann könnten sich Jugendliche schon früher in die Politik einbringen und über Maßnahmen abstimmen, die ihre Zukunft betreffen. Überdies müssten dem Steuermittelbewerben Grenzen gesetzt werden: „Sonst werden transnationale Unternehmen weiterhin die Nationalstaaten gegeneinander ausspielen.“ Ein erster Schritt der Regulierung könne die von der OECD im Oktober 2019 geplante Reform werden, die vorsieht, Konzerne auch in den Staaten zu besteuern, wo sie den größten Absatz erzielen. Dringend in die Schranken verwiesen werden sollten zudem die digitalen Plattformen, die mit ihrem Speichereifer Privatsphäre und Freiheit bedrohen. Andernfalls drohe in zehn Jahre, dass „zwei Dutzend Digitalkolosse weite Teile der Weltwirtschaft“ beherrschen. Entgegenwirken könne dem beispielsweise eine Gafa-Regulierungs- und Aufsichtsbehörde mit Eingriffsbefugnissen (S. 260).

Der Schweizer Publizist Roger de Weck denkt über „die Kraft der Demokratie“ nach – und springt dabei von Macron zu Merkel, von Le Pen zu Gauland

Der Schweizer führt auch die Direkte Demokratie ins Feld. Er denkt dabei jedoch nicht an vorgegebene Plebiszite, sondern an Referenden, die aufgrund einer Volksinitiative zustande kommen – wie das in der Schweiz gängig ist. Als Vorbild für die Direkte Demokratie könnten ferner per Los gezogene Bürgerräte dienen, die ihre Volksbegehren in die Politik einbringen, wie derzeit in Ostbelgien der Fall (S. 266).

De Wecks *Kraft der Demokratie* verbleibt nicht nur bei der Politik, sondern macht auch einen gehaltvollen Schwenk zu Neonazi-Bands sowie der deutschen Rap-Szene und sezziert deren Semantik. Auch die Identitätspolitik analysiert de Weck. Anders als viele Feuilletonisten konstatiert er keine identitätspolitischen Exzesse im linken Spektrum Europas. Viel eher beunruhigen ihn die Identitären, die er „Aktivisten des unkritischen Weißseins“ nennt. Überall sähen Rechte eine „Malaise der Toleranz“ (S. 102) und beschuldigten andere: „Ihr Sozialliberalen seid gefährlich, weil nicht böswillig genug“ (S. 102). Reaktionäre würden so ihre Themen setzen, während die liberalen Kräfte ihre Zeit verplempern, um auf die Anschuldigungen zu reagieren, statt Modelle für die Zukunft zu skizzieren.

Eine Identitätspolitik, wie sie auf angelsächsischen Uni-Campussen aufkocht und jeden Satz einer Person an deren Hautfarbe koppelt, bezeichnet er hingegen als unfruchtbar: Sie nehme dem Sprecher die Möglichkeit, seinen eigenen Standpunkt zu transzendieren. Und auch wenn gelegentlich Vorlesungen gestört werden, was übrigens schon passierte, ehe der Begriff der „politischen Korrektheit“ grassierte, lasse sich daraus nicht der neurechte Vorwurf ableiten, dass die Meinungsfreiheit behindert würde (S. 116). Dass die politische Korrektheit der Grund

sei, weshalb Rechte Aufwind haben, bezweifelt de Weck mit Verweis auf Ungarn oder Frankreich, wo diese Diskussionen nur marginal geführt werden. Er kommt auf den Verdacht: Verdirbt vielleicht eher eine krude Unkorrektheit die Demokratie, statt der Korridor der politischen Korrektheit? Das Kerngeschäft der Reaktionen bestehe darin, „Menschenverachtung salonfähig“ zu machen (S. 129).

Allerdings brauche man nicht mehr Menschenverachtung, sondern ein neues Weltethos. In seiner Reise durch den Zeitgeist Europas der Autos auf die in Luxemburg zu besichtigende *Family of Man*-Ausstellung: „In unserer Gegenwart, in welcher der Heißhunger der Industriestaaten nach Energie und die Amazonas-Brände globalen Schaden anrichten, wird das *Family of Man*-Ethos noch existenzieller.“ (S.134).

Als *Family of Man* brauche die Menschheit überdies eine grüne Vision. Und so wartet der Autor auch in diesem Bereich mit Vorschlägen auf. Er skizziert die Idee einer Umweltkammer: „eine vom Volk gewählte Parlamentskammer, die jeden Gesetzesentwurf einzig und allein unter dem Aspekt der Ökologie“ zu beschließen hätte. Nach ecuadorianischem Vorbild umreißt er den Vorschlag für einen Europäischen Gerichtshof, der die Rechte der Natur verteidigen würde. Und schließlich müsse der CO2-Emissionshandel durch eine lobbyunabhängige „Europäische Klimazentralbank“ straff reguliert werden.

Nach dem Erscheinen des Buches wurde de Weck als einer der „gewichtigsten Intellektuellen der Schweizer Gegenwart“ (*swiss.info*, März 2020) bezeichnet. Womöglich aber machte das Gerücht schon vorher die Runde. So fragt ihn der Komiker Michael Elsner in seiner Comedy-Sendung: „Wie intellektuell findest du dich?“. Elsner und de Weck liegen zusammen auf der Showbühne in einem Bett. De Weck will den *pillow talk* abwehren und kontert: „In den Schweizer Medien gilt jemand, der mehr als drei Bücher gelesen hat, als Intellektueller.“ Er selber aber pflegt als Publizist keine Anti-Medien-Haltung, sondern verteidigt guten Journalismus: „Eine gute Demokratie ist auf guten Journalismus angewiesen“, schreibt er in seinem Buch (S. 275).

Roger de Weck, *Die Kraft der Demokratie: Eine Antwort auf die autoritären Reaktionen*. Suhrkamp Verlag Frankfurt, 2020. 326 S. Eine Vorlesung des Publizisten de Weck, die am 17. Juni im Echternacher Trifolion stattfinden sollte, hat Coronabedingt abgesagt werden müssen.



Roger de Weck

Photographie

Dazibao

josée hansen

À l'ère de la novlangue, où, pour être « modernes » et se couler dans le moule des demandes d'aides financières, tous les projets culturels se formulent en *business plan*, en *break-even*, en *clickbait* et *QR-Code*, Reza Kianpour fait figure d'ovni. En veste de bleu de travail (que porte la branchitude internationale en ce moment), allure décontractée, il sourit largement, comme un chenapan quand on lui demande « mais c'est qui, les *partners* ? » du nom de sa boîte, Kianpour & Partners. « Et ben, y'en a pas ! ». Enfin, si, il y en avait un, mais il est parti. Nous sommes dans un appartement du rez-de-chaussée d'un building de la fin du XX^e comme il y en a plein au début de l'avenue Guillaume à Luxembourg-Ville. Reza y a ses bureaux où il officie donc désormais seul. À côté de l'entrée : une grosse imprimante, en face d'une table-basse design (« un prototype que j'ai créé »), des étagères pleines de livres, un bureau et une table de réunion. Il s'y est installé en indépendant en 2008, en revenant de ses études en communication visuelle et en design mobilier à Bruxelles. « C'est très dur d'être indépendant au Luxembourg », confie-t-il en souriant moins. S'établir à son propre compte était un choix qu'il a dû faire en pleine crise financière et alors que le secteur de la communication était complète-

Le Cahier d'images édité par Reza Kianpour ou le bonheur de retrouver la matérialité d'une fanzine léger et ludique

Nachruf

Glockenspiel, Chor, Peitschenhiebe, Pferdegalo

Tom Dockal

Morricone non più. Sfortunatamente. Ennio Morricone wurde über 90 Jahre alt und dennoch wird das von ihm gerissene Loch längerfristig Spuren hinterlassen. Mit dem Tod des Maestros am Montag, den 6. Juli, verliert das *septième art* nicht nur einen Komponisten, sondern eine Figur, die das moderne Kino über Jahrzehnte geprägt hat wie wenig andere. *Ay-ee-ay-ee-ayyy. Wah-wah-waaah.* Jedem Menschen ist die Musik von Morricone ein Begriff. Wirklich jedem. Und wenn es nur die Kompositionen für die Italo-Western mit Clint Eastwood sind. Sei's drum.

Die ganze Woche über wurden in zahlreichen Nachrufen immer wieder Filmtitel aufgezählt. *Die Dollar-Trilogie*, *The Untouchables*, *Le clan des Siciliens*, *Once upon a time in America*, *Cinema Paradiso*, *The Mission*, *The Thing*, *Le professionnel*, etc. Die immer gleichen zwei Handvoll Filme, mit einem Gewicht auf US-amerikanische Produktionen. Lediglich ein Bruchteil seiner über 500 Arbeiten – richtig gelesen, fünfhundert Arbeiten! – für die Leinwand waren US-amerikanische Filme. Ennio Morricone war Italiener, Römer und er war italienischer Filmmusikkomponist, der auch nach dem definitiven Durchbruch in Hollywood seiner Heimatstadt Rom nie den Rücken gekehrt hat. Morricones Englischkenntnis? *Nessuna*. Die Mehrheit seiner Arbeiten sind *musica da film per film italiani*.

Woher kommt jedoch die automatische Blende von Morricone zu Sergio Leone? Eine solche Partnerschaft ist eigentlich nicht einzigartig. Was Morricone zu Leone war, war doch schon Herrmann zu Hitchcock, Williams zu Spielberg, Rota zu Fellini und Tonnar zu Bausch? Nicht ganz. Das Gespann Leone-Morricone ist in der Filmgeschichte einzigartig.

In der Regel wird das Drehbuch geschrieben, dann wird gedreht und die Musik wird in der Postproduktion, oft in der Montage komponiert und ausgearbeitet. Nicht so bei den alten Schulkameraden aus Rom. So war der Regisseur musikalisch, wie der Komponist mitverantwortlich in Sachen *mise en scene*. Eigenen Aussagen nach war Morricone Leones liebster Drehbuch-Koautor. Die beiden haben gleichzeitig am Drehbuch und an der Musik gearbeitet. Beim Dreh wurde diese Zusammenarbeit einen Schritt weitergedacht. Systematisch ließ Leone die fertig komponierte und aufgenommene Musik über Lautsprecher am Set während der Dreharbeiten spielen. Das *blocking* der Schauspieler/innen,

ment saturé. Douze ans après, le confinement et la crise économique lui portent un nouveau coup dur.

En guise de contrepoint, Reza (36 ans) se consacre désormais beaucoup à son projet éditorial. *Cahier d'images* est une série de petites publications papiers en format A5, seize pages, léger et ludique. Le projet remonte à 2017 et était alors conçu pour publier ses propres photos, « même souvent prises au portable » remarque-t-il. Comme tous ses confrères et consœurs graphistes, Kianpour absorbe des centaines, des milliers d'images sur les réseaux, en quête de références et d'inspirations pour son travail de graphiste – professionnellement, il met en pages des catalogues d'exposition (Casino, Rotondes...), conçoit des logos ou des identités visuelles. Mais ces images immatérielles passent souvent aussi vite qu'elles ont apparu – tout le monde connaît ce moment où son portable ou son ordinateur *crashe*, emportant des archives entières d'images stockées dans le trou noir de la mémoire perdue. D'où son désir de leur donner une matérialité, de les éterniser en quelque sorte sur des sorties papier, dans des booklets proche du fanzine.

Reza a commencé avec des séries de ses propres photos, publiées par associations thématiques ou esthétiques. Comme dans son travail de graphiste, il y va franchement, n'hésite pas à recadrer, à varier les formats, à procéder même par strates d'éléments superposés (on pense forcément au *Livre d'images* de Godard [2018], mais ce serait un peu trop lourd comme référence, encore qu'ils partagent aussi l'approche d'artisan). Après ses propres photos, Reza Kianpour demande des images à des artistes dont il apprécie le travail, qu'ils soient du Luxembourg, comme Gilles



Reza Kianpour fotografiert von Sven Becker

Kayser (avec une série chinoise), Sven Becker (le photographe du *Land*, avec essentiellement des portraits en noir et blanc) et Mike Bourscheid, qui propose ses dessins, ou à l'étranger, comme l'Égyptienne Hana Gamal, l'Argentine Milena Pazos et la Canadienne Vanessa Brown. « Ce qui m'intéresse, dit Reza, c'est de dialoguer avec leurs images. » Les artistes lui envoient une cinquantaine de photos, il en sélectionne autant que bon lui semble et imprime, « entre une vingtaine et une cinquantaine d'exemplaires par numéro », qu'il vendra dans un prochain temps chez Hans Fellner,

« à un prix qui doit rester abordable, pas plus de huit euros ». Le *Cahier d'images* se soustrait ainsi à toute logique commerciale ou productiviste. « Ça doit être professionnel, oui, affirme Reza. Mais je veux que ça reste cool pour moi ». Et il sourit.

Le 25 juillet aura lieu, durant l'après-midi, le vernissage d'une exposition de présentation du *Cahier d'images* chez Fellner Louvigny, 12, rue Louvigny à Luxembourg. Plus d'informations sur le *Cahier d'images* sur le site kianpourandpartners.com ou sur Instagram (@cahierdimages).

Jedem Menschen ist die Musik von Morricone ein Begriff. Wirklich jedem. Und wenn es nur die Kompositionen für die Italo-Western mit Clint Eastwood sind

ist, die Musik von Morricone hat das Genrekinos des modernen und postmodernen Kinos – Tarantino und seine recycelten Morricone *needle drops* seit *Kill Bill*, Vol.1 lassen grüßen! – auf Gezeiten geprägt wie mindestens die Spitzenreiter (sic!) der jeweiligen filmischen Genredisziplin. Ob man den Film gesehen hat oder nicht, wenn man die dazugehörige Filmmusik hört – oder ist es umgedreht? –, dreht immer der ganz eigene Film im Kopf.

Übrigens, so ganz nebenbei: Wurde an dieser Stelle eigentlich angemerkt, dass Ennio Morricone neben 500 Filmmusiken noch Jazzmusiker war, sowie Komponist von neoklassischer, absoluter Musik – rund 150 Kompositionen – Pop-Hits in Zusammenarbeit mit seinen Kumpels Bruno Nicolai und Alessandro Alessandroni und devotionaler und *library* Musik? Es stimmt: Ennio Morricone hat sogar die Musik für die Fußball-Weltmeisterschaft 1978 in Argentinien komponiert.

Eine spezielle Morricone-Playlist, zusammengestellt von Tom Dockal, finden Sie hier:



Cinéma

Pédagogue-poète

Parmi les nombreux films dont la sortie en salle a été compromise par le coronavirus figure *Monsieur Deligny, vagabond efficace* (2020) de Richard Copans. À peine ce titre était-il affiché qu'il était aussitôt retiré de la circulation, à l'instar du malheureux *Pinocchio* (2020) de Matteo Garrone que l'on avait pu découvrir lors de la dernière édition du Luxembourg City Film Festival. Grâce aux canaux de diffusion domestique cependant, le documentaire de Richard Copans est aujourd'hui disponible sur le site de son distributeur (Shellac) pour la modique somme de quatre euros. Soit un moyen comme un autre de soutenir le secteur cinématographique, durement touché par la crise sanitaire et économique que nous traversons.

Richard Copans rend hommage à Fernand Deligny, penseur et praticien hétérodoxe de la pédagogie moderne

Penseur et praticien hétérodoxe de la pédagogie moderne, au même titre que Maria Montessori ou Célestin Freinet, Fernand Deligny (1913-1998) a pour sa part longuement médité sur le langage et son envers – la vacance du langage qu'il observe parmi les enfants autistes. Au principe de ce questionnement, il y a le refus d'une domination sociale de la parole, de la parole qui serait le propre – et donc la propriété – de l'espèce humaine. Celui qui est dépourvu de parole serait par là même privé de pensée et d'humanité. Au contraire, tout le travail de Deligny aura consisté à faire reconnaître une pensée qui ne parle pas, une pensée qui ne s'exprime pas en parole, pour partir en quête d'un langage spatial, non-verbal, archaïque, animal (sans connotation négative), à l'image des enfants autistes dont s'est occupé Fernand Deligny jusqu'à sa mort.

Sa carrière d'éducateur commence presque accidentellement, lorsqu'il intègre en tant qu'instituteur l'hôpital psychiatrique d'Armentières, près de Lille. À cette époque, en 1938, la différence est faible entre l'asile et la prison. Pour des milliers de malades, il n'y a en effet qu'un seul psychiatre et quelques gardiens chargés de veiller à ce que les malades ne s'enfuient pas. Ce sont des lieux d'enfermement dont on ne sort qu'une fois mort. Fort de ce constat, Deligny apporte de l'air et de l'espace au sein de l'institution : il leur fait écouter de la musique, organise des sorties, met en place des ateliers pratiques...

Débuté ensuite l'expérience de la Grande Cordée, tentative expérimentale de prise en charge en cure libre d'adolescents délinquants créée à Paris en 1948 avec le soutien d'associations d'éducation populaire et de militants communistes et anarchistes. S'appuyant sur le réseau des auberges de jeunesse, les ados sont envoyés en séjours d'essai aux quatre coins de la France pour s'essayer à un métier. Un déracinement qui vise à modifier en profondeur leurs habitudes. Comme le dit Deligny avec un brin de provocation et de révolte contre les institutions : « *Je n'ai l'intention d'éduquer personne, j'ai juste l'intention de créer les circonstances favorables pour qu'ils s'en tirent et pour qu'ils vivent.* » Vient alors la longue tentative de Deligny menée auprès d'enfants autistes au sein de la campagne cévenole, dans le village de Monoblet. François Truffaut, qui fut placé en centre d'observation des mineurs de Villejuif en 1948 avant de s'illustrer derrière la caméra, se rapproche de lui pour finir *Les quatre cents coups* (1959). Dix ans plus tard, il prendra à nouveau conseil auprès de Deligny lorsqu'il s'agira de tourner *L'enfant sauvage* (1970), d'après le rapport de Jean Itard (1774-1838), considéré comme le père de l'éducation spécialisée.

Le réalisateur de ce très beau documentaire, Richard Copans, a lui-même participé à l'aventure cévenole dans les années 1970. Ponctué de témoignages et d'objets utilisés par le pédagogue, il constitue une excellente introduction à l'œuvre de ce pédagogue-poète. Loïc Millot

Monsieur Deligny, vagabond efficace (2020) de Richard Copans est disponible en VOD sur le site de Shellac : <https://shellacfilms.com/films/monsieur-deligny-vagabond-efficace>



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 25.08.2020
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative à la fourniture, pose et mise en service des fibres optiques nécessaires pour le Disaster Recovery Site (DRS) au sein de la Maison des Sciences humaines à Belval.

Description succincte du marché :
– Fibre optique.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au cahier des charges.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
06.07.2020

La version intégrale de l'avis n° 2000981 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 06.08.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement à remettre via le Portail des marchés

publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture. Il n'y aura pas de séance d'ouverture publique de la procédure ouverte.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Pôle d'échange Howald – Lot 1 – Gare routière

Description succincte du marché :
Nature des travaux :
– Réalisation des culées ;
– Réalisation des murs de soutènements coté Midfield ;
– Réalisation de la rampe d'accès Howald (murs de soutènement) ;
– Réalisation de la gare routière de la plateforme Howald ;
– Réalisation d'un auvent métallique pour la gare routière ;

Quantité des travaux approximative :
– Evacuation déblais en excès : 56 000 m³ ;
– Remblais : 32 000 m³ ;
– Matériaux d'apport en concassé 0/45, type 2 : 30 000 t ;
– Prédalles en béton : 53 500 m² ;
– Dalles en béton / Format 60x40 cm / épaisseur min. 8 cm : 4 400 m² ;
– C 30/37, catégorie 3 HRS (XC4, XD2, XF3, XA2), Dmax=22 : 1 000 m³ ;
– C 30/37, catégorie 3 (XC4, XD2, XF2, XA2), Dmax=22 : 1 000 m³ ;
– Armatures passives à haute adhérence : 1 600 000 kg ;
– Forage pieux verticaux diamètre 1,20 m : 2 200 m ;
– Transport et mise en décharge : 15 000 t ;

Délai d'exécution des travaux : 411 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : fin septembre 2020

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Réception des offres :
La remise électronique des offres est obligatoire. Les offres sont à remettre via le portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
06.07.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001096 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Poste vacant

Le Ministère de la Fonction publique

recrute pour les besoins de la Division de la santé au travail du secteur public auprès de l'Administration des services médicaux du secteur public,

un/une Médecin-chef de division de la Division de la santé au travail du secteur public.

Pour toute information, veuillez consulter notre site internet : <https://govjobs.lu> (rubrique : « Postuler/Postes vacants »).

Les candidatures avec lettre de motivation, curriculum vitae et copie des diplômes sont à adresser pour le 21 juillet 2020 au plus tard à
Monsieur le Ministre de la Fonction publique
63, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg

Tout renseignement supplémentaire peut être demandé à Madame Marianne Lenert par téléphone au 247-83093 ou par courriel à marianne.lenert@mfp.etat.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 19.08.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de serrurerie (lot 44) à exécuter dans l'intérêt du Lycée classique Diekirch – annexe Mersch.

Description succincte du marché :
– Garde-corps neufs ou à rénover : 200 ml ;
– Mains courantes sur parois verticales : 230 ml ;
– Simples ou doubles mains courantes sur poteaux : 100 ml ;
– Rideau pare-fumée : L 15 x H 1,15 m en un élément ;
– Rideaux métalliques micro perforés : L 17 x H 2,90 m en trois éléments ;
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible des travaux est de 100 jours ouvrables, à débiter début 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
06.07.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001101 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 09.09.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Fourniture et installation d'équipements de sports à exécuter dans l'intérêt de la construction du Lycée technique agricole à Gilsdorf.

Description succincte du marché :
Type du bâtiment : Nouveau lycée 800 étudiants.
– Installation et accessoires d'équipements sportifs :
– Basket-ball ;
– Handball ;
– Football ;
– Volleyball ;
– Badminton ;
– Gymnastique ;
– Tennis de table ;
– Hockey, etc.

Les fournitures sont adjugées en bloc à prix unitaires.
La durée du marché est de 90 jours ouvrables à débiter au deuxième trimestre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
06.07.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001097 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Postes vacants

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

se propose d'engager pour les besoins de l'Institut national des langues

Plusieurs chargé/es de cours (m/f) d'anglais à tâche partielle ou à tâche complète à durée indéterminée.

Date limite de la candidature :
17 juillet 2020.

Pour de plus amples détails veuillez consulter la page internet de l'Institut national des langues sous le lien suivant : www.inll.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 20.08.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de menuiserie intérieure (lot 19) à exécuter dans l'intérêt du Lycée classique Diekirch – annexe Mersch.

Description succincte du marché :
– Porte en bois : 225 pc ;
– Porte métallique : 67 pc ;
– Composition vitrée métallique : 330 m² ;
– Porte coulissante automatique : 3 pc ;
– Habillage mural : 480 m² ;
– Habillage mural acoustique : 820 m² ;
– Face de parois sanitaires : 60 ml avec 48 portes et 33 séparations ;
– Tablette lavabo : 67 ml ;
– Protection murale salle de sport : 220 m² avec 3 portes de garage et 2 portes coupe-feu.

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible des travaux est de 160 jours ouvrables à débiter au début 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
09.07.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001104 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 25.08.2020
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'installation photovoltaïque à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique de Lallange sis bd Hubert Clément à Esch-sur-Alzette.

Description succincte du marché :
Envergure des travaux :
– Puissance totale : 840 kWp ;
– Panneaux photovoltaïques : 2 543.
Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible du marché est de 180 jours ouvrables et le début des travaux est prévu au courant du 2^e semestre 2020.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
09.07.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001095 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Fournitures

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 26.08.2020
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de plantations sur les monticules « pare-vue » à exécuter dans l'intérêt de la construction du Centre pénitentiaire Uerschterhaaff à Sanem.

Description succincte du marché :
– Arbres : ca. 125 ;
– Arbustes : ca. 1 050.
La durée des travaux est de 100 jours ouvrables à débiter à l'automne 2020.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
09.07.2020

La version intégrale de l'avis n° 2001103 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

d'LetzebuengerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983

Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Rédactrice en chef** Josée Hansen (48 57 57-26; jhansen@land.lu), **Rédaction** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-28; ikurschat@land.lu), Pol Schock (48 57 57-35; pschock@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu) **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu) **Gérant et mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu) **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Letzebuenger Land **Instagram** letzebuenger_land **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,00 € **Abonnement annuel** 140,00 € **Abonnement étudiant/e** 75,00 € **Comptes en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL : IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLULL : IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULL : IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL : IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXULL : IBAN LU59 0080 0484 9600 1003

Exposition

Paris empaqueté, hier et demain

Lucien Kayser

Les musées, la plupart du moins, ont heureusement rouvert, le Centre Pompidou, à Paris, l'a fait le 1^{er} juillet, avec l'exposition *Christo et Jeanne-Claude – Paris I*, prévue à la mi-mars, où l'accrochage était fait, était prêt, quand il a fallu fermer pour cause de Co-vid-19 et confinement. Entretemps, le dimanche 31 mai, à une quinzaine de son 85^e anniversaire, Christo est mort à New York ; une part de tristesse donc en parcourant l'exposition, il en avait quand même suivi toute l'organisation. À commencer par l'idée de la réduire à la relation à Paris, notamment aux années entre 1958 et 1964, celles où il avait connu Jeanne-Claude, celles aussi d'une activité qui allait s'avérer la matrice ou le creuset de son œuvre futur.

En fait, l'hommage qui leur est rendu est en deux parties, la première présentant des œuvres créées justement dans ces années-là, la seconde nous amenant une dizaine ou vingtaine d'années plus tard, soit qu'on parte de l'idée de l'empaquetage du Pont-Neuf, soit qu'on arrive à sa réalisation, du 22 septembre au 6 octobre 1985. Oui, les choses avaient mis du temps, toute une exposition-dossier pour déployer ce qu'il avait fallu comme persuasion : approches, négociations, dessins et collages préparatoires, maquettes... et à la fin, les splendides photographies de Wolfgang Volz. À la jointure des deux parties, le film réalisé par Albert et David Maysles, qui fait découvrir en plus et mieux le couple (Jeanne-Claude étant décédée en 2009).

Christo arrive à Paris à l'âge de 23 ans, gagne sa vie en faisant des portraits qu'il signe de son nom de famille Javacheff. Du travail alimentaire, son art se situera ailleurs. Pour commencer, dans des tableaux proches de Dubuffet par leur tour matiériste, comme des extraits de terre lunaire, ça s'appelle *Cratères*, dans d'autres, intitulés déjà *Surfaces d'empaquetage*, où il utilise du papier ou du tissu, et des froissages, des plis viennent suggérer les ficelles, les cordes qui vont suivre. À retenir de cela, l'attention de suite portée à la matérialité, elle reste carrément terreuse, une fois en plein air, la toile changera, et le fera d'autant plus sous les effets de soleil et de lumière.

Mais la première expérience extérieure est tout autre, en réaction à la construction du Mur de Berlin : une nuit de juin 1962, la rue Visconti, à Saint-germain, une des plus étroites, est barrée par une pyramide de barils, la police intervient, et il faut démonter-le. Le pli est désormais pris, le vœu est même déjà là d'empaqueter l'Arc de Triomphe, il en existe la preuve éclatante dans un photomontage. Cela aurait dû se faire cette année-ci, c'est renvoyé à l'automne 2021, pendant seize jours, du samedi 18 septembre au dimanche 3 octobre. Pour donner encore une idée de l'investissement, dans tous les sens, des projets de Christo, et ils ont toujours été autofinancés : pour la place de l'Étoile, il faudra 25 000 mètres carrés de tissu recyclable en polypropylène argent bleuté et 7 000 mètres de corde rouge.

Binge watching

Boots on the Moon!

Marc Trappendreher

Es entbehrt nicht einer gewissen Ironie, dass es im Jahre 2020 genügt, den Präsidenten der Vereinigten Staaten schlicht beim Wort zu nehmen, um eine Satire in Serienformat zu lancieren. 2018 hatte Präsident Trump verkündet, die „United States Space Force“ gründen zu wollen, die einen neuen Teil der US-Streitkräfte ausbilden sollen. Ziel: 2024 sollen Amerikaner wieder den Mond betreten. Mehrere *Late-Night-Talk-Show-Hosts* haben bereits bekundet, dass Trump die Witze für ihr Abendprogramm gewissermaßen selbst schreibt; Steve Carell und Greg Daniels (beide waren bereits für *The Office* verantwortlich) müssen sich Ähnliches gedacht haben, als sie die Serie *Space Force* konzipierten. Dabei kann von einer regelrechten Konzeption eigentlich nicht die Rede sein. Nachdem Trump seine Idee der Space Force präsentiert, dachte man sich bei Netflix, dass beide Wörter einen guten Serientitel abgeben würden. Und basierend auf diesen Angaben machte sich das Duo Carell-Daniels ans Werk¹: Steve Carell spielt den General Mark Naird, der zum Kommandanten der neuen Streitmacht ernannt wird. Sein Auftrag lautet schnellstmöglich eine Basis auf dem Mond



John Malkovich, Steve Carell und Ben Schwartz

aufzubauen. Den Präsidenten sieht man in alledem nie, man bezieht sich lediglich mit dem Kürzel Potus (President of the United States) auf ihn oder spielt auf seine Twitter-Nachrichten an – natürlich wissen wir, wer gemeint ist.

Space Force zeigt die amerikanischen Streitmächte als ein Haufen heillos überforderter Männer, die einer durch und durch verrückten Parallelwelt entsprungen zu sein scheinen. Allein der Slogan „Boots on the Moon!“ stellt die Serie unter

lumière de l'intérieur ne fasse qu'épaissir le mystère. C'est toute la manière de Christo, dérober et révéler ensemble. Comme le fait, allons dans la patrie bulgare de l'artiste, l'*oklad*, la protection métallique destinée à couvrir (en partie du moins) les icônes ; pour les protéger, ou plutôt pour exciter l'imagination, à défaut de la mémoire, des croyants ? Une chance que l'art de Christo ne conduise pas au destin du jeune homme de Schiller, « geheimer Weisheit zu erlernen », qui est poussé à braver l'interdit de l'image voilée de Sais : « Kein Sterblicher... rückt diesen Schleier », le lendemain, on le trouve étendu par terre, « besinnungslos und bleich ».

Les artistes sont moins impitoyables que les dieux et leurs serviteurs ; tel aussi Man Ray, avec sa photographie de l'Énigme d'Isidore Ducasse, de 1920 : le procédé de l'emballage dans l'esprit surréaliste. Avec peut-être la table de dissection, la machine à coudre, le parapluie, sous une couverture de feutre, ligotés d'épaisses cordes à nouer.

L'exposition *Christo et Jeanne-Claude – Paris I* dure encore jusqu'au 19 octobre au Centre Pompidou-Paris ; [centrepompidou.fr](#).

In seiner Kritik an dem militärisch-technokratischen Denken steht *Space Force* wohl in einer Linie mit *Dr. Strangelove*, ohne aber an dessen Virtuosität heranzureichen

In seiner Kritik an dem militärisch-technokratischen Denken steht *Space Force* wohl in einer Linie mit *Dr. Strangelove or how I Learned to Stop Worrying and Love the Bomb* (1964), ohne aber an dessen Virtuosität heranzureichen. Denn man

spürt wohl, dass die Dynamik zwischen den Darstellern da ist; das Schauspielensemble ist durchweg gut mit Gespür für das richtige Timing und die nötige Präzision. Aber doch wollen viele der Gags nicht recht zünden. Das Problem liegt an einem zunehmend schwächelnden Drehbuch, das keine wahnwitzige Kraft entfalten will, möglicherweise fehlt es da an einer stringenteren Konzeption. *Space Force* will scharfe und bitterböse Satire sein, gerade aber das Repetitive und die spürbare Zusammensetzung aus Plakativität und Absurdität nehmen der Kritik letztendlich die Spitze – gute Unterhaltung dank toller Schauspielmomente ist das allemal. Abzuwarten bleibt indes, ob die verrückte Parallelwelt in *Space Force* im Falle einer zweiten Amtszeit Trumps nicht noch eine unheilvoll-visionäre Kraft entfalten wird.

¹ Steve Carell im Interview mit Stephen Colbert: <https://www.youtube.com/watch?v=TQggDFcXy88>

² Henri Bergson, „Laughter: An Essay on the Meaning of the Comic“, in John Morreal (ed.), *The Philosophy of Laughter and Humor*, State University of New York Press, Albany, 1987.

Kino

Ein Wochenende in Tunesien

Was als ein Ausflug am Wochenende in Südtunesien geplant war, entwickelt sich in *A Son* schnell zum Alptraum: Als der zehnjährige Aziz mit seinen Eltern in einen Hinterhalt der Dihadisten gerät und dabei in einem Kugelhagel schwer verwundet wird, muss er sofort ins Krankenhaus gebracht werden. Vater Fares Ben Youssef (Sami Bouajila) und Mutter Meriem Ben Youssef (Najla Ben Abdallah) sind bestürzt angesichts der Lebertransplantation, die ihrem Sohn bevorsteht, doch der Eingriff fördert ein dunkles Geheimnis ans Licht...

Sehr direkt spricht *A Son* von Mehdi Barsaoui über Rückständigkeit der Gesetzgebung in Tunesien in Bezug auf die Organspende

Die Form dieses Films zielt unmittelbar auf aktive Anteilnahme, indem er seine Figuren mittels Handkamera aus der Rückenansicht begleitet und über den dynamischem Schnitt versucht wird, den Zuschauer direkt am Geschehen teilnehmen zu lassen. Der tunesische Regisseur Mehdi Barsaoui bedient sich dieser tragischen Geschichte, um damit kritische Aussagen über sein Land zu machen. Sehr direkt spricht *A Son* über der Rückständigkeit der Gesetzgebung in Tunesien in Bezug auf die Organspende. Die prekären Lebensumstände werden in dieser Extremsituation sichtbar und die marternde Verzweiflung bahnt sich ihren Weg: Es sind so vor allem die Blicke, die den Film auszeichnen, Blicke die abschweifen, die niemals in die Kamera gerichtet sind, sondern nur knapp an ihr vorbeigehen. Es sind gedankenverlorene Blicke und in sich versunkene Posen, die nachdenklich wie einfühlsam wirken. Es gibt Verstäadigungsprobleme und Erklärungsversuche, die ins Leere laufen müssen. „In diesem Land muss ein Vater seinen Sohn zu Grabe tragen und hat darüber zu schweigen, weil das Land es ihm nicht erlaubt Gesetze zu brechen“, heißt es. Und so öffnet *A Son* eine moralische Grauzone: Was ist, wenn der illegale Organhandel nun doch die Lösung ist angesichts der Diskrepanz zwischen individueller Not und rigiden Gesetzen?

Über sein Darstellerpaar Sami Bouajila und Najla Ben Abdallah verhandelt der Film zwei gegenläufige Tendenzen, die auf unterschiedlichen Wegen zum selben Ziel gelangen wollen: Einerseits auf äußerst umständlichen Rechtswegen und andererseits durch den pragmatisch-engagierten Übertritt der Grenzen der Legalität. Zu erfüllende rechtliche Klauseln, notwendige Unterschriften, zeitaufwändige bürokratische Prozeduren stehen hier entgegen der lebensbedrohlichen unmittelbar akuten Situation eines Kindes; all dies wird abgebildet in einem äußerst widerspruchsvollen Konflikt von instinktiver Menschlichkeit und starrer Staatskonvention, den *A Son* abbildet. Und daraus resultiert im Verlaufe der Handlung eine grausame Gewalt gegenüber der Frau, die indes kaum physisch ist, sondern vielmehr in der Sprache liegt, in den vielen verletzenden Worten die gleichsam Ausdruck einer gekränkten männlichen Würde sind. *A Son* erzählt vom Leben im Ausnahmezustand in einem Geflecht von kommunikativen Problemen und Verständigungsverböten. Es ist eine Welt, in der die Akteure vergeblich nach dem Sinn für die Ursache ihrer misslichen Lage suchen. Eine Welt, die keine Lösungen offenbart – und wenn es dann phrasenhaft heißt, man müsse auf Gott vertrauen, ist es für den Vater zu viel. Allgemein geht die dramaturgische Entwicklung des Films zugunsten einer stärkeren Gewichtung des männlichen Parts, der zum aktiven Träger der Handlung wird. Die weibliche Perspektive auf das Geschehen bleibt unterentwickelt, was den Sympathiezuspruch in diesem Familiendrama stark beeinflusst. Das dürfte kaum verwundern, setzt Regisseur Mehdi Barsaoui doch ganz auf die eindringliche Präsenz seines Hauptdarstellers Sami Bouajila, der 2006 für *Indigènes* in Cannes noch als bester Schauspieler ausgezeichnet wurde.

Da wo der spanisch-isländische Regisseur Baltasar Kormákur die Thematik des Organhandels in seinem Film *Inhale* (2010) noch sehr melodramatisch-amerikanisch und ohne größere moralische Zwischentöne inszenierte, ist die Darstellungsweise in *A Son* viel zurückhaltender, ruhiger, meditativer. Aber an diesem Verwischen der moralischen Positionen ist der Film gegen Ende gar nicht mehr recht interessiert. Vielmehr geht es ihm um die konventionelle Auflösung seiner Konflikte und Standardsituationen, die trotz moralischer Ambiguität doch weitestgehend auf ein *Happy End* und damit eine formale Resolution zustrebt. Marc Trappendreher

Marché de l'art

Apprendre auprès des artistes

Cela fait un quart de siècle qu'Erna Hécey défend les positions les plus contemporaines de l'art avec sa galerie, qu'elle a ouverte en 1997 au Luxembourg, avant un déménagement à Bruxelles (entre 2004 et 2010). Depuis 2007, elle a une agence de conseils en art contemporain, qui a entre autres collaboré avec l'année culturelle 2007 pour la grande exposition de Sophie Calle aux Rotondes et a désormais un nouvel espace d'exposition au Limpertsberg, dans son appartement, où elle présente actuellement une exposition d'Eugénie Paultre. Erna Hécey défend des artistes internationaux, comme Suzanne Lafont, Peter Friedl, Jef Geys ou Roee Rosen et était la galeriste du Luxembourgeois Bert Theis. Elle s'engage aussi pour le jeune Jeff Weber, qui exposera prochainement au Carré d'art à Nîmes. Nous publions ici un échange de la galeriste avec l'historien d'art et commissaire d'exposition français Jean-François Chevrier, qui donne un aperçu non seulement de la carrière de la galeriste, mais aussi de l'évolution de tout l'écosystème de l'art contemporain au Luxembourg et au-delà ces trente dernières années. Et puis, il s'agit aussi d'une histoire de migrations, d'intégration et ...d'Europe. (jh)

Erna Hécey : C'est un hasard insistant qui m'a amenée à m'installer au Luxembourg, en mars 1970. J'y ai fait ma vie, créé une première galerie en 1980 avec mon mari, puis une autre en mon nom en 1997, et une troisième en 2018, après avoir déplacé mon activité à Bruxelles dans les années 2000. Une galerie c'est un lieu, et ils ont beaucoup varié au cours de ces années, mais c'est aussi une activité, et sur ce plan il y a une vraie continuité, dans mon rapport à l'art et mon engagement auprès des artistes. La décision d'une galerie s'est imposée peu à peu, elle concrétisait des aspirations anciennes qui ont mis du temps à trouver leur point d'application.

Jean-François Chevrier : L'insistance du hasard, comme tu dis, a tout de même croisé singulièrement l'histoire de l'Europe, et tu ne t'es pas intéressée à l'art tout à fait par hasard. Tu es née en Hongrie quand le rideau de fer a coupé le pays de la partie occidentale de l'Europe. À ma connaissance, tu n'as plus de relations avec ton pays natal, mais je suppose que tu en as conservé une forte empreinte.

EH : Quand j'ai décidé de m'installer à Luxembourg, en 1970, mon grand-père était choqué. Il était hostile au régime communiste mais très attaché à une culture historique, littéraire, cosmopolite. Depuis Budapest, le Luxembourg ne représentait pas à l'époque une alternative valable. Je ne sais pas s'il aurait approuvé ensuite ce que j'ai fait pour l'art et pour les artistes. Il me semble que c'est à lui que je dois une certaine exigence intellectuelle. Mais au départ, quand je suis venue ici pour la première fois, je voulais surtout me libérer du joug communiste et bénéficier d'un mode de vie qui n'existait pas en Hongrie.

Le jeune homme que j'ai rejoint au Luxembourg, en 1970, ressemblait à l'acteur qui jouait le rôle du photographe dans le film d'Antonioni, *Blow up* ; il m'évoquait aussi les personnages de prolétaires du cinéma réaliste anglais des années 1950 et 1960, les *angry young men* et le *Free Cinema*. Je l'avais connu deux ans plus tôt, pendant l'été 1968, sur les bords du lac Balaton, où mon père avait une petite maison secondaire. À l'époque j'étais étudiante en langues et en économie. Il était en vacances avec des amis luxembourgeois, il avait été bloqué quelques semaines par une panne de voiture et les effets du Printemps de Prague : les chars russes entraient en Tchécoslovaquie, les frontières des pays voisins se sont fermées. C'était juste après Mai 68, on ne savait pas comment tout cela allait tourner. Une histoire d'amour est née sur ce fonds d'excitation politique, la situation était assez romantique. Nous avons échangé de nombreuses lettres, nous nous sommes revus

l'été suivant, et quelques mois plus tard je l'ai rejoint, au grand dam de ma famille. Cet amour a fait long feu, nous nous sommes séparés après moins d'un an, mais il reste que le 1^{er} mars 1970 j'avais quitté Budapest et que, sans en être bien consciente encore à l'époque, je ne devais plus y retourner qu'en visite.

Bien que très opposée à ma décision, ma mère avait fait en sorte de m'assurer une petite base de sécurité. Son compagnon avait été chargé en 1957 de développer la première compagnie aérienne nationale, Malév. En 1969, après la visite d'une délégation luxembourgeoise de l'aviation civile, il avait été convenu que la liaison Budapest-Luxembourg, opérée par Malév, serait le pivot entre les vols transatlantiques d'Icelandair et les régions orientales (Liban, Israël, Inde...) vers lesquelles la compagnie hongroise avait développé son réseau. C'est ainsi que j'ai obtenu un emploi au siège de Luxair, j'étais chargée de tenir à jour la documentation des vols. J'ai fait ça un an et demi, puis je me suis rendu compte que ma maîtrise des langues pouvait me permettre de trouver un poste plus intéressant dans le secteur bancaire qui était alors en plein essor.

JFC : Tu es polyglotte, nous dialoguons en français, mais, outre le hongrois, tu as appris le russe, l'allemand et l'anglais. C'est un des traits caractéristiques de la culture cosmopolite d'Europe centrale. Après divers détours, tu as rallié un monde de l'art très différent de la culture dans laquelle tu t'es formée.

EH : On considérait dans ma famille qu'étant Hongrois, il fallait parler d'autres langues pour pouvoir communiquer avec le monde. Mon grand-père maternel était un chercheur, un scientifique, il avait des amis un peu partout, il parlait lui-même plusieurs langues. Bien entendu j'étudiais le russe à l'école, mais j'ai commencé à apprendre l'allemand à l'âge de six ans – ma grand-mère maternelle venait d'une famille germanophone du sud de la Silésie – puis l'anglais un peu plus tard, et enfin le français, à l'âge de dix ans. J'avais une professeure de langues privée, une Hongroise d'origine ukrainienne, juive, une femme brillante, qui m'a enseigné ces trois langues. Mais elle parlait aussi l'ukrainien, le russe et le hongrois. Elle avait un certain âge, elle avait enseigné en Angleterre dans une grande université. C'était une femme magnifique, j'ai énormément appris d'elle ; je l'ai vue trois fois par semaine jusqu'à l'âge de 17 ans.

Les domaines valorisés dans ma famille étaient la culture, les humanités, la recherche, une certaine qualité de vie intérieure. Ils n'étaient axés ni sur le commerce ni sur la vie matérielle ; nous avions une vie confortable mais ce n'était pas la valeur suprême. Mon grand-père était mathématicien, ingénieur en mécanique et économiste ; il avait développé, avec un ami qui a émigré aux États-Unis après la guerre, une théorie de la probabilité appliquée aux calculs démographiques et à la biologie. Mes parents s'étaient séparés quand j'avais cinq ans, j'ai vécu ensuite avec ma mère et mes grands-parents maternels. Je n'ai commencé à revoir mon père que vers l'âge de quatorze ans. Ma mère était une femme libre et même assez flamboyante, elle était médecin, une pédiatre estimée. Elle m'a transmis un sens de l'autonomie et de la mobilité, que j'ai interprété sans doute au-delà de ce qu'elle avait imaginé.

Le lycée que je fréquentais avait été choisi par mes parents et mes grands-parents, les professeurs y étaient encore ceux qu'avait eus ma mère, avant le communisme et la refonte du système d'enseignement. Il avait été fondé par une femme, une féministe qui voulait que les jeunes filles aient accès une éducation de bon niveau. J'ai toujours entendu ma grand-mère dire que l'autonomie est essentielle pour une femme. C'était le seul lycée à Budapest où l'on pouvait étudier le français en tant que langue principale, avec des cours quotidiens. Mon professeur de français était formidable, un véritable homme de lettres, je l'aimais beaucoup. Le français ne faisait pas partie de la tradition familiale, c'est moi qui ai été attirée très jeune. Ce tropisme a été détermi-



Erna Hécey en juin, par Suzanne Lafont

nant, il m'a menée vers ce jeune Luxembourgeois en vacances, qui m'a fait choisir le Luxembourg, puis la Belgique. Cette base que m'a donnée la langue française s'est mêlée entretemps à d'autres influences.

JFC : L'art du vingtième siècle a largement rompu avec la tradition des humanités. Ce phénomène s'est accentué à la fin des années 1960, autour de 1968. Cela se vérifie dans ton parcours. Mais qui dit rupture suppose qu'il y a de quoi rompre. De plus, il faut faire la part de la continuité historique. Par ailleurs, je remarque que l'Europe dans laquelle tu as évolué est l'aire euro-atlantique plus qu'euro-méditerranéenne. Tu n'es pas allée vers le Sud. Tu es restée au Nord.

EH : J'ai quand même passé une année en Afrique du Sud, en 1975-1976 !

JFC : Tu m'as dit avoir vu des pendus dans les rues de Budapest en 1956. Tu as fui la terreur communiste. Mais, en allant en Afrique du Sud, tu retournes au cœur de la terreur, en plein régime d'apartheid...

EH : Après deux ans dans le secteur bancaire j'avais pu mettre un peu d'argent de côté. J'aurais pu retourner en Hongrie et reprendre mes études, mais je n'avais vraiment plus grand-monde là-bas. Ma mère était morte, d'un cancer, en 1971, elle avait à peine 45 ans. Ma grand-mère était décédée un peu avant, ma meilleure amie et ma professeure de langue étaient mortes aussi... J'ai coupé les ponts. Je voulais continuer mon voyage de découverte, depuis le Luxembourg qui était devenu mon ancrage européen. Entretemps j'avais rencontré des

personnes qui travaillaient dans la diplomatie et la finance en Afrique du Sud et je suis allée là-bas pour quelques mois. J'habitais dans un quartier résidentiel de Johannesburg, Sandton. Le centre-ville ressemblait à une ville américaine, avec des gratte-ciels, des cinémas, j'avais l'impression de me rapprocher de quelque chose.

J'étais sensible à la littérature sud-africaine, j'avais lu Nadine Gordimer, Doris Lessing ; j'étais révoltée par cette situation d'oppression et j'espérais

« Au départ, quand je suis venue ici pour la première fois, je voulais surtout me libérer du joug communiste et bénéficier d'un mode de vie qui n'existait pas en Hongrie... »

pouvoir faire quelque chose. La période était assez agitée, c'était pendant les émeutes de Soweto. Mes amis étaient des partisans de Frederik De Klerk, qui est devenu ensuite président. Il était déjà sensible qu'on allait vers la fin de l'apartheid. J'ai passé beaucoup de temps à voyager dans le pays, c'est une nature extraordinaire, le continent, l'Afrique subsaharienne, me fascinait. Mais, après quelques mois, j'ai compris que mon avenir n'était pas là, que j'étais décidément européenne.

JFC : Tu es partie là-bas par attraction pour la culture noire en espérant pouvoir agir, mais le milieu dans lequel tu étais ne le permettait pas et tu t'es finalement retrouvée prise dans des contradictions insolubles. Que s'est-il passé à ton retour en Europe ?

EH : J'ai rencontré mon mari. À Luxembourg, il y avait une seule librairie, où j'aimais aller. J'ai fait la connaissance du libraire, Jean Aulner, et rapidement on s'est mariés, en 1978 ; nous avons eu des enfants. C'était une des familles qui avaient constitué la vie culturelle au Luxembourg depuis plusieurs générations. La librairie avait été fondée par son arrière-grand-père, Pierre Bruck. Son grand-père, Paul-Jacques Bruck, était libraire, éditeur et galeriste ; il avait aussi traduit des ouvrages, de l'allemand vers le français. Pendant vingt ans il avait dirigé la galerie Charles Sedelmeyer à Paris, une galerie très établie, spécialisée dans les maîtres anciens. Je suis arrivée à l'art par le livre et la librairie. Sous la librairie Bruck il y avait une galerie. La première fois que je suis descendue il y avait une exposition de Gérard Vulliamy.

En 1980, nous avons décidé d'ouvrir une galerie ensemble, la Galerie du Luxembourg, avec un programme d'art actuel. En 1978, nous avions fait un voyage aux États-Unis pour rencontrer des artistes. Ray Donarski, un peintre constructiviste, nous a invités dans le Massachusetts, où il vivait avec sa femme qui était luxembourgeoise, et nous a introduits auprès de Lichtenstein, Rosenquist... Nous avons rendu visite à Rosenquist en Floride, il avait une maison assez extravagante sur le Golfe du Mexique, construite à même la lagune. J'ai été impressionnée par ses méthodes de production. Disons que je me formais.

La galerie était prospère mais nous n'avions pas les mêmes choix. Ceux de mon mari correspondaient à la seconde École de Paris, Manessier, Bissière, Mathieu, Hans Hartung... J'avais envie d'aller vers autre chose. Ma première tentative dans ce sens fut une exposition de Fritz Winter, en 1978 ; je suis allée à Berne pour la sélection des œuvres. On en a vendu deux ou trois. Mais c'est mon mari qui avait les connexions avec les collectionneurs luxembourgeois, il était connu, apprécié ; ils aimaient presque tout ce qu'il montrait, ils étaient vraiment bien disposés à son égard. Il aurait fallu réussir à le convertir à l'art actuel mais il ne s'est pas laissé faire ! Cette galerie a existé jusqu'en 1992, jusqu'au moment de la crise du marché de l'art, due à l'explosion d'une bulle spéculative. Mais la difficulté pour nous était interne. Le mélange de nos intérêts est devenu pour moi un compromis et une confusion inacceptables. Nos divergences dans le domaine artistique ont provoqué notre séparation. Il s'agissait d'une divergence fondamentale, mais nous sommes restés très amis.

À vrai dire, ni mon mari ni moi n'étions adaptés à la vie familiale, nous tenions chacun à notre autonomie. Depuis l'âge de 28 ans j'avais envie d'un enfant, quand je l'ai rencontré je me suis dit qu'avec lui ce serait possible. Nous pensions à une union libre, avec un enfant. Mais nous avons eu des jumeaux et nous avons dû nous adapter, c'était une responsabilité importante, il a fallu créer une cellule familiale, nous nous sommes mariés.

JFC : Tu as donc ouvert ta propre galerie, où tu as surtout montré une tendance que l'on peut qualifier de « conceptuelle ».

EH : Oui, c'était en 1997, à Luxembourg, au centre ville, dans un ancien atelier/garage des années 1960, en fond de cour, avec un espace vitrine donnant sur la rue. Les artistes aimaient beaucoup ce lieu. Le premier vernissage a eu lieu le 25 janvier 1997. Cette année fut celle de la *Documenta X*, à laquelle tu as collaboré. C'était une période très vivante.

JFC : Il devenait possible, et nécessaire, de faire le bilan de ce qui s'était passé dans l'art, ou les arts, depuis 1945. Retracer cette histoire fut ma contribution principale à la *Documenta*. On pouvait commencer à resituer le tournant de 1967-1968 dans un scénario historique. On pouvait éviter la dérive éclectique privilégiée par le marché sous prétexte de postmodernisme. Mais l'éclaircie fut brève, le brouillage a repris.

Tu as ouvert ta galerie dans un contexte de lisibilité historique. Mais l'histoire, c'est aussi de la géographie. Tu as ouvert ta galerie non dans une métropole historique mais dans une ville moyenne, qui avait tout récemment pris place dans les réseaux du capitalisme financier, dont tu avais d'ailleurs une expérience professionnelle. C'est dans ce contexte que tu t'es intéressée à l'histoire et à l'actualité du conceptualisme. Tu relances aujourd'hui ton activité de galeriste à Luxembourg mais dans un autre environnement.

EH : Je ne peux pas aujourd'hui me départir de ce qui était important pour moi en 1997. Ce qui m'intéressait était la mise en perspective de l'art contemporain dans l'histoire même. Jusqu'alors, on définissait l'art contemporain selon des mouvements (art minimal, *arte povera*, conceptualisme...), mais la dimension historique n'existait pas. C'est ce qu'a apporté la *Documenta X*, et cela a transformé ma perception de l'art contemporain. L'École de Paris ne m'avait jamais intéressée.

Tout est lié. Il faut faire la part de l'histoire familiale. J'ai commencé mon activité de galeriste dans un cadre familial. L'art faisait partie de ma vie de famille. J'avais renoncé à une certaine autonomie. Dès 1978 j'avais eu l'intuition d'un programme, mais je n'ai pu le réaliser qu'en 1997. Tout était dans ma tête, mais je n'avais pas encore les outils pour le mettre en œuvre. J'ai attendu le moment

« Je ne peux pas aujourd'hui me départir de ce qui était important pour moi en 1997. Ce qui m'intéressait était la mise en perspective de l'art contemporain dans l'histoire même »

propice. On m'a dit que j'étais opiniâtre. Il est certain que mon désir d'enfant m'a empêchée d'assumer totalement un souhait d'autonomie, une vocation féministe qui était liée à l'art mais que je ne pouvais exprimer dans le cadre d'une galerie traditionnelle, centrée sur l'École de Paris. La naissance des jumeaux a retardé encore les choses. Puis j'ai voulu un troisième enfant pour faire l'expérience de la relation duelle mère-enfant. Évidemment je ne regrette rien !

Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1990, quand j'ai ouvert ma galerie, que j'ai compris ce qui dans l'art de la période 1945-1967 pouvait m'intéresser, rencontrer, confirmer chez moi une vocation. Je savais que l'art se pratiquait de mille différentes manières. Ici à Luxembourg, c'était un milieu protégé dans lequel il n'y avait pas vraiment de place pour cette diversité de l'art.

JFC : En même temps, ce milieu très protégé correspondait à une nouvelle importance prise par



Expositions de Jef Geys à Bruxelles (*Retrospectieve Introspectie*, 2008), de Jeff Weber à Luxembourg et d'Eleanor Antin (*Classical Frieze*, 2010) à Bruxelles

Luxembourg en tant que place financière au sein de la communauté européenne. Tu crées une galerie qui est adaptée à cette nouvelle donne.

EH : Le Luxembourg court sur deux vitesses. Les domaines importants sont la finance et la politique. La place financière fonctionne sur un grand savoir-faire, tout est subordonné à cette activité. La culture est très secondaire. Toutefois, j'ai ouvert la galerie dans le contexte de la création d'institutions culturelles importantes. Le Mudam a été créé en 1992-1993, Casino Luxembourg en 1995, Marie-Claude Beaud est arrivée en 2000. Cette création institutionnelle est allée avec une transformation de la ville liée à l'afflux de salariés venus de l'extérieur, frontaliers et émigrés. Les deux phénomènes sont restés disjoints. L'autre société, multiculturelle, commence à s'infiltrer dans la société traditionnelle. Mais l'activité générale reste dominée par une structure économique et sociale très inégalitaire. La concentration de richesses se perpétue avec une redistribution économique et culturelle très réduite.

JFC : Comment vois-tu aujourd'hui, rétrospectivement, ta participation à cette évolution ?

EH : Rétrospectivement, quand je considère mon activité de galeriste, je comprends qu'elle présente deux aspects distincts. On présente des artistes et on intervient dans une situation culturelle. J'ai fait l'apprentissage du milieu de l'art international. Mais la situation, c'était la ville, Luxembourg, dans laquelle je vivais. Si je considère les artistes que j'ai montrés.e.s, je m'aperçois que j'ai parfois suivi des effets de mode en pensant qu'ils pouvaient être bénéfiques dans le contexte luxembourgeois. Mais j'ai surtout essayé d'apprendre auprès des artistes.

JFC : Quand on s'intéresse au conceptualisme, c'est-à-dire aux formes de l'activité artistique qui se sont cristallisées à la fin des années 1960, il est impossible de dissocier les œuvres de la mise en cause des institutions artistiques ; d'où l'idée de « critique institutionnelle ». Toutefois, certains artistes sont plus intéressants que ce qu'ils représentent.

EH : Le sens et le contenu viennent des artistes. J'ai beaucoup appris avec Jef Geys, Bert Theis. J'ai connu une vraie complicité avec Lili Dujourie, j'admire son acuité, sa rigueur, sa simplicité, tant dans son comportement que dans ses œuvres. Dès la deuxième exposition de Peter Friedl, nos discussions autour de ce qu'est une « bonne galerie » ont été très importantes pour moi. Il était tout jeune à l'époque, une trentaine d'années, mais il avait bien compris qu'une bonne galerie est un lieu où l'on peut voir de bons artistes. C'est évident. La galerie doit être efficace, c'est-à-dire vendre pour aider les artistes à produire leurs œuvres. Mais elle a une autre fonction, elle doit aider l'artiste dans ses relations avec le public, l'aider à trouver son public, avant l'intervention du musée, qui est généralement tardive. Ce public est constitué traditionnellement d'amateurs-collectionneurs, mais la galerie est aussi un lieu public, qui porte la diffusion de l'activité artistique dans un milieu plus large que celui des collectionneurs. C'est ce qui est apparu avec le conceptualisme. Il ne s'agit pas de chercher à toucher ce qu'on appelle le « grand public », on s'adresse d'abord à une première audience : les autres artistes, les critiques et historiens d'art, les intellectuels en général, les gens des institutions, les collectionneurs... ça fait pas mal de monde, potentiellement du moins, et ça reste ouvert « à qui veut », comme tu dirais.

JFC : Avais-tu des modèles ? Et pourquoi as-tu déplacé ta galerie à Bruxelles ?

EH : Mes deux modèles étaient la galerie Wide White Space, inspirée par Broodthaers, et Konrad Fischer : des galeries d'artistes, qui exposaient ce que l'on appelle des « artistes pour artistes ». Mais ce

modèle était inaccessible. J'ai bénéficié du soutien de galeristes qui avaient une pratique plus commerciale. J'ai eu la tentation de m'installer aux États-Unis. C'était bien une tentation, qui remonte d'ailleurs à mon expérience en Hongrie. J'ai sans doute intégré le canon de l'art « américain », dominant depuis les années 1960. Mais, comme je l'ai déjà dit, je me suis toujours sentie européenne. Je me suis installée à Bruxelles en 2005... J'avais d'abord pensé à Paris, mais il m'est apparu que mes choix artistiques et la façon dont je concevais la programmation rencontreraient plus d'écho à Bruxelles. J'ai- mais la mixité culturelle et linguistique de la ville. J'ai pu toucher tout de suite les deux communautés, francophone et néerlandophone. Comparée avec Paris, Bruxelles présente l'aspect d'une ville un peu cassée, où tout semble provisoire, inachevé. Mais la ville est au centre de l'Europe et elle fut un lieu périphérique des avant-gardes particulièrement actif, avec des échanges permanents entre poètes et artistes. La mémoire de Broodthaers et de Wide White Space ont joué dans ma décision.

JFC : Tu as fermé la galerie de Bruxelles en 2011. Tu es de retour à Luxembourg.

EH : J'ai transformé mon ancien appartement en lieu d'exposition. J'ai travaillé avec un architecte, c'était intéressant de voir comment faire d'un lieu de vie un lieu pour l'art. Ce n'est pas un grand espace mais il est singulier, précis, à la fois unifié et suffisamment composite pour offrir des possibilités d'accrochages très variées. Parfois, j'ai le sentiment d'un repli de mon activité publique. À Luxembourg l'organisation de ma vie quotidienne est simple, c'est un immense avantage. Pour pouvoir me consacrer à la galerie, j'ai besoin de réduire autant que possible le temps dédié aux choses pratiques du quotidien. En même temps, l'espace privé peut être un lieu d'expérience et d'expérimentation. En Hongrie, beaucoup de choses, pendant l'époque stalinienne, se pratiquaient à la maison, derrière les portes fermées. J'ai appris de Peter Friedl que les premières manifestations du *home theater* ont eu lieu à Budapest dans les années 1950. Il me semble que je suis à la croisée de mon histoire et de toute une constellation de formes artistiques qui présentent également une teneur biographique, même quand elles se présentent comme des propositions conceptuelles, impersonnelles.

L'exposition *Des liens plus que terrestres* d'Eugénie Paultre est prolongée jusqu'à la fin de l'été chez Erna Hécy, 20C, boulevard Emmanuel Servais à Luxembourg-Limpertsberg ; ouvert les mardi, jeudi et samedi de 14h30 à 19 heures sur rendez-vous, en envoyant un courriel à office@ernahecy.com ; plus d'informations sur ernahecy.com.



Erna Hécy au travail avec András Gálik de Little Warsaw, en 2019

STIL

Freedom... from Masks



In Luxembourg, wearing a mask is mandatory

Jeffrey Palms

Americans are becoming known for politicizing absolutely every little thing. It seems like the country has turned into two kids fighting: one side says “yes it is!” and the other side responds, inevitably, with “no it isn’t!” Sounds banal enough, but the arguments aren’t about whether it’s the Democrats’ turn to use the Game Boy or even about the abstract details of tax policies. It’s global warming, national healthcare, safety precautions for Covid-19. The right wing has become a cult that is at its cleverest when justifying its own ludicrous beliefs. Climate change is a hoax, they say. Wearing a mask depletes your oxygen supply and, if you’re a man, threatens your “manliness.”

There’s also a split, along roughly the same lines, over history itself. Specifically, over the American Civil War. Right wingers claim that the Confederacy—the southern faction that wanted to break away from the Union in 1861—was fighting against a tyrannical federal power. It was only heroically defending its rights and freedom, and was not at all fighting to preserve the southern economy and way of life. Which is to say, slavery.

This narrative about the American Civil War isn’t new. The “Lost Cause” myth, which recasts the context of the war as a noble Confederate struggle for states’ rights—and little else—has been around for over a century. Tellingly, the myth only took off forty years after the war itself ended, helping restore honor to the south by replacing shame with pride.¹ It really stuck. I myself had a high school teacher back in Michigan (a northern state) who drilled into us that our civil war was *not* fought

over slavery, that this was a broad misconception. That was in 2003. And while you could say that the Union did threaten the Confederacy’s “right” to legally maintain slavery (fallacious enough to call that a right), such an argument still admits that slavery formed the center of the conflict. It’s less of a minority perspective, more of an outright denial of the facts.

This narrative has grown a life of its own. At his Fourth of July speech last week, Trump called the Black Lives Matter movement “a merciless campaign” whose mission is “to wipe out our history.” You bet he buys into the story of noble southern patriots, disavowing the realities of the black American struggle in doing so. But the comment also marks where the alternative version of history openly calls the actual history false. Just like when you meet a man and his evil clone, and both insist that the other is the fake. Which one do you shoot?

Sure, in this case, only a moron can’t recognize the evil clone. But stories have great powers of manipulation. It isn’t always your fault for getting swept up in one. They’re like tornadoes. Not that anybody is excused for believing racist myths or spreading reductive parables of American war heroism; I just want to point out the strength of storytelling in our culture. We’re experts at it. Sure, all humans love a story, but we in the States seem uniquely doomed to bending narratives for our own worldviews.

Like the masks. Even as Covid-19 ravages the United States, wearing a mask has become an open political statement. There are two stories. One says that

tough conservatives who see through the bullshit (of science, international news, etc.) are too smart to wear masks. It says that Americans are free to do as they want, no matter if it isn’t proven or logical or advised. In fact, defying government instructions, i.e. federal power, is exactly what makes America so great. That and being white, for some reason. The other story tells of a movement of highly emotional anti-intellectuals whipped into a self-pardoning patriotism that tops all morality, and who pursue, at all costs, the preservation of a nostalgic, simplified, falsified concept of a warlike and infallible USA. For the life of me, I can’t figure out why they are so but-thurt about wearing masks. But I reckon that they consider it a threat to their individual rights. You can’t tell me what to do! This is America!

All this “freedom” talk in the United States... what does it actually mean? People used to say it was about pursuing your own fortune, making your own style. But presently it’s more about being “free” from any narrative of reality except your own. And as Americans increasingly divide themselves, the right-wing narrative becomes only more fantastic. It has to, to keep justifying how the narratives of others are meaningless. Sad to see. Honestly.

Anyway, until massive change is effected from the ground up... I’d just point out that, even though they aren’t that great at playing it, it is the Democrats’ turn for the Game Boy. Yes it is. Yes it is. Yes it is.

¹ Simpson, John A., “The Cult of the ‘Lost Cause’”, *Tennessee Historical Quarterly*, Vol. 34, N°. 4.

Le service



Depuis que le gouvernement allemand a sauvé la vie de Lufthansa, tout aurait dû redémarrer de plus belle du côté de la société germanique. Pourtant, le passager qui avait booké avant l’épidémie voit maintenant ses réservations traitées en ligne à la « vas-y-que-j’tte-pousse », avec des changements imposés qui, surtout s’il y a des vols avec transit, peuvent aller jusqu’à devenir carrément surréalistes. Côté **Miles&More**, même constat. Exemple : vous avez acheté un billet Luxembourg-Naples qui passe par Zurich. Soudain, vous recevez un mail vous annonçant que des changements se sont imposés dus à l’annulation de certains vols. Votre premier vol Luxembourg-Zurich a été carrément annulé et celui de Zurich vers Naples aura lieu à 7h du matin. Du coup, vous avez envie de leur demander par téléphone s’il vaudra mieux vous rendre à pied, à cheval ou en voiture à Zurich ? Mais cela ne vous réussira pas, car après 50 minutes de « Nos lignes sont pour l’instant toutes occupées », vous abandonnez et jetez un œil sur leur site. Où on vous demande de patienter jusqu’à la veille de votre départ, trop de demandes devant être prises en compte pour l’instant. Et la veille, on vous dira quoi ? Eh bien qu’il n’y a plus rien, c’est tout simple. Évidemment, vous avez l’option de tout annuler et de profiter plus tard de ce vol. En 2021 par exemple. Ce qui est une proposition vraiment généreuse si c’est maintenant que vous êtes obligés de vous y rendre. Bonne chance si vous choisissez Lufthansa pour l’instant. Jouer au loto vous donnera peut-être plus de chance de gagner au change. **GD**

Livraison à domicile

Cela ne plaira pas à tout le monde de voir le **Manso Group** s’implanter tout au long du boulevard Kennedy en rachetant un à un tous les restaurants de ce boulevard institutionnel. Il est vrai que le monopole d’une seule maison dans une zone citadine n’est pas ce qu’il y a de plus sain au niveau de la diversification, mais ce n’est certainement pas à l’entrepreneur qu’il faudra s’en prendre. Surtout lorsque celui-ci tente de varier les choix et qu’il fait confiance, comme dans son plus récent projet, à un Chef bien établi qui a fait ses preuves au centre-



ville il y a déjà plus de vingt ans. C’est en effet l’ancien maître-sushi du Yamayu Santatsu (rue Notre-Dame) que Remy Manso a persuadé de faire venir dans son écurie. En attendant qu’il lui offre un écran dans le local de l’ex-club Gloss, Manso a lancé la formule en ligne « Vida on demand », concept par lequel vous commandez les délices de maître Ozawa en ligne, qu’on vous apporte avec un grand sourire à votre domicile au plus tard 45 minutes après l’appel. En jetant un œil sur la carte limitée, on constate qu’il n’y a pour l’instant, à part quelques brochettes ou gyoza en entrée, que des sushis et sashimis dans l’offre. Et que ceux-ci sont loin d’être bon marché. Mais lorsqu’après livraison vous déballez votre plat de Chirashi, vous découvrez une *box* hyper bien garnie, avec une multitude de belles tranches de saumon et de thon bien frais et d’excellente qualité (photo : GD), du gingembre à gogo, un riz collant bien cuit. Bref, avec une entrée, le plat à 23 euros pourrait presque être partagé à deux. Commande uniquement sur : *food.ondemand.lu* **GD**

La terrasse



Lorsqu’on lui a murmuré que c’était désormais « the place to be », le scribe s’y est rué. Son scepticism fut vite vaincu quand il découvrit la jolie terrasse du haut du Plateau Saint-Esprit, d’où la vue à vol d’oiseau lui révéla, aux pieds de l’ancien bâtiment des archives nationales, cette jolie aire extérieure gérée par l’équipe du **Gudde Wëllen**. Pas besoin de sophistication pour en faire un joyau, car seul le panorama vers le Grund et sur le Kirchberg ainsi que sur les bâtiments historiques le long de la Corniche classée patrimoine mondial transforment votre halte rafraîchissement en visite muséale. On s’y est pourtant contenté d’installer une grande roulotte pour le service et des tables bien espacées, en partie empruntées chez François Dicks, patron du Vins fins en contre-bas, mais aussi décorateur cinéma spécialisé dans le rétro. Lorsqu’on sait que le Gudde Wëllen (photo : GD), et nous l’avons déjà précisé dans ces lignes, est surtout une association de têtes dynamiques à l’esprit innovant, mais auxquels le capital fait dramatiquement défaut, on ne peut que souhaiter un été doux et ensoleillé à la jeune team. Cela ne surprendra personne que les sièges sont pris d’assaut dès l’ouverture à 16h en semaine et en début d’après-midi le weekend, et qu’il est chaudement recommandé de réserver si on veut profiter de l’endroit magique. Le bar principal ouvre du coup plus qu’en soirée et ne fera pas vraiment concurrence à l’extérieur où on se passe de musique et de nourriture à cause des réglementations covid assez strictes. **GD**

d’Land méi mobil

Désormais, les abonnés peuvent lire le Lëtzebuerger Land sur leurs iPad et iPhone, ainsi que sur leurs portables et tablettes pourvus du système d’exploitation Android. Il suffit de télécharger l’application dans l’App Store de Apple ou dans le Play Store de Google.

www.land.lu

